

**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks mars | maart



© Union européenne - Europese Unie

**Journaliste et
documentaliste**

Quelle complémentarité ?

**Digital humanities en
de wetenschappelijke
bibliotheek van de
toekomst**

Faire circuler les savoirs

Le courtage du savoir et la
médecine translationnelle

Bibliografische
ondernemingen rond 1900
(deel 3)

**De historiografie
van de beweging**

Audiovisual citation

A project update

Samarcande

Plus de deux millions de
titres au bout de l'index...

Google

Trucs et astuces pour les
professionnels de l'Infodoc

**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

**Rédacteur en chef
Hoofdredacteur**

Guy Delsaut

**Ont participé à ce numéro
Werkten mee aan dit nummer**

Christopher Boon
Stéphanie Fort
Jacques Henrard
Paul Heyvaert
Simone Jérôme
Évelyne Luctkens
Philippe Mottet
Chantal Stanescu
Marc Van den Bergh
Dominique Vanpée
Natacha Wallez

**Mise en page
Opmaak**
Véronique Monnier

**Conception de la couverture
Coverontwerp**
Image Plus

**Image de couverture
Afbeelding cover**
Bibliothèque / Bibliotheek
Parlement européen /
Europees Parlement,
Bruxelles / Brussel

**Impression
Druk**
Ciaco

Pour tout renseignement sur les *Cahiers de la documentation*
ou pour soumettre un article :
Voor alle inlichtingen over de *Bladen voor documentatie*
of om een artikel voor te stellen:

cahiers-bladen@abd-bvd.net

Sommaire Inhoudstafel

67^e année - 2013 - n° 1

67ste jaargang - 2013 - nr 1

▪ Éditorial - Woord vooraf Guy Delsaut, vertaald door/traduit par Dominique Vanpée	3
▪ Journaliste et documentaliste Quelle complémentarité ? Akémi Roberfroid et Julien Lecomte	5
▪ Digital Humanities en de wetenschappelijke bibliotheek van de toekomst Demmy Verbeke	13
▪ Faire circuler les savoirs Le courtage du savoir et la médecine translationnelle Morgan Meyer	17
▪ Bibliografische ondernemingen rond 1900 (deel 3) De historiografie van de beweging Paul Schneiders	26
▪ Audiovisual citation A project update Sian Barber	31
▪ Samarcande Plus de deux millions de titres au bout de l'index... Alexandre Lemaire	35
<i>Compte rendu – Verslag</i>	41
▪ Google Trucs et astuces pour les professionnels de l'Infodoc Focus sur ses fonctions avancées et sur son actualité chargée Arnaud Seeuws	
▪ Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties	45
▪ Regards sur la presse – Een blik op de pers	46
▪ Index 2012	69

Les sommaires depuis 1947 et les articles des numéros 1999/1 à 2012/1
sont disponibles à l'adresse :

<http://www.abd-bvd.be/cahiers.php>

De inhoudstafels sinds 1947 en de artikels van de nummers 1999/1 tot 2012/1
zijn beschikbaar op:

<http://www.abd-bvd.be/bladen.php>

Ce premier numéro de l'année 2013 s'ouvre sur l'article d'Akémi Roberfroid et de Julien Lecomte sur les complémentarités entre les journalistes et les documentalistes. Ce n'est pas la première fois que les *Cahiers de la documentation* évoque cette profession connexe à la nôtre. Ces deux métiers sont différents mais ils utilisent la même matière première : l'information ! Tout bon journaliste, tout bon documentaliste ou tout bon bibliothécaire connaît l'importance de celle-ci mais il doit faire face, depuis quelques années, à un nouveau prédateur : le pollueur d'information.

En effet, l'avènement du Web et, encore plus celui du Web collaboratif, a permis à tout un chacun de devenir un producteur d'information. Du garde-champêtre passionné d'oiseaux à la directrice des Ressources humaines soucieuse de la formation de ses employés, en passant par l'adolescente passionnée de jeux vidéo ou le pensionné racontant son "Mai 68", tout le monde peut partager son savoir dans des blogs, sur *Facebook*, *Twitter*, *Wikipédia*,... Ces personnes n'ont pas toujours l'éthique d'un documentaliste ou d'un journaliste mais certains partagent leurs connaissances avec passion. Mais ce n'est pas le cas de tous...

Par l'expression "pollueur d'information", je vise ceux qui, sciemment, écrivent ou diffusent de fausses informations, juste par plaisir (à supposer qu'on trouve du plaisir à désinformer) ou dans le but de "faire le buzz", comme on dit.

On se souviendra de l'annonce de la mort de la Reine Fabiola en 2009, annoncée via le service *Ihavenews.be* de l'agence Belga, de cette vidéo sur *YouTube* montrant un aigle soulevant un enfant dans un parc de Montréal, en fin d'année 2012, ou de l'annonce, via *Twitter*, de l'inondation de la salle des marchés de Wall Street suite à l'ouragan Sandy, reprise par CNN, puis démentie.

Parfois, ces fausses informations proviennent même de personnes censées avoir une bonne culture informationnelle. Citons ce professeur de lettres parisien qui, voulant piéger ses élèves, a diffusé en début d'année 2012 de fausses informations sur un poète tant sur *Wikipédia* que sur différents forums ou, plus récemment en-

Dit eerste nummer van het jaar 2013 opent met het artikel van Akémi Roberfroid en Julien Lecomte over de complementariteit tussen journalisten en documentaristen. Het is niet de eerste keer dat de *Bladen voor documentatie* dit beroep nauw aan het onze verwant. Deze twee beroepen zijn verschillend maar ze gebruiken dezelfde grondstof: de informatie! Alle goede journalisten, alle goede documentaristen of alle goede bibliothecarissen onderkennen het belang ervan maar zij dienen sinds enkele jaren het hoofd te bieden aan een nieuw roofdier: de informatievervuiler.

De komst van het Web en nog meer deze van het samenwerkende Web heeft werkelijk ieder mens toegelaten een informatieproducent te worden. Van de door vogels gepassioneerde boswachter tot de vrouwelijke human resources directeur bezorgd over de vorming van haar werknemers, bij de door videospelletjes gepassioneerde adolescent of de gepensioneerde die zijn "Mei 1968" vertelt, kan iedereen zijn kennis delen in blogs, op *Facebook*, *Twitter*, *Wikipedia*,... Deze personen hebben niet steeds de ethiek van een documentalist of journalist maar sommigen delen hun kennis met passie. Maar dat is niet altijd het geval bij iedereen...

Met de uitdrukking "informatievervuiler" viseer ik diegenen, die opzettelijk valse informatie schrijven of verdelen, dit enkel voor het plezier (te veronderstellen dat men plezier vindt in het desinformer) of zoals men zegt met het doel "making the buzz".

Men herinnert zich nog de aankondiging van het overlijden van koningin Fabiola in 2009, aangekondigd door *ihavenews.be* van het agentschap Belga, van die video op *YouTube* die een arend toonde die een kind optilde in een park van Montréal einde 2012 of de aankondiging via *Twitter* van de overstroming van de marktplaats van Wall Street ten gevolge van de orkaan Sandy, overgenomen door CNN, en daarna ontkend.

Soms komt deze valse informatie zelfs van personen die geacht worden een goede informatiecultuur te bezitten. Halen we hierbij de Parijse professor in de letteren aan die zijn

core, ce journaliste de la RTBF modifiant le parti d'Elio Di Rupo sur sa page *Wikipédia*, juste pour réaliser quelques "expériences probantes" (sic).

Ces exemples montrent, faut-il le rappeler, que l'information doit toujours être vérifiée mais ils montrent aussi qu'il y a une éducation à faire. À côté de l'infobésité, sujet du prochain *Inforum*, cette pollution constitue certainement l'un des défis majeurs de nos métiers. Tout professionnel de l'information, au sens large, se doit de lutter contre cette dérive.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro des *Cahiers* et je vous donne rendez-vous en juin pour un numéro spécial autour des produits documentaires.

leerlingen in de val wou laten lopen door begin 2012 foute informatie over een dichter op *Wikipedia* en verschillende fora te verspreiden of nog recenter de journalist van de RTBF die de partij van Elio Di Rupo aanpaste op zijn Wikipedia-pagina en dit om enkele "probante ervaringen" (sic) te realiseren.

Dient het nog gezegd dat al deze voorbeelden aantonen dat de informatie steeds dient gecontroleerd te worden maar tevens dat er een zekere educatie dient te gebeuren. Naast de informatieobesiteit, onderwerp van het volgend *Inforum*, bevat deze vervuiling zeker één van de voornaamste uitdagingen van onze beroepen. Elke informatieprofessional - in de ruime zin - dient te strijden tegen deze uitwas.

Ik wens u een zeer goede lectuur van dit eerste nummer van de *Bladen* en ik maak met u een afspraak in juni voor een speciaal nummer rond documentaire producten.

JOURNALISTE ET DOCUMENTALISTE

Quelle complémentarité ?

Akémi ROBERFROID

Bachelière en bibliothéconomie

Documentaliste, Etopia

Julien LECOMTE

Titulaire d'un Master et de l'Agrégation en information et communication

Chargé de communication, Université de Paix

Cet article est une version remaniée de l'article publié sur le site d'Etopia en novembre 2012¹.

▪ Cet article, s'appuyant sur certaines dérives observées dans l'exercice du métier de journaliste, vise dans un premier temps à éclairer les modifications du contexte informationnel, liées en partie aux nouvelles technologies : multiplicité croissante des énonciateurs et des sources documentaires, partage de données en temps réel et focalisation sur l'actualité, uniformisation de l'information... Ensuite, il expose la complémentarité des missions et compétences des journalistes et documentalistes, tout en soulignant les rapports au temps propres à chaque métier et la difficulté d'une coopération, due à des méthodes de travail et des objectifs partiellement différents. En guise de conclusion, il énonce plusieurs enjeux pour le documentaliste : d'une part, ceux-ci réaffirment la logique qui soutient le métier en termes de démarche critique et de rigueur, et d'autre part, ils questionnent diverses voies pour enrichir ses pratiques au quotidien, en insistant sur la veille et le partage des méthodes.

▪ Dit artikel reikt denkpistes en aanbevelingen aan voor documentatie-, informatie- en communicatieprofessionals. Op basis van sommige vastgestelde scheeffrekkingen in de uitoefening van het beroep van journalist, wil dit artikel eerst de wijzigingen aantonen van de informatiecontext, gedeeltelijk in verband met de nieuwe technologieën: stijgende hoeveelheid van gesprekspartners en documentatiebronnen, uitwisseling van gegevens in "real time" en focalisering op de actualiteit, uniformisering... Vervolgens bespreekt het artikel de complementariteit van de taken en bevoegdheden van journalisten en documentaristen, maar wil toch ook benadrukken hoe elk beroep zich op zijn eigen manier tot de tijd verhoudt en hoe de samenwerking moeilijk is, aangezien de werkmethodes en doelstellingen gedeeltelijk verschillend zijn. Tot besluit worden verscheidene uitdagingen waarvoor de documentaristen staan uiteengezet: enerzijds bevestigen ze opnieuw de logica waarachter hun beroep zit inzake kritische aanpak en striktheid en anderzijds ondervragen ze verschillende wegen om hun dagelijkse praktijk te ontwikkelen, met nadruk op de documentaire bewaking en de verdeling van de methodes.

Contexte, contraintes et limites du travail journalistique

Immédiateté et actualité

Une contrainte journalistique majeure est liée à la temporalité : du temps, la presse n'en a plus vraiment. Les délais sont très restreints dans les fourmilières que sont les rédactions de médias comme les quotidiens de la presse écrite ou les journaux télévisés : souvent, un article doit être produit pour le jour même ou le lendemain. Cette tendance se voit prolongée sur le Web, où la publication d'un article doit quasiment pouvoir se faire de manière instantanée.

La "course au scoop" est aussi un phénomène bien connu : pour vendre, rien de tel qu'une information en exclusivité. Cette caractéristique se voit d'autant plus renforcée à l'heure des réseaux sociaux : dans l'affaire de l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn (DSK) aux États-Unis, Jonathan Pinet, jeune militant de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et étudiant en af-

fares publiques, tweeta : "un pote aux États-Unis vient de me rapporter que #DSK aurait été arrêté par la police dans un hôtel à NYC il y a une heure" moins de quinze minutes après ladite arrestation. Retransmis par plusieurs centaines d'internautes dont Arnaud Dassier (à l'époque sympathisant UMP, il a notamment joué un rôle dans la campagne électorale de Nicolas Sarkozy en 2007), ce message s'est propagé à très grande vitesse.

S'il veut être le premier sur tous les sujets, le journaliste dispose d'un temps minimal pour sélectionner, vérifier et recouper les informations. S'il ne se dépêche pas, les réseaux sociaux et la concurrence auront vite fait de lui couper l'herbe sous le pied.

Multiplicité des énonciateurs

Cette limite du manque de temps alloué à la collecte, la vérification et à la confrontation des sources nuit d'autant plus à la critique documentaire lorsque les médias eux-mêmes ne ci-

tent pas correctement leurs sources. Le fait que les journalistes se citent mutuellement les uns les autres est problématique, dans la mesure où ils estiment que la vérification des informations a déjà été effectuée, alors que ce n'est pas toujours le cas.

Par exemple, lors de la tuerie à Liège en décembre 2011, les journalistes ont commenté les événements en temps réel, en donnant parfois écho à des rumeurs démenties quelques heures plus tard. Lorsqu'une information se révèle partielle, voire fautive, les dégâts sont d'autant plus conséquents que celle-ci circule très rapidement dans toute la sphère médiatique. En se citant mutuellement, les médias s'auto-confortent dans leur propre sphère, se légitiment entre eux, s'attribuent un crédit mutuel. C'est d'autant plus risqué que l'un d'entre eux est toujours susceptible de se tromper.

*"Prenant leur matériau à même source, peu à peu tous les médias en font le même récit. Et quand une exclusivité surgit, elle est aussitôt reprise par les concurrents, plus angoissés à l'idée d'avoir manqué quelque chose qu'à celle de trouver autre chose. La qualité, la diversité, mais aussi l'indépendance de l'information s'en trouvent gravement menacées"*².

Si les réseaux sociaux renforcent certaines difficultés, la presse n'a pas toujours eu besoin d'eux pour commettre plusieurs erreurs. En 2008, Europe1 annonce la mort de Pascal Sevran, qui est relayée rapidement par Jean-Marc Morandini, Laurent Ruquier, Yahoo! et même sur *Wikipédia*. Son décès a ensuite été démenti par un communiqué officiel.

Autre illustration : le 20 octobre 2011, la chaîne i>TELE reprend une information de CNN, qui reprend elle-même celle-ci de BFM TV : "la fille de Nicolas Sarkozy s'appellerait Dahlia". La fille de Nicolas Sarkozy s'appelle en réalité Giulia.

Autre exemple encore : en novembre 2004, France 2 et *Libération* annoncent tous deux le suicide de 147 adolescents japonais suite au report de la date de sortie d'un jeu vidéo. Plus tard, après avoir été contactés par les contributeurs du forum sur lequel la rumeur a été lancée, les deux médias ont démenti leurs articles respectifs en précisant avoir repris la nouvelle d'un journal anglophone³.

Les cas de figure de ce type sont multiples.

Attentes extérieures

Aux délais de plus en plus serrés, il faut ajouter l'accroissement du nombre de sources et des

attentes – voire pressions – vis-à-vis de la presse. Cela se traduit sur Internet, mais aussi dans l'environnement des médias : de plus en plus d'organisations, d'institutions et d'individus communiquent, s'expriment, émettent des rumeurs, tâchent de convaincre un public et sont à l'affût d'attention journalistique. Il faudrait donc relayer plus d'informations plus rapidement, mais le tri à réaliser est colossal : il faut faire la part des choses entre les différents articles des concurrents, les dépêches des agences de presse, les publicités masquées et les objectifs des annonceurs, les communiqués de presse et autres faits rapportés, les réseaux sociaux, etc.

Autant dire que les conditions ne sont pas optimales pour filtrer les articles sous-tendus par des intérêts pouvant nuire à la fiabilité de l'information (politiques, commerciaux ou encore idéologiques) et éviter les biais (déformations involontaires et omissions, orientations idéologiques, voire erreurs, fausses déclarations, tentatives de manipulation ou de propagande, dénigrement ou encore désinformation) ; pour pratiquer une réelle analyse de fond ou encore pour prendre un temps de réflexion distanciée par rapport aux thèmes "à l'agenda", c'est-à-dire aux informations que l'on met en avant, et à celles que l'on occulte en conséquence...

Dans ce contexte, le journaliste n'a parfois pas toutes les compétences / connaissances pour bien comprendre tous les sujets qu'il est amené à traiter. Obligé de faire face à de nombreux domaines et n'étant pas expert en tout, il se peut qu'un journaliste interprète mal certains propos, les retranscrive de manière inadéquate, ou les traduise et les oriente en fonction de ses propres présupposés lors du recueil de ceux-ci.

*"Les journalistes sont de plus en plus des "généralistes" qui "touchent un peu à tout" alors qu'auparavant, ils étaient davantage des "spécialistes", experts dans certains domaines. Ils disposent aujourd'hui de moins en moins de temps pour recueillir, traiter et vérifier l'information en profondeur. Leurs articles sont de plus en plus courts et leurs deadlines, de plus en plus serrées [...]. S'ils sont généralement bien formés, ils ne connaissent pas toujours bien la matière qu'ils couvrent et ne sont pas toujours suffisamment expérimentés"*⁴.

Canevas, contraintes éditoriales et formatage

Une fois les informations choisies et vérifiées, le travail journalistique n'est pas encore terminé. Nous pourrions développer les risques de traitement biaisé des contenus en fonction des pré-

férences et orientations idéologiques propres à une rédaction ou à un individu. Cependant, nous nous contentons de mentionner cette thématique bien connue tout en ne l'abordant sciemment pas ici : ces présupposés sont d'ores et déjà bien présents, parfois outrancièrement et à tort, dans le sens commun. Au-delà de ces problématiques se posent plusieurs problèmes liés aux canevas éditoriaux et au formatage.

En effet, au niveau de la presse écrite, un article se plie généralement à un format d'un certain nombre de signes, généralement déterminé par les publicités qui l'encadrent. Tel article doit faire entre 2000 et 2500 signes. Pas un de plus. Et tant pis s'il en faut davantage pour expliquer correctement un phénomène. En fonction des sujets, certains textes se retrouvent donc incomplets ou trop compliqués par rapport à la compréhension dont un citoyen pourrait avoir besoin. A contrario, comme le format est limité, il est courant que les textes soient vulgarisés à outrance et infantilisent le lecteur, en présupposant qu'il ne pourra pas comprendre.

Ce cadre est encore plus prégnant dans les médias audiovisuels. À la télévision et à la radio, les séquences et reportages ont souvent une durée inférieure à trois minutes. Un témoignage ou un entretien avec un expert sont généralement réduits à une trentaine de secondes d'intervention dans le reportage.

Sur Internet, où les articles sont généralement plus courts qu'en presse écrite, il est néanmoins possible d'user des ressources hypertextuelles afin de permettre à l'internaute d'approfondir une thématique, ce que certains médias ont bien compris, tandis que d'autres moins. Il arrive en effet de trouver dans les articles de presse l'évocation d'une étude rapportant tels ou tels faits / statistiques, sans référence bibliographique plus complète ni renvoi hypertexte vers l'étude dont il est question.

Avènement des technologies numériques et croyances populaires

En plus de renforcer certaines tendances telles que celles décrites précédemment, les technologies de l'information et de la communication forment des opinions et des attentes spécifiques parmi les publics. Un certain nombre d'internautes croient en effet erronément que la connaissance demeure tout entière à disposition à la suite d'une simple requête sur *Google*. Or, le web visible n'est que la pointe de l'iceberg. Et quand bien même cette connaissance serait intégralement à disposition des internautes, encore faudrait-il que ceux-ci sachent rechercher correctement sur Internet.

Si les capacités des moteurs ont évolué, permettant de moissonner jusqu'à une partie du contenu de certains dépôts d'archives ouvertes ou autres banques de données en libre accès, il n'en reste pas moins que les réponses documentaires les plus fiables, complètes et pertinentes ne sont pas toutes à portée de clic sur le géant des moteurs. Il peut s'avérer encore utile voire nécessaire de consulter les publications payantes éditées en format papier ou électronique. Cependant, la consultation de ce type de publication ne doit, malgré leur qualité supposée, pas non plus échapper au recoupement des sources et à une distance critique.

Quoi qu'il en soit, force est de constater qu'Internet et les réseaux sociaux ont contribué et contribuent encore à faire évoluer le rapport à l'information. Certains métiers, suite à l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC), ont subi des mutations évidentes. Ainsi, les pratiques professionnelles du journaliste et du documentaliste ont, l'une comme l'autre, connu de nombreux changements au cours de ces quinze à vingt dernières années. Nous y reviendrons ultérieurement.

La complémentarité des missions du journaliste et du documentaliste

Si nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention sur les dérives possibles des pratiques du journaliste et les dérapages dont il est susceptible d'être victime, le but de cet article n'est en aucun cas d'incriminer celui-ci. Ce métier tient en effet d'une véritable gageure, notamment par l'aspect parfois antinomique de ses missions : d'une part, il doit recueillir et vérifier l'information, donc prendre de la distance vis-à-vis de celle-ci ; d'autre part, il doit rédiger un article attrayant, apte à séduire et faire réagir le public. Rude exigence que de devoir jouer en même temps les juges et les vendeurs...

Face aux enjeux périlleux qu'induit cette double casquette, il nous a paru utile de mettre en avant la complémentarité des missions du journaliste et du documentaliste, aussi appelé "gestionnaire de l'information".

En effet, le travail de collecte de l'information, de vérification et de recoupement des sources que doit effectuer le journaliste dans un premier temps n'est autre qu'une des tâches endossées par le documentaliste au quotidien.

Contrairement au journaliste, le documentaliste n'a besoin de se soucier ni de l'impact communicationnel du message à élaborer, ni de la

concurrence. Exempté de l'aspect commercial du métier journalistique et de la mise en forme qui en résulte, il se situe potentiellement dans un autre rapport à l'information. Pour le documentaliste, l'information vaut pour elle-même, et ne dépend pas de buts externes, comme séduire un public ou faire vendre. Il occupe de la sorte une position empreinte de réserve, marquée par une certaine prise de recul lorsqu'il doit observer un sujet de fond.

Bien sûr, le documentaliste a ses limites et n'entend pas pouvoir infirmer la mort d'une célébrité sans l'intervention de celle-ci ou de témoins avertis. Il est d'ailleurs fort probable qu'aucune confirmation ne lui soit demandée (d'autant plus si c'est d'une personnalité dont il est question) : dans ce type de situation, la course au scoop prime certainement sur la vérification via un documentaliste. Par contre, il procède, pour d'autres types d'informations, à l'évaluation de la pertinence et de la fiabilité des ressources qu'il compile selon des critères rigoureux (source d'où provient l'information, identité de l'auteur ou de la personne interviewée, identification et récupération des documents primaires...).

Des rapports au temps différents

À l'abri des impératifs d'immédiateté et de scoop propres au journaliste, le documentaliste gère le caractère durable, accessible et structuré de l'information. Il se veut aussi responsable de la conservation des publications récoltées en amont et produites par les rédacteurs en aval : c'est lui qui capitalise les archives, la documentation et les données, en garantit la sauvegarde, mais aussi la description, l'indexation, le classement et l'organisation. Ces opérations optimisent la recherche pour les besoins ultérieurs des collaborateurs, voire des journalistes.

Le documentaliste s'efforce généralement d'assurer la pérennité des ressources et s'inscrit dès lors dans une logique de durabilité qui, sans pour autant la contredire, n'épouse pas toujours dans sa continuité l'urgence journalistique.

Lorsqu'une recherche est soumise au documentaliste de presse, il est fréquent que celui-ci juge utile – et même parfois indispensable – d'entretenir un dialogue avec le journaliste pour pousser la réponse au degré de précision souhaité. Par ailleurs, le gestionnaire de l'information apprécie de recourir à la médiation documentaire, qui consiste à s'informer des connaissances de l'utilisateur de façon à mieux délimiter le périmètre de sa recherche. Les ressources allouées par les rédactions à ce type de coopération directe ont plutôt tendance à diminuer.

Ainsi, les rapports au temps requis au travail du journaliste d'une part et du documentaliste d'autre part ainsi que leurs préoccupations respectives – la primeur du message et la vente ou la vérité et la préservation de la mémoire – demeurent incompatibles à certains égards, dans certains contextes.

Le journalisme et les pratiques de documentation ne sont pas soumis aux mêmes contraintes temporelles ni aux mêmes demandes et formats des contenus. En réalité, il est demandé au journaliste d'être documentaliste, tout en respectant des contraintes et en répondant à des attentes multiples et parfois contradictoires. Une hypothèse est que ce mouvement s'opère dans les deux sens et que, sur plusieurs aspects et sur le terrain, les frontières théoriques entre les différents métiers de l'information et de la communication s'estompent progressivement.

Une alliance difficile

Dans les années 1990 et 2000, il était encore fréquent que les groupes de presse emploient des documentalistes pour "soulager" les journalistes d'une partie de leur labeur. L'émergence d'Internet a constitué pour ceux-ci une mutation conséquente de leur métier dans la mesure où il leur fallait – en plus des tâches habituelles – à la fois maîtriser ce nouvel outil, faire face à la surabondance d'informations et au risque de dispersion documentaire, organiser les données et les favoris, les stocker et les indexer afin de pouvoir les retrouver ultérieurement, etc.

Avec le temps, l'utilisation d'Internet a perdu sa part de mystère et, en même temps, le développement des sites de presse et l'apparition des réseaux sociaux ont accentué les délais de transmission de l'information : comme cela a été dit précédemment, même le citoyen assure désormais la diffusion de l'actualité en temps réel. La concurrence s'est donc élargie pour la presse, rendant l'urgence d'autant plus difficile à gérer...

Est-ce parce qu'une collaboration (mobilisant des ressources, des personnes et du temps) entre le documentaliste et le journaliste contribuait à ronger les délais infiniment restreints et à augmenter la charge salariale des entreprises-presse que les rédactions se sont séparées du premier ? *"Si le nombre de journalistes est resté quasi constant, cette catégorie a au fil du temps absorbé quasi toutes les tâches, de la conception à la diffusion, alors qu'avant d'autres catégories de travailleurs les effectuaient", il s'agit d'une "diminution relative des forces rédactionnelles"*⁵, pointe Martine Simonis, de l'Association des Journalistes Professionnels.

Selon elle, le relatif équilibre entre la logique économique et la logique éditoriale est rompu.

Quelle que soit la raison pour laquelle les documentalistes ne sont plus guère sollicités par les entreprises de presse, force est de constater que, dans les grandes lignes, le choix des rédactions ne constitue certainement pas l'option la plus commode s'il est question de maximiser l'évaluation des sources, la qualité de l'information et la pérennité des données. En effet, les erreurs susceptibles d'être commises par certains médias démontrent que la polyvalence a ses limites, et que l'urgence n'est pas toujours l'alliée de la crédibilité, de la nuance ou de la complexité.

*"La domination d'un modèle de l'information marqué par l'urgence et l'événement a nécessairement un impact très lourd sur toute la conception de l'information. (...) La valorisation de l'instant est déjà très forte puisque tout ce qui est neuf et nouveau est privilégié, tout ce qui est lent et complexe a tendance à être évacué. (...) Tout ce qui dure trop longtemps lasse et n'attire plus l'attention. Il y a évidemment une contradiction entre la rapidité de l'information, la simplification qui en résulte et la complexité de l'histoire et des problèmes de société"*⁶.

Quel temps reste-t-il en effet au journaliste pour penser son sujet dès lors qu'il prend en charge, *"dès l'amont de la production rédactionnelle, des paramètres de type documentaire"*⁷ et ce, en des délais records ? Bien que certains parviennent à éviter les écueils, il n'est pas rare que le métier soit desservi, que ce soit par l'approximation ou l'inexactitude des informations qui sont relayées, mais également par les fautes syntaxiques, orthographiques ou les coquilles que présentent les supports écrits de la presse...

Le travail journalistique : une porte d'entrée pour le documentaliste

Malgré les limites et obstacles observés ci-dessus, le travail de l'un s'avère généralement utile à l'autre, même si cela ne se traduit pas toujours dans une coopération directe.

Pour le documentaliste comme pour tout citoyen, les articles journalistiques demeurent une source d'informations parmi d'autres. Leur accès facile et leur degré de vulgarisation peuvent en général permettre de débroussailler un sujet d'actualité. Dans le cadre d'une recherche documentaire, ils peuvent s'avérer d'une aide précieuse pour l'entièreté de leur contenu ou, au minimum, pour identifier des pistes (faits, noms, études...) auxquelles se raccrocher de manière à affiner la recherche dans un second temps.

Dans le cas d'informations erronées à propos d'un sujet spécifique, le documentaliste peut mentionner l'existence de la ressource, tout en l'identifiant comme peu ou pas fiable. De la sorte, il contribue à diminuer l'impact de celle-ci, sans occulter cependant son existence.

Dans ces deux cas, la collaboration se joue a posteriori. Après publication par le journaliste, le documentaliste peut être amené à évaluer le degré de fiabilité de l'information véhiculée par celui-ci, notamment en remontant à la source de l'information (en vérifiant que les propos d'une étude ou les dispositions d'une loi n'ont pas été déformés, par exemple).

Anticiper l'actualité

Une tendance qui semble se dessiner consiste à inférer que le travail de validation documentaire n'existerait qu'en aval de la production d'actualités. Cependant, sur des sujets prévisibles, il est fort possible que les professionnels concernés anticipent l'actualité et préparent ainsi le matériel nécessaire à la rédaction de dossiers de fond.

Un journaliste peut ainsi demander au documentaliste un dossier documentaire pour rédiger un article de fond sur cette base et le ressortir au moment opportun. Ce type de fonctionnement peut se présenter, par exemple, pour anticiper la mort d'un roi, les déchaînements du conflit israélo-palestinien ou encore la crise économique, dont on sait, pour chacun d'eux, qu'ils adviendront tôt ou tard, parce qu'ils sont récurrents et/ou inéluctables.

En somme, la complémentarité entre le journaliste et le documentaliste peut prendre forme après la publication d'un article, lorsque le documentaliste est amené à consulter, vérifier ou organiser l'information produite ou relayée par le journaliste, mais également avant la publication sous forme d'une coopération directe, lorsque le documentaliste est amené à veiller un sujet et prémâcher la matière de façon à aider le journaliste à produire le contenu de son article.

Quelques recommandations en conséquence

Pour le documentaliste, la rapidité de la publication et la multiplication des sources à surveiller (aux sources traditionnelles, officielles et bases de données généralistes ou spécialisées, s'ajoutent les blogs, les réseaux sociaux, etc.) obligent parfois l'accélération des opérations de veille, ce qui fait que le journalisme n'est pas la

seule profession en proie à des défis d'une nouvelle ampleur. Si les principes de la profession sont confortés, leur application doit parfois évoluer, en fonction de ce contexte.

Les aptitudes du documentaliste, à la merci de la veille

Étant contemporain des médias numériques et face à des nouvelles méthodes de traitement et de présentation des données (notamment les infographies, par exemple), le documentaliste se doit d'être attentif à la veille, tant sur le plan des contenus que sur celui des pratiques et technologies documentaires.

En effet, même si le gestionnaire de l'information est confronté à une temporalité différente que celle de l'actualité immédiate, il doit rester à l'affût des nouveautés numériques afin de ne pas se laisser dépasser par les outils et techniques qui régissent l'accès aux multiples ressources documentaires. Autrement dit, se former continuellement aux dispositifs et aux applications du web de manière à en optimiser l'utilisation est une nécessité pour le documentaliste s'il veut garder la parfaite maîtrise de son savoir-faire.

Pour ce faire, l'exploitation des flux RSS, des réseaux sur *LinkedIn* ou l'abonnement aux tweets de personnes qui relaient des informations liées aux technologies de l'information et stratégies documentaires s'avère souvent une piste intéressante pour rester au courant des évolutions relatives à Internet et aux Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

Les trois technologies énoncées ci-dessus (et dont l'énumération n'est évidemment pas exhaustive) peuvent également servir au documentaliste dont l'entreprise serait hyper spécialisée dans un domaine. S'abonner à des personnes, des communautés ou des sites relayant des informations (liens vers des ressources sérieuses) à propos dudit domaine peut également se révéler efficace et proactif.

Des règles strictes, un positionnement dynamique

Selon qu'il souhaite approfondir des sujets de fond ou qu'il désire simplement se tenir au courant de faits généralistes, le citoyen a le choix entre différentes attitudes et différents types de sources. Il peut se limiter à un tweet, à un avis, à un article de quotidien comme il peut en confronter plusieurs, consulter une revue de presse et, qui plus est, se renseigner sur les au-

teurs... Mais il peut aussi consulter des articles de périodiques, des analyses, des études, des monographies si le sujet qui l'intéresse a déjà vu mûrir des types de documents de cette envergure-là.

De même, en fonction de demandes particulières et de la qualité des informations qu'il a à sa disposition, le professionnel de la documentation a pour mission de ne sélectionner que ce qui est qualitativement valide, en fonction de critères d'évaluation de la fiabilité des ressources et de leur pertinence. Une fois qu'un travail de catégorisation des données est effectué, il s'agit de sélectionner celles qui conviennent de façon tout à fait spécifique.

Le traitement critique de l'information, eu égard à la rigueur et l'attention qu'il exige, est intimement lié au temps qui y est consacré. L'évaluation de la fiabilité, de l'honnêteté ou de la pertinence d'un document ne peut se faire qu'en prenant une distance permettant d'en analyser les tenants et aboutissants, d'en questionner l'expertise, de le remettre en contexte, en perspective avec d'autres sources, etc. Si les pratiques journalistiques n'offrent pas ou plus un cadre suffisamment propice à ces procédures, c'est au citoyen désireux de se forger une opinion nuancée d'appliquer ces différents filtres. Dès lors, notamment en situation de recherche documentaire sur un sujet récent, le gestionnaire de l'information doit redoubler de vigilance.

Il convient de noter enfin que certains thèmes sont encore investigués dans des articles de fond, selon un point de vue pluraliste par des journalistes spécialisés pour lesquels l'immédiateté n'est pas une priorité cruciale, ou encore par des auteurs ou rédacteurs qui ne dépendent pas d'entreprises de presse, et qui analysent certaines questions à la lumière d'un savoir mûr et approfondi. Dans ce cas, la "matière première" à disposition des citoyens peut être consultée, organisée, référencée et relayée par le documentaliste également.

Dans le même ordre d'idées, toutes ces considérations invitent à reconsidérer l'éventail de tâches auxquelles les professionnels de l'information et de la documentation doivent faire face. Ainsi, les différentes fonctions ne se situent pas tant en opposition les unes par rapport aux autres que sur un continuum de pratiques liées à la sélection, l'organisation, le traitement et la mise à disposition de données de différents types.

Par ailleurs, si l'identification des enjeux liés à une rigueur dans les pratiques documentaires

recueille désormais un consensus plus ou moins explicite, le métier de documentaliste manque parfois de reconnaissance⁸, la légitimité de ses démarches reste méconnue du grand public. Désormais, celui-ci est appelé à communiquer (vers l'extérieur, mais aussi avec ses pairs), voire à éduquer, dans ce contexte de nécessité de compétences documentaires accrues. Tout cela nécessite une prise de recul attentive par rapport à ses propres démarches professionnelles.

Conclusion

Si la complémentarité des journalistes et des documentalistes ne se traduit généralement pas ou plus dans une coopération directe au sein des rédactions, qui ont tendance à privilégier une logique commerciale à une logique éditoriale, elle peut cependant se situer à d'autres niveaux. En effet, celle-ci peut s'observer tout d'abord du point de vue de la connaissance par rapport à une thématique spécifique. Les contenus partagés dans les médias sont généralement d'excellentes portes d'entrée par rapport à des thèmes spécifiques et complexes : le travail du journaliste offre généralement de la "matière première" pour aborder un sujet. Cette information peut être consultée, vérifiée, recoupée, compilée ou encore approfondie par le documentaliste, notamment lorsque celui-ci est amené à rechercher ou à organiser des données sur un thème précis. Cette complémentarité peut également être mise à profit lors de préparations de dossiers de fonds, anticipant l'actualité.

Cette complémentarité reflète enfin la multiplicité et l'importance des tâches, rôles et compétences mobilisées ou à mobiliser par rapport à l'information, à la documentation et à la connaissance⁹ : produire, écrire, partager et diffuser ; organiser, archiver, catégoriser et trier ; lire, consulter, valider et comprendre ; rechercher, naviguer et explorer... Celles-ci invitent à

repenser la porosité des délimitations traditionnelles entre les métiers, mais aussi, dans l'autre sens, à réfléchir aux différentes pistes de spécialisation professionnelle. À ce sujet, nous avons évoqué l'intérêt de la veille documentaire et recommandé un positionnement dynamique par rapport aux différentes évolutions dues notamment aux médias numériques.

Un prolongement de ces considérations consiste à pointer et à interroger leurs différentes implications pédagogiques. D'une part, il y a un relatif consensus sur l'idée qu'une maîtrise de base de compétences classiquement attribuées aux documentalistes ou aux journalistes pourrait être utile en tant que compétence citoyenne transversale. En ce sens, une des missions liées à la gestion de l'information est didactique, communicationnelle : elle a pour finalité le partage des logiques de traitement et d'organisation des données, que ce soit avec les (futurs) journalistes ou avec les usagers des médias. Le statut de professeur-documentaliste en France témoigne de cet objectif. D'autre part, l'ouverture des documentalistes (et des journalistes) à la veille et à une réflexion sur leurs propres pratiques professionnelles peut trouver un écho dans la formation de base et la formation continue qui leur sont destinées.

Akémi Roberfroid

Etopia

Avenue de Marlagne, 52

5000 Namur

akemi.roberfroid@etopia.be

Julien Lecomte

Université de Paix

Boulevard du Nord, 4

5000 Namur

julien.l.lecomte@gmail.com

Février 2013

Bibliographie

- ASSELIN, Christophe. Rumeur et désinformation : cas pratiques [en ligne]. *Intelligence-center.com*, [s.d.] (consulté le 18 septembre 2012). <http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur_cas_pratiques.htm#japon>.
- COTTE, Dominique. Conséquences d'Internet sur les pratiques documentaires du journaliste. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], décembre 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5, p. 133. <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11_Cotte.pdf>.
- DE HAAN, Marc. Sortir la presse de la casserole. *La revue nouvelle* [en ligne], septembre 2004 (consulté le 18 avril 2012), n° 9. <http://www.revue nouvelle.be/IMG/pdf/031-035_dossier_de_Haan-4p.pdf>.
- DE MORTAGNE, Eleusie. Les "mauvais profs" placardisés à la documentation ? Mon métier n'est pas une poubelle [en ligne]. *Le plus : experts, témoins, opinions (Le nouvel observateur)*, 09/2012 (consulté le 3 octobre 2012). <<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/618312-les-mauvais-profs-placardises-a-la-documentation-mon-metier-n-est-pas-une-poubelle.html>>.

- DELEU, Christophe. Médias et nouvelles technologies : le journaliste pressé. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], décembre 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5. <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/17_Deleu.pdf>.
- DUBUC, Bérénice. Pascal Sevrain. Nécrologies : quand les médias s'emballent. *L'express* [en ligne], 22 avril 2008 (consulté le 17 février 2012). <http://www.lexpress.fr/actualite/societe/necrologies-quand-les-medias-s-emballent_472277.html>.
- FASTREZ, Pierre. Quelles compétences le concept de littératie médiatique englobe-t-il ? Une proposition de définition matricielle. *Recherches en communication n°33 : les compétences médiatiques des gens ordinaires (I)*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2010.
- HERLIN, Richard. Un journalisme de références. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], juin 1997 (consulté le 18 avril 2012), n° 3. <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/03/09_HERLIN.pdf>.
- LEROY, Jacky (ed. resp.). *Gérer les relations presse* [en ligne]. Fed web (COMM collection, n° 23), 2011 (consulté le 17 février 2012). <http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse_interactif_FR_tcm119-153771.pdf>.
- PELISSIER, Nicolas, *Les mutations du journalisme à l'heure des nouveaux réseaux numériques*. Paris : L'Harmattan, 1998.
- SIMONIS, Martine. *Liberté et indépendance des journalistes* [en ligne]. 2012 (consulté le 5 février 2013). <<http://fr.slideshare.net/ajpjournalistes/libert-et-indpendance-des-journalistes-15914846>>.
- WOLTON, Dominique. Les contradictions de l'espace public médiatisé. *Hermès* [en ligne], 1991 (consulté le 18 avril 2012), n° 10, p. 98. <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES_1991_10_95.pdf>

Notes

- 1 Roberfroid, Akémi; Lecomte, Julien. Journaliste et documentaliste : Quelle complémentarité. *Etopia* [en ligne], novembre 2012 (consulté le 16 février 2013). <http://www.etopia.be/IMG/pdf/20121126_AkR-Jul_Etopia_journalisme-documentation.pdf>.
- 2 De Haan, Marc. Sortir la presse de la casserole. *La revue nouvelle* [en ligne], septembre 2004 (consulté le 18 avril 2012), n° 9, p. 32. <http://www.revenouvelle.be/IMG/pdf/031-035_dossier_de_Haan-4p.pdf>.
- 3 Asselin, Christophe. Rumeur et désinformation : cas pratiques [en ligne]. *Intelligence-center.com*, [s.d.] (consulté le 18 septembre 2012). <http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur_cas_pratiques.htm#japon>.
- 4 Leroy, Jacky (ed. resp.). *Gérer les relations presse* [en ligne]. Fed web (COMM collection, n° 23), 2011 (consulté le 17 février 2012), p. 36-37. <http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse_interactif_FR_tcm119-153771.pdf>.
- 5 Simonis, Martine. *Liberté et indépendance des journalistes* [en ligne]. 2012 (consulté le 5 février 2013). <<http://fr.slideshare.net/ajpjournalistes/libert-et-indpendance-des-journalistes-15914846>>.
- 6 Wolton, Dominique. Les contradictions de l'espace public médiatisé. *Hermès* [en ligne], 1991 (consulté le 18 avril 2012), n° 10, p. 98. <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES_1991_10_95.pdf>.
- 7 Cotte, Dominique. Conséquences d'Internet sur les pratiques documentaires du journaliste. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5, p. 133. <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11_Cotte.pdf>.
- 8 Cf. un cas français où les "mauvais" professeurs sont "placardisés" à la documentation : De Mortagne, Eleusie. Les "mauvais profs" placardisés à la documentation ? Mon métier n'est pas une poubelle [en ligne]. *Le plus : experts, témoins, opinions (Le nouvel observateur)*, 09/2012 (consulté le 3 octobre 2012). <<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/618312-les-mauvais-profs-placardises-a-la-documentation-mon-metier-n-est-pas-une-poubelle.html>>.
- 9 Fastrez, Pierre. Quelles compétences le concept de littératie médiatique englobe-t-il ? Une proposition de définition matricielle. *Recherches en communication n°33 : les compétences médiatiques des gens ordinaires (I)*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2010.

DIGITAL HUMANITIES EN DE WETENSCHAPPELIJKE BIBLIOTHEEK VAN DE TOEKOMST

Demmy VERBEKE¹

Faculteitsbibliothecaris Letteren, KU Leuven

▪ De voorspelling dat de bibliotheek van de toekomst een bibliotheek zonder boeken zal zijn duikt geregeld op. Deze bijdrage gaat nader in op de argumenten voor en tegen deze stelling, en de uitdagingen en opportuniteiten die zich in deze context aandienen voor wetenschappelijke bibliotheken in het domein van de Humane Wetenschappen. Indien deze bibliotheken een volwaardige onderzoeksondersteunende rol willen blijven spelen, zullen ze partners moeten worden in digitale projecten. Vanzelfsprekend zullen hierbij een aantal hindernissen overwonnen moeten worden, maar een herbestemming van personeelsmiddelen en bibliotheekruimte waarin een balans wordt bewaard tussen de noden van de studenten en de noden van de onderzoekers kan allicht een (deel van de) oplossing bieden.

▪ Le pronostic que la bibliothèque du futur sera une bibliothèque sans livre revient régulièrement. Cette contribution examine plus en détail les arguments pour et contre cette position, ainsi que les défis et opportunités qui s'offrent dans ce contexte aux bibliothèques scientifiques dans le domaine des sciences humaines. Comme ces bibliothèques continueront à jouer un rôle de soutien dans la recherche à part entière, elles devront devenir des partenaires des projets numériques. Il va de soi que de nombreux obstacles devront être surmontés, mais une réorientation des moyens et du personnel et de l'espace de la bibliothèque, où il faut conserver un équilibre entre les besoins des étudiants et ceux des chercheurs, pourra sans doute fournir (une partie de la) solution.

Met geregelde tussenpozen wordt de laatste jaren het einde van de traditionele publicatievormen aangekondigd, gekoppeld aan de voorspelling dat de bibliotheken van de toekomst geen fysieke collectie meer zullen beheren. Een recent voorbeeld is een artikel in *De Standaard*, waarin kond wordt gedaan van een initiatief in Texas om een boekeloze bibliotheek op te richten². In datzelfde artikel voorspelt Jef Maes, adjunct-directeur bij *Boek.be*, dat (horribile dictu?) "de bibliotheek inderdaad van karakter gaat veranderen en evolueren naar een internetcafé"³. Tegelijkertijd wijzen de auteurs er op dat het marktaandeel van e-boeken stagneert en dat eerdere pogingen om boekeloze bibliotheken op te richten geen succes bleken. De conclusie is dan ook dat het allemaal wel zo'n vaart niet zal lopen.

Dat is ook de mening van Robert Darnton, directeur van Harvard University Library en auteur van *The case for books: past, present, and future*, die het op zich heeft genomen om vijf mythes over het zogenaamde "informatietijdperk" te weerleggen⁴. Hij voert aan:

- dat het boek niet dood is (aangezien jaarlijks meer boeken worden gedrukt dan het jaar daarvoor);
- dat het misschien wel waar is dat we in een informatietijdperk leven, maar dat onze tijd in deze niet wezenlijk verschilt van voorgaande tijdperken;
- dat niet alle informatie online beschikbaar is (en dat bovendien ook heel wat online materiaal verloren gaat);
- dat de toekomst niet (uitsluitend) digitaal zal zijn aangezien het verleden ons leert dat

nieuwe technologieën nooit volledig de plaats innemen van oude technologieën, maar bestaansrecht "naast" die oude technologieën verwerven; en

- dat bibliotheken niet voorbijgestreefd zijn (wat bewezen wordt door hun bezoekersaantallen van de laatste jaren), onder meer omdat hun functie allerminst beperkt is tot louter opslagruimte voor (fysieke) boeken⁵.

De historicus David A. Bell, die zich onder meer gemengd heeft in de hoogoplopende discussies over de toekomst van de New York Public Library, sluit zich aan bij het standpunt van zijn vroegere leermeester Darnton⁶. Bell geeft aan dat men niet blind mag blijven voor een aantal evoluties in de bibliotheekwereld, zoals de dalende budgetten voor boeken of bibliotheekpersoneel, de trend om over te schakelen naar de bewaring van boeken in gesloten magazijnen (zodat bibliotheekruimtes herbestemd kunnen worden), de toename van het aandeel e-boeken in het publicatielandschap en de voortschrijdende digitalisering van de sector. Hij wijst er echter ook op dat bibliotheken een rol blijven spelen als ruimtes voor ontmoeting en discussie, dat er blijvende nood is aan competente informatiebemiddelaars, en dat bepaalde vormen van wetenschappelijk onderzoek (bv. onderzoek dat zich toespit op de fysieke aspecten van informatiedragers of op "marginaal" materiaal dat om commerciële redenen nooit gedigitaliseerd zal worden) het noodzakelijk maken dat er instellingen blijven bestaan die instaan voor de bewaring en ontsluiting van gedrukt materiaal. Hij pleit er dan ook voor dat bibliotheken op een positieve manier inspelen op de genoemde evoluties, maar dat dit niet ten kos-

te zou gaan van de meer traditionele rol die (vooral wetenschappelijke) bibliotheken nog te vervullen hebben: "*libraries will need to become part of the new, partly digital public sphere, attentive to its needs and rhythms, as well as to those of traditional learning and scholarship*"⁷.

Tot zover de theorie. Maar hoe kan deze theorie omgezet worden in praktijk? In wat volgt wil ik verder ingaan op het voorbeeld van wetenschappelijke bibliotheken, en meer in het bijzonder bibliotheken in het domein van de Humane Wetenschappen. De genoemde instellingen worden namelijk niet alleen – net zoals alle andere types bibliotheken – geconfronteerd met nieuwe publicatievormen, maar ook met de ontwikkeling van "Digital Humanities" – d.i. nieuwe vormen van collaboratief en multidisciplinair onderzoek die vervlochten zijn met toepassingen en methodes uit de computerwetenschappen⁸. Deze evolutie biedt m.i. aan de betrokken bibliotheken de opportuniteit om een functie te vervullen zoals David A. Bell die voor ogen heeft, namelijk als volwaardige partner in een digitale wereld die tegelijkertijd aandacht blijft schenken aan traditionele bibliotheektaken, zoals het bewaren en ontsluiten van de fysieke collectie en het ondersteunen van de onderzoeksnoden van het academisch personeel. Zo kunnen wetenschappelijke bibliotheken als partner optreden bij de digitalisering van het materiaal dat zij (in sommige gevallen al eeuwenlang) bewaren en beheren, door infrastructuur te verstrekken en/of door personeel in te zetten voor de digitalisering en de ontsluiting die erop volgt (o.a. door metadatering)⁹. Deze digitalisering kan trouwens niet alleen ten goede komen van het wetenschappelijk onderzoek (bv. hoogwaardige fotografie die het mogelijk maakt bepaalde details beter dan ooit tevoren te bestuderen), maar ook ingeschakeld worden in de publiekswerking (bv. door het opzetten van virtuele tentoonstellingen die de collecties in de kijker zetten) en een rol spelen in preservatie (in de zin dat gedigitaliseerde objecten in veel mindere mate nog fysiek geconsulteerd moeten worden). Maar men kan ook een stap verder gaan en een coördinerende, adviserende of ondersteunende rol voor de bibliotheek voorzien in het kader van Digital Humanities projecten¹⁰. De concrete uitwerking hiervan neemt vaak de vorm aan van een "Scholar's Lab" of "Library Lab", gehuisvest in de bibliotheek en (gedeeltelijk) uitgebaat door bibliotheekpersoneel¹¹. Deze labs bieden de nodige infrastructuur (ruimtes, scanners, servers, enz.), maar werken ook als opleidings- en informatiecentra, waarin bibliotheekmedewerkers een actieve rol spelen in het aanvragen en het uitvoeren van onderzoeksprojecten met een Digital Humanities stempel, mee instaan voor de ontsluiting en verspreiding van de onderzoeksresultaten en mee verantwoordelijk zijn voor de bewa-

ring van de onderzoeksresultaten na het afsluiten van het project¹². Het betreft met andere woorden een verderzetting van de traditionele taken van de bibliotheek – het aanbieden van advies, begeleiding, curatie en het ontsluiten en verspreiden van informatie – maar aangepast aan een nieuwe onderzoeksrealiteit.

Het spreekt voor zich dat er nood is aan investering en zelfs een zekere mentaliteitswijziging om een dergelijke rol voor bibliotheken te kunnen realiseren. Miriam Posner, de coördinator van het Digital Humanities programma aan de University of California, heeft een aantal struikelblokken opgelijst die een optimale bijdrage van bibliotheken aan Digital Humanities in de weg kunnen staan¹³. Deels op basis van haar overzicht kunnen we de volgende (vaak aan elkaar verwante) hindernissen identificeren:

- **Gebrek aan opleiding:** Bibliotheekmedewerkers beschikken momenteel zelden over de kennis die nodig is om de hierboven beschreven rollen te vervullen. Bovendien is zelden de tijd, het budget, of een geschikte opleiding voorhanden om bibliotheekmedewerkers de competenties te laten verwerven die van hen als informatieprofessionals in de context van Digital Humanities verwacht worden.
- **Gebrek aan steun voor initiatieven vanuit de bibliotheek:** De taak van een wetenschappelijke bibliotheek en haar medewerkers wordt in de regel gedefinieerd als ondersteuning van initiatieven die genomen worden door het academisch personeel. Weerstand tegen een te actieve of initiërende rol van bibliotheekmedewerkers is niet denkbeeldig.
- **Gebrek aan beloning:** Een actieve rol van een bibliotheekmedewerker in digitale projecten (of onderzoeksprojecten in het algemeen) wordt zelden of niet beloond – zelfs in tegendeel: een dergelijke rol wordt vaak gezien als een bedreiging voor het uitvoeren van het traditionele takenpakket. Een onderzoeker die een succesvol initiatief ontwikkelt, wordt beloond met extra werkingsmiddelen, prestige, een sterker dossier voor eventuele benoeming of promotie, enz.; een bibliotheekmedewerker die een Digital Humanities initiatief op stapel zet of eraan meewerkt, wordt beloond met extra werk voor hetzelfde loon.
- **Gebrek aan mogelijkheid om aanspraak te maken op middelen:** Individuele bibliotheekmedewerkers kunnen zelden zelf de middelen voorbestemmen voor (kort- of langdurige) ondersteuning van digitale projecten. Apparatuur, server-ruimte, personeel, enz. kunnen slechts vrijgemaakt worden "op een hoger niveau" en vaak na langdurige procedures, die niet aangepast zijn aan de tijdsdruk die geregeld met onderzoeksprojecten gepaard gaat.

- **Te veel taken, te weinig tijd:** Bibliotheekmedewerkers hebben binnen de context van hun huidig takenpakket (en zeker in tijden van personele besparingen) zelden tijd over om te investeren in nieuwe taken gerelateerd aan het opstarten of begeleiden van onderzoeksprojecten.
- **Gebrek aan langetermijnmiddelen:** Wanneer de rol van wetenschappelijke bibliotheken ten dele gedefinieerd wordt als "de stabiele factor" in (tijdelijke) Digital Humanities projecten, moet de universiteit in kwestie ook het engagement aangaan om voldoende continue (en dus niet projectgebonden) middelen voor de bibliotheek vrij te houden om langdurige personeelsinzet en blijvende beschikbaarheid van ruimtes, apparatuur, enz. te verzekeren.

Een vraag om extra investering kan in tijden van budgettaire nood zelden op veel bijval rekenen. Maar misschien schuilt de oplossing voor een aantal van de genoemde struikelblokken in een herbestemming van middelen, eerder dan in bijkomende investeringen. De laatste jaren worden namelijk twee belangrijke vaststellingen gedaan:

- de voortschrijdende automatisering van traditionele bibliotheektaken heeft voor gevolg dat er minder personeelsinzet vereist is; en
- het steeds groeiende aandeel van de digitale collectie in wetenschappelijke bibliotheken impliceert minder nood aan traditionele bibliotheekruimtes (in de zin van "opslagruimte en stille consultatieruimte voor de fysieke collectie").

De bewaar- en erfgoedcollectie blijven van essentieel belang in het onderzoek en onderwijs in de Humane Wetenschappen, waardoor ook in de toekomst nood zal zijn aan traditionele bibliotheekruimtes, maar tegelijkertijd is duidelijk dat ook in dit domein de digitale bibliotheek uitbreidt ter aanvulling (maar dus niet ter vervanging) van de fysieke collectie, aangezien de toekomst van wetenschappelijk publiceren er ook in deze sector digitaal (én open access) uitziet¹⁴. Beide genoemde vaststellingen hebben tot op heden

vooral aanleiding gegeven tot besparingen op personeel (veelal door natuurlijke afvloeiing) en de herinrichting van bibliotheekruimtes in functie van de noden van studenten. De bibliotheek wordt zodoende omgeturnd tot een leeromgeving waar men samen kan studeren of aan groepswork kan doen; terwijl het academisch personeel zich terugtrekt in de eigen werkkamer en van daaruit de digitale collectie consulteert. Zonder afbreuk te doen aan de initiatieven om bibliotheken om te vormen tot leercentra voor studenten – die ontegensprekelijk inspelen op een concrete, aantoonbare nood¹⁵ – moet men er m.i. op toezien dat men bij de herbestemming van "bibliotheekmiddelen" de noden van de onderzoekers niet uit het oog verliest. Net zoals dat bij traditionele vormen van publiceren het geval is, is er in een digitale wereld nood aan ontsluiting, bewaring, verspreiding, advies en begeleiding; en dus ook aan professionals die deze informatiebemiddeling op zich kunnen nemen. Door het herbestemmen van personeelsmiddelen en ruimte kunnen medewerkers van de bestaande wetenschappelijke bibliotheken deze nood blijven lenigen, ter aanvulling van de traditionele bibliotheektaken – waaraan althans in het domein van de Humane Wetenschappen behoefte zal blijven bestaan. Alleen op die manier kunnen de betrokken bibliotheken ook in de toekomst een volwaardige partner van het wetenschappelijk onderzoek blijven, dat ook in de Humane Wetenschappen reeds geëvolueerd is naar een combinatie van traditionele en nieuwe technologieën en methodes¹⁶.

Demmy Verbeke

KU Leuven

Bibliotheek Letteren

Blijde Inkomststraat 21 – bus 3304

3000 Leuven

demmy.verbeke@arts.kuleuven.be

<http://bib.arts.kuleuven.be/bibliotheek>

Januari 2013

Noten

¹ Met dank aan Ortwin de Graef, Saskia Scheltjens, Steven Spileers, Fred Truyen en Veronique Verspeurt voor inspirerende discussies over dit onderwerp.

² Cato, Joris; Vantghem, Peter. Heeft de bib van de toekomst geen boeken meer? *De Standaard* [online], 15 januari 2013 (geraadpleegd op 15 januari 2013).

<http://www.standaard.be/artikel/detail.aspx?artikelid=DMF20130114_00433473> Zie ook Stern, Joanna. The First Bookless Public Library: Texas to have BiblioTech. *abcNews* [online], 14 januari 2013 (geraadpleegd op 15 januari 2013).

<<http://abcnews.go.com/Technology/bookless-public-library-texas-home-bibliotech/story?id=18213091>>

- 3 Citaat in Cato; Vantygheem. Heeft de bib van de toekomst geen boeken meer? (cf. noot 2). Dit sluit naadloos aan bij het (onterechte) verwijt aan het adres van Anthony Marx, het hoofd van de New York Public Library, dat in zijn toekomstvisie bibliotheken niet langer " *repositories for books and learnin* " maar eerder " *glorified Internet cafés* " zijn. Cf. Bell, David A.. The Bookless Library. *The New Republic* [online], 12 juli 2012 (geraadpleegd op 15 januari 2013). <<http://www.tnr.com/article/books-and-arts/magazine/david-bell-future-bookless-library#>>
- 4 Darnton, Robert. 5 Myths about the "Information Age". *The Chronicle of Higher Education* [online], 17 april 2011 (geraadpleegd op 15 januari 2013). <<http://chronicle.com/article/5-Myths-About-the-Information/127105/>>
- 5 Darnton, Robert. *The Case for Books: Past, Present, and Future*. PublicAffairs, 2009. ISBN 9781586489021, p. xv: "... *libraries were never warehouses of books. They have always been and always will be centers of learning*"
- 6 Bell. The Bookless Library (cf. noot 3).
- 7 Bell. The Bookless Library (cf. noot 3).
- 8 Een algemene inleiding tot de geschiedenis en de verschillende aspecten van Digital Humanities is te vinden in Schreibman, Susan; Siemens, Ray; Unsworth, John (eds.). *A Companion to Digital Humanities*. Blackwell, 2004. ISBN 9781405168069. Zie nu ook Burdick, Anne et al. *Digital Humanities*. MIT Press, 2012. ISBN: 9780262018470. Het laatstgenoemde werk bevat een handige *Short Guide to the Digital Humanities* die apart gebruikt kan worden.
- 9 De notie van digitalisering – en de daaropvolgende democratisering – staat centraal in Darnton's toekomstvisie voor wetenschappelijke bibliotheken. Cf. Darnton. *The Case for Books* (cf. noot 5), pp. 43-58.
- 10 Voor tientallen concrete voorbeelden uit de Verenigde Staten, zie Bryson, Tim et al. *SPEC Kit 326: Digital Humanities*. Association of Research Libraries, 2011. Een handige literatuurlijst is ook te vinden in Posner, Miriam. *Digital Humanities and the Library: A Bibliography* [online]. <http://miriamposner.com/blog/?page_id=1033> (geraadpleegd op 16 januari 2013).
- 11 Buitenlandse voorbeelden zijn onder meer te vinden in Harvard (cf. <<http://osc.hul.harvard.edu/liblab/>>; geraadpleegd op 17 januari 2013), de British Library (cf. <<https://digitalscholarship.jux.com/608687#>>; geraadpleegd op 17 januari 2013) en de University of Virginia Library (cf. <<http://www2.lib.virginia.edu/scholarslab/>>, geraadpleegd op 22 januari 2013). Een Belgisch voorbeeld is te vinden in Gent, waar een Library Lab gepland wordt in de nieuwe vleugel van de Faculteitsbibliotheek Letteren en Wijsbegeerte die in 2014 open gaat. Cf. de website van het *Ghent Center for Digital Humanities* <<http://www.gcdh.ugent.be>> (geraadpleegd op 17 januari 2013).
- 12 Dit alles wekt misschien de indruk dat Digital Humanities vooral een onderzoeksaangelegenheid is, maar zoals vaak zijn onderzoek en onderwijs ook in deze met elkaar vervlochten en bevatten veel Digital Humanities projecten een didactische component. Zie bijvoorbeeld Burdick. *Digital Humanities* (cf. noot 8), pp. 51-52.
- 13 Posner, Miriam. No Half Measures: Overcoming Common Challenges to Doing Digital Humanities in the Library. *Journal of Library Administration*, 2013, vol. 53, nr. 1, p. 43-52.
- 14 Dat is in ieder geval de stelling van een recent rapport, opgesteld naar aanleiding van een *Young Researchers Forum* van de *European Science Foundation: Changing Publication Cultures in the Humanities*. ESF, 2011. ISBN 9782918428633. Zie ook Harris, Siân. *Moving towards an open access future: the role of academic libraries* [online]. Sage, 2012. <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OARreport.pdf>> (geraadpleegd op 23 januari 2013).
- 15 Cf. Verbist, Peter. Kennis delen door sociaal leren. *META*, januari 2013, nr. 2013/1, p. 19-23.
- 16 Zie, bijvoorbeeld, Collins, Ellen; Jubb, Michael. How do Researchers in the Humanities Use Information Resources? [online], *LIBER Quarterly: The Journal of the Association of European research Libraries*, januari 2012 (geraadpleegd op 17 januari 2013), vol. 21, nr. 2, p. 176-187. <<http://liber.library.uu.nl/index.php/lq/article/view/8017>>

FAIRE CIRCULER LES SAVOIRS

Le courtage du savoir et la médecine translationnelle

Morgan MEYER¹

Chercheur, Centre de Sociologie de l'Innovation, École des Mines de Paris - ParisTech

Le début de cet article a déjà été publié en anglais dans *Science Communication*, Vol 31, n° 1 (2010), sous le titre *The rise of the knowledge broker*. Il a été modifié et traduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

▪ Cet article se focalise sur deux domaines où la mise en circulation des savoirs scientifiques est particulièrement saillante : le courtage du savoir et la médecine translationnelle. Les courtiers du savoir (knowledge brokers) sont des personnes ou des organisations qui font circuler le savoir et créent des liens entre les chercheurs et leurs différents publics. En discutant de l'invisibilité et de l'interstitialité de ces courtiers, l'article soutient que leurs pratiques et leurs outils doivent être analysés. L'article soutient que ces courtiers du savoir ne font pas seulement circuler les savoirs, mais qu'ils produisent également un nouveau type de savoir : le "savoir négocié". Dans un deuxième temps, l'article se concentre sur la médecine translationnelle. La volonté de traduire et rendre mobile des connaissances biomédicales se heurte à des discontinuités - disciplinaires, organisationnelles, linguistiques, culturelles et politiques - entre la biologie et la pratique médicale. La médecine translationnelle est généralement imaginée comme une solution à cette discontinuité, car elle se situe "entre" deux mondes et permet de les connecter.

▪ Dit artikel richt zich op de kennismakelaardij en de translationele geneeskunde als een typisch voorbeeld voor het overbrengen van wetenschappelijke kennis. "Knowledge brokers" of kennismakelaars zijn personen of organisaties die kennis overbrengen en op die manier een band creëren tussen de onderzoekers en hun doelgroepen. Bij de bespreking van de onzichtbaarheid of het zich in een grijze zone bevinden van deze makelaars, gaat het artikel ervanuit dat hun praktijken en voorzieningen dienen te worden geanalyseerd. Het artikel stelt dat de kennismakelaars niet alleen kennis overbrengen, maar daardoor net ook een nieuw soort kennis doen ontstaan: het "weten-hoe-te-makelen". In tweede instantie gaat het artikel in op de translationele geneeskunde. De wil om biomedische kennis toegankelijker te maken, botst op een disciplinaire, organisatorische, taalkundige, culturele en politieke barrière tussen de biologie en de medische praktijk. Translationele geneeskunde wordt algemeen als een oplossing ervaren om deze barrière te overbruggen net omdat ze zich situeert "tussen" de twee werelden van de biologie en de medische praktijk en kan gebruikt worden om ze tot elkaar te brengen.

L'émergence des courtiers du savoir

Dans nos sociétés de la connaissance, un nombre croissant de décisions individuelles et collectives sont prises sur la base de savoirs scientifiques. La communication et la traduction entre science et société sont ainsi devenues de plus en plus importantes. À l'interface entre science, société et politique, on voit ainsi apparaître de nouvelles institutions, de nouveaux métiers, de nouveaux rôles. Depuis deux décennies, le nombre des "courtiers du savoir" et de vulgarisateurs de la science a augmenté considérablement. Le rôle de ces acteurs est de favoriser l'échange, la traduction et l'utilisation des savoirs scientifiques². Cependant, la façon dont les connaissances scientifiques sont transmises et traduites à travers les frontières de différents mondes n'a pas été examinée en profondeur.

"Nous n'avons pas seulement besoin de comprendre comment les connaissances sont fabriquées dans des lieux spécifiques, mais aussi la façon dont les transactions se font entre ces lieux" estime Steven Shapin³. À la lumière de la suggestion de Shapin, cet article passe en revue

une partie de la littérature sur le courtage du savoir afin de développer quelques réflexions sur la façon d'analyser et de théoriser cette pratique. La deuxième partie sera consacrée à l'émergence de la médecine translationnelle.

Que désigne la notion de "courtier du savoir" ? D'une manière générale, les courtiers du savoir peuvent être compris comme des personnes ou des organisations qui facilitent la création, le partage et l'utilisation de savoirs⁴. Leur tâche est d'établir et de maintenir des liens entre les chercheurs et leurs publics, en traduisant de manière appropriée des résultats de recherche⁵. Ils sont capables de faire le lien entre "know-how", "know-why" et "know-who", et travaillent dans le domaine public autant que dans le domaine privé⁶.

Le courtage du savoir est une pratique en vogue dans une large variété de domaines, que ce soit dans l'ingénierie⁷, les sciences⁸, l'informatique⁹, voire même pour des pays entiers¹⁰. Selon certains, le courtage du savoir est une caractéristique fondamentale de ce que l'on appelle les "professionnels postmodernes"¹¹. Bien qu'ils soient le plus souvent employés dans des universités ou des centres de recherche, ces courtiers

ne forment pas (encore) une profession à part entière¹². Leur rôle n'est pas celui du documentaliste, de l'archiviste ou du bibliothécaire traditionnels, c'est-à-dire quelqu'un qui collecte, stocke, conserve, inventorie, gère et rend accessible des savoirs. Leur rôle est de traduire les savoirs et de servir de lien entre le monde de la recherche et ses usagers.

Cependant, est-ce que le courtage du savoir peut avoir lieu n'importe quand et n'importe où ? Le courtage du savoir se réalise généralement dans des lieux bien particuliers, dans des espaces qui privilégient le courtage du savoir à travers les frontières. Quelques exemples peuvent être mentionnés. Les "boutiques de sciences" (science shops) sont des petites entités qui effectuent de la recherche scientifique au nom des citoyens et des communautés locales, répondant ainsi aux besoins du public général en matière d'expertise et de connaissances. Ils agissent en tant qu'intermédiaires entre les universités et divers groupes sociétaux¹³. Dans certaines universités, une nouvelle forme d'organisation – l'office de transfert de technologie – et un nouveau métier – le manager professionnel de transfert de technologie – ont émergé au cours des deux dernières décennies. Ils constituent un groupe professionnel et un espace dédié au travail de courtage aux marges de l'université¹⁴. Citons également l'importance et l'influence croissante des journalistes scientifiques, en particulier pour permettre des raccourcis – raccourcis qui deviennent de plus en plus nécessaires à cause du volume de connaissances scientifiques qui a considérablement augmenté de sorte que même les scientifiques ne peuvent plus être des experts dans leur propre domaine¹⁵. Il est intéressant d'explorer davantage ces espaces de courtage, parce qu'ils se sont développés à l'intersection de mondes qui sont devenus de plus en plus étroitement liés et parce que le flux de savoirs entre ces mondes s'est professionnalisé, formalisé et institutionnalisé. Un secteur-clé, cependant, c'est le secteur des soins de santé où il y a un besoin croissant et urgent de combler le fossé entre les résultats de la recherche et l'utilisation de ces résultats auprès des patients. Voir en particulier le travail théorique et pratique réalisé par la Fondation Canadienne de la Recherche sur les Services de Santé, un exemple souvent cité¹⁶.

Mentionnons donc brièvement deux exemples du domaine de la santé. Ainsi, un projet de recherche sur le courtage du savoir dans une université au Royaume-Uni note que :

"L'écart entre ce qui est connu et ce qui se fait contribue à une mauvaise santé et, finalement, résulte en une perte de temps et d'argent. ...

Différentes façons de combler ce fossé ont été proposées, mais l'une des plus populaires consiste à employer des personnes pour agir comme "courtier du savoir". Leur travail consiste à créer des liens et faciliter le transfert de savoirs entre les chercheurs et les praticiens"¹⁷.

Un autre exemple provient d'un groupe de médecins qui travaillent dans un hôpital en France. Après avoir identifié un certain décalage entre les résultats de recherche thérapeutique disponibles et les prescriptions des médecins ainsi que les difficultés de traduire la recherche en pratique (que ce soit en raison d'un manque de confiance, d'un manque de temps et de ressources, ou de la quantité de données disponibles), ils proposent de combler le fossé entre les connaissances et l'utilisation de celles-ci de la façon suivante :

"collecter et synthétiser de façon complète les rapports d'essais cliniques, noter et classer ces rapports en fonction de leur niveau de preuve, explorer et synthétiser les données en utilisant la méta-analyse, résumer ces résultats, les représenter sous une forme facilement compréhensible, et transmettre l'aperçu des résultats aux prescripteurs au moment où ils en ont besoin"¹⁸.

Comme on peut le voir à travers cet exemple, le courtage fait appel à un éventail de différentes pratiques : l'identification et la localisation de connaissances, la redistribution et la diffusion de connaissances, et le redimensionnement et la transformation de ces connaissances. Faire du courtage du savoir signifie donc bien plus que simplement faire circuler des savoirs, cela signifie aussi transformer les savoirs. Toutefois, malgré ces traits généraux, le courtage du savoir est susceptible d'être très différent dans les divers espaces de courtage mentionnés ci-dessus, notamment parce que les besoins et les attentes des utilisateurs des savoirs peuvent différer sensiblement (que ce soit les communautés locales à la recherche de savoirs spécifiques, les entreprises qui recherchent la rentabilité, les médecins et les patients qui demandent des traitements efficaces, les décideurs politiques qui ont besoin de prendre des décisions, etc.).

Vers une théorie du courtage

Comment théoriser la pratique du courtage du savoir ? Étienne Wenger a proposé une définition utile du terme de courtage, qui peut servir de point de départ : *"le courtage [...] implique des processus de traduction, de coordination et d'alignement entre des perspectives [...] Il exige également la capacité de relier les pratiques en facilitant les transactions entre elles"*¹⁹. Les courtiers du savoir agissent de trois manières

différentes : en tant que gestionnaires des savoirs, en tant qu'agent de liaison (entre producteurs et utilisateurs de savoirs) ou en tant que "constructeurs de capacité" (par l'amélioration de l'accès aux savoirs)²⁰. Ce faisant, ils sont impliqués dans un large éventail d'activités : articulation d'idées et de problèmes, communication, identification, médiation, éducation, etc. Toutes ces activités nécessitent une variété d'outils, tels que l'organisation de séminaires ou de réunions²¹, le développement de bases de données, la production de brochures en langage simple et clair²², la formulation et le cadrage de questions²³, et ainsi de suite. Surtout, les courtiers aident à créer un langage commun, en agissant comme "créateur linguistique", c'est-à-dire en aidant à la construction d'un langage à travers lequel plusieurs parties peuvent s'engager et se comprendre mutuellement²⁴. Toutefois, les dispositifs et les outils de courtage typiques utilisés doivent encore être identifiés et caractérisés plus en détail.

Un concept utile pour théoriser le courtage du savoir est la notion de *traduction*. Michel Callon définit la traduction comme un processus impliquant plusieurs moments : la définition d'un acteur ; le fait de tester, stabiliser et spécifier les rôles de cet acteur ; et, rendre cet acteur mobile²⁵. Pour utiliser les mots de John Law : "*Traduire, c'est connecter, déplacer, faire bouger, changer d'un endroit, d'une modalité, d'une forme à une autre tout en conservant quelque chose. Seulement quelque chose. Pas tout. Donc de perdre quelque chose. Trahir ce qui n'est pas transporté*"²⁶. Le courtage peut donc être conçu comme une traduction qui met l'accent sur les caractéristiques suivantes : le besoin d'au moins deux traductions simultanées et une réification et une visibilité accrue du rôle des "traducteurs", c'est-à-dire des courtiers.

Citons aussi Shinn qui a proposé le terme de transversalité, une pratique qui "*traverse les frontières cognitives, économiques et sociétales*"²⁷. Shinn a, en particulier, identifié un groupe informel et non-officiel de personnes, les "technologues de recherche" ("research technologists"), qui opère à l'interface entre institutions. Il écrit : "*Ils sont situés entre des professions et organes orthodoxes et sont donc interstitiels. Ils font deux choses à la fois : maintenir des différenciations et des divisions de travail instituées et les violer*"²⁸.

On conçoit ordinairement le mouvement et le positionnement de ces courtiers du savoir comme ceux d'un "entre-deux", occupant un espace interstitiel entre deux mondes²⁹. Toutefois, si on suit de près le travail d'un courtier, on s'aperçoit vite que les déplacements effectués et imaginés par ce courtier sont bien plus complexes et multi-

formes qu'un simple va-et-vient entre deux mondes³⁰. En se basant sur les descriptions et les métaphores que mobilisent les courtiers eux-mêmes, on peut rendre compte de la géographie du travail des courtiers du savoir et élucider ainsi les trajectoires et "politiques de positionnement"³¹ en jeu dans l'intermédiation du savoir.

Une manière fructueuse de conceptualiser la position de "entre" deux est de penser en termes de périphéries. Le terme de "périphérie de la pratique" ("periphery of practice") a été développé dans la littérature sur les communautés de pratique³² et il a été soutenu qu'il y a des façons "multiples, variées, plus ou moins engagées et inclusives" de participer³³. Quid, donc, des acteurs qui sont périphériques à deux mondes ? Que dire de ces gens qui ne sont pas sur une trajectoire qui mène vers l'inclusion soit dans l'un soit dans l'autre monde, mais qui sont perpétuellement sur une trajectoire périphérique ou une trajectoire frontière ? D'autant plus, que selon certains, les courtiers du savoir sont bien placés pour résister aux "dogmes" des domaines qu'ils veulent réunir³⁴. Comment est-ce que les courtiers du savoir parlent, vivent et acquièrent du capital du fait de leur "périphéricité double", c'est-à-dire, du fait qu'ils sont partiellement reliés aux deux mondes qu'ils relient ? Et quel est le coût d'être marginal à une multiplicité de mondes, surtout si ces marginalités sont considérées avec suspicion ? Ce genre de questions mérite un examen plus approfondi.

La visibilité/invisibilité du courtier est une question souvent discutée dans la littérature. Malgré l'émergence d'espaces spécialisés dans la traduction des savoirs, le courtage du savoir reste souvent méconnu³⁵. Il existe peu de formations pour les courtiers du savoir³⁶. Et c'est une activité qui n'est généralement pas reconnue dans les institutions³⁷ et qui tend à être invisible et se dérouler "en coulisses"³⁸. Par conséquent, les courtiers du savoir vont souvent chercher à rendre leurs rôles et leurs travaux plus visibles. On peut donc parler d'une "mise en visibilité" politique du travail de courtage. Cela peut être particulièrement difficile dans le système de valeurs et de hiérarchies du monde académique, un monde qui privilégie et récompense plutôt le travail à l'intérieur de disciplines, les articles de revues, les subventions de recherche³⁹ ainsi que les liens organisationnels monopolistiques⁴⁰.

Pour illustrer ce point, voici un extrait d'un entretien sur les boutiques des sciences :

"Les boutiques des sciences... ne seront jamais des départements universitaires. ... Les boutiques des sciences ont un but particulier et un rôle particulier - d'agir en tant que courtier entre

au moins deux mondes est une chose extrêmement difficile à faire et je pense que si les boutiques des sciences étaient jugées strictement selon les règles d'un monde ou de l'autre, elles se retrouveraient toujours à court"⁴¹.

Il faut cependant noter que l'invisibilité a aussi ses avantages : certains technologues de recherche optent pour une invisibilité (sociale) parce que ceci est *"pleinement compatible avec les principes de la position interstitielle et une telle mesure réduit considérablement le risque de jalousie et d'hostilité"* et permet d'éviter des luttes internes⁴². Peut-être que cette invisibilité est inévitable : parce que le rôle des courtiers du savoir est de déplacer, de faire bouger, de faire circuler des savoirs à travers des frontières, de vouloir ériger des frontières (autour de leurs propres pratiques) n'est probablement pas une option durable.

Par ailleurs, les courtiers du savoir produisent, permettent et facilitent des mouvements et ils sont eux-mêmes en mouvement. Ils se déplacent entre différents mondes sociaux. Non seulement ils sont engagés dans le transfert de savoirs dans une seule direction, ils sont aussi engagés dans un échange de savoirs par leur déplacement entre différents lieux. Il est utile de mentionner ici Osborne qui définit un médiateur comme *"travailleur intellectuel comme animateur, réparateur, catalyseur et courtier d'idées. Peut-être le trait saillant [...] est l'association des médiateurs avec le mouvement. Le médiateur est tout simplement celui qui fait bouger les choses"*⁴³. Par conséquent, le mot "transfert" ne rend pas justice aux pratiques des courtiers du savoir. Certains préfèrent utiliser des termes tels que "voyage" ("travel") et "transformation" au lieu de "transfert"⁴⁴. Comme d'autres formes de médiation, le courtage des savoirs est en effet collectif et interactif⁴⁵. Dans le cas du courtage des savoirs, cette exploration collective repose sur deux principaux mouvements. D'une part, il y a une traduction de savoirs d'un monde à l'autre. D'autre part, on peut observer des efforts visant à rendre les savoirs socialement, politiquement et/ou économiquement plus "robustes" (c'est-à-dire, des volontés de s'assurer que des savoirs produits soient socialement acceptables et responsables et/ou politiquement utilisables et/ou économiquement valorisables).

Le produit final de cette mise en circulation et traduction du savoir est la production d'une nouvelle forme de savoir, le "brokered knowledge" (que j'appelle "savoir négocié"). Il s'agit d'un savoir qui a été dé- et réassemblé ; un savoir rendu plus robuste, plus utilisable ; un savoir qui doit servir localement à un moment donné. Tous ces points soulèvent non seulement des questions

au sujet de l'invisibilité, l'interstitialité et l'interactivité des courtiers du savoir, mais les chercheurs en sciences sociales se doivent d'analyser plus amplement leurs pratiques, les dispositifs qu'ils créent et utilisent, et les avantages, et les inconvénients de leur situation périphérique.

La médecine translationnelle

La médecine translationnelle est un lieu de courtage, de traduction et de transfert de savoir. Certains décrivent la médecine translationnelle comme un "nouveau paradigme"⁴⁶, une "nouvelle discipline", ou encore un des mots-clés les plus "chauds" dans la médecine depuis le début du 21^e siècle⁴⁷. Selon Elias Zerhouni, éditeur en chef de la revue *Science Translational Medicine* et ancien directeur du National Institute for Health (NIH) américain, *"la création d'une discipline redéfinie de la médecine translationnelle nécessitera l'émergence d'une communauté nouvelle et dynamique de scientifiques dévoués, qui collaborent pour combler les lacunes du savoir"*⁴⁸. D'un point de vue sociologique, cependant, la médecine translationnelle reste très peu étudiée⁴⁹. Cette nouvelle forme de médecine présente deux intérêts majeurs : elle se prête bien à une étude sur le courtage du savoir et elle représente une niche pour les sciences sociales.

"From bench to bedside"

L'idée essentielle de la médecine translationnelle est de créer des liens : des liens entre recherche fondamentale et recherche clinique ; entre la paillasse du laboratoire de recherche et le chevet du patient dans un hôpital. D'aller "from bench to bedside" et "from bedside to bench". Les défenseurs de la médecine translationnelle partent toujours du même constat : les liens qui existent entre les laboratoires et les hôpitaux posent problème, ils sont trop lents, trop longs, ou trop coûteux. Trop lents, puisque le laps de temps entre la découverte d'une nouvelle molécule ou d'une nouvelle thérapie et le moment où celle-ci est effectivement utilisée dans la pratique est de plusieurs années. Trop long, puisqu'il faut parcourir plusieurs disciplines, institutions, professions, etc. Trop coûteux, puisque le développement d'une molécule coûte des millions. Seulement 5 % environ des nouvelles molécules sont finalement mises sur le marché.

Le but affiché de la médecine translationnelle est donc de mieux comprendre les maladies et de découvrir ou améliorer les approches diagnostiques ou thérapeutiques pour les patients. À cet effet, on s'efforce d'utiliser les connaissances de

la recherche pour produire des médicaments, outils ou traitements pour mieux soigner les patients. Ce faisant deux fins sont recherchées : améliorer la santé et gagner de l'argent avec des connaissances biomédicales. Les deux sens du terme "translationnel" sont donc d'aller "from bench to bedside" (vers la pratique médicale) et "from bench to market" et ainsi traduire des savoirs en produits et marchandises⁵⁰.

Un exemple d'une telle trajectoire, c'est la maladie du sang dite "Maladie de Vaquez", qui produit une prolifération anormale des globules rouges. Récemment des chercheurs ont découvert la mutation génétique responsable et ont élaboré un test de diagnostic pour cette maladie, et ils ont identifié la protéine qui pourrait devenir une cible thérapeutique. Un médicament pourrait voir le jour prochainement. D'un gène dans un laboratoire, on peut donc passer à un test pour un diagnostic et, peut-être un jour, à un médicament pour une thérapie. Autre exemple : en clinique, on observe un nombre variable de rechutes pour le cancer du sein ; on tente de prédire par des marqueurs biologiques les personnes à risque afin de traiter par chimiothérapie uniquement celles-ci ; on développe une "signature génomique prédictive" pour la maladie.

La médecine translationnelle se développe surtout aux États-Unis. C'est le National Institute for Health qui s'y est le premier intéressé (avec sa *Roadmap for Medical Research* en 2003) et qui a établi des centres de recherche translationnelle pour aider les scientifiques à traduire de nouveaux produits issus du laboratoire en innovations utiles. Cette assistance est multiple : études de laboratoire pour comprendre le mécanisme d'action d'une thérapie ; synthèse préclinique de médicaments et tests de toxicité, etc. En Europe, une partie des 6 milliards d'euros de subvention de la part de la Commission Européenne pour la recherche en santé sont dédiés à la médecine translationnelle, et des centres se créent en Allemagne, en France, en Angleterre, etc.⁵¹. En France par exemple, on observe la création de Centres d'Investigation Clinique, la création du Laboratoire de Recherche Translationnelle à l'Institut de Cancérologie Gustave Roussy, la création d'unités de recherche dans des universités, le lancement de formations pour médecins par l'Institut National du Cancer⁵². À côté de la création d'institutions, des journaux dédiés spécifiquement à la médecine translationnelle voient le jour, comme le *Journal of Translational Medicine* (en 2003), le *Journal of Cardiovascular Translational Research* (en 2008), ou encore *Science Translational Medicine* (en 2009).

Un objet émergent

La médecine translationnelle est donc un objet émergent. On observe la création de nouvelles institutions, de nouveaux journaux, de nouveaux réseaux, de nouveaux emplois, etc. Mais la médecine translationnelle est également émergente dans le sens où il n'y a, pour l'instant, pas de définition claire et unique du terme. Ceux qui développent des programmes de recherche éprouvent souvent des difficultés à définir les objectifs et les compétences à développer⁵³. Des questions se posent aussi sur le cadre juridique, éthique et pratique ; sur les ressources matérielles et humaines ; sur la nécessité de formations ; sur le recrutement et la promotion de chercheurs⁵⁴. Selon l'historienne de la science Alison Kraft, la médecine translationnelle est une force de changement (elle restructure le paysage institutionnel de la biomédecine) ; elle crée de nouvelles formations institutionnelles, professionnelles et disciplinaires ; et elle rééquilibre la dynamique entre la paillasse du chercheur et le lit du malade, etc.⁵⁵

Certaines critiques se font déjà entendre : que la médecine translationnelle serait seulement une mode, qu'elle ferait diverger les financements de la recherche, qu'elle serait de moindre qualité que la "vraie science"⁵⁶. D'autres estiment que depuis des années déjà, on mène des travaux de ce genre et que le "bench to bedside" n'est pas une bonne appellation puisqu'il s'agit d'une approche beaucoup plus itérative avec un jeu constant entre différents acteurs⁵⁷. Dans leur livre *Biomedical Platforms*, Keating et Cambrosio remarquent depuis un certain nombre d'années déjà, que l'on voit l'émergence d'une nouvelle configuration institutionnelle et matérielle qui tente d'entrecroiser la biologie et la médecine (par des "plateformes biomédicales"), mais que cette nouvelle configuration n'a pas eu besoin d'attendre l'invention du terme "médecine translationnelle"⁵⁸.

La discontinuité du biologique et du médical

Nombreux sont les obstacles et les barrières qui rendent difficiles les traductions entre la paillasse du chercheur et le lit du malade. La médecine translationnelle est souvent dite "lost in translation"⁵⁹. Mentionnons quelques-uns de ces obstacles :

- la difficulté de passer d'un modèle (animal, in vitro) à l'humain ;
- le fait qu'une maladie n'est pas un objet simple, mais hétérogène et complexe ;
- des considérations éthiques et pratiques ;

- des barrières linguistiques et culturelles entre chercheurs et praticiens ;
- le "fantôme" des OGM qui rend difficilement acceptable des procédés génétiques⁶⁰.

À ces problèmes s'ajoutent des problèmes financiers et légaux, d'échantillons qui ne sont pas adéquats, d'un manque de personnes qualifiées, des problèmes de banques de données qui ne sont pas compatibles, d'un manque de support, etc.⁶¹ Dans son livre *Inventer la Biomédecine*, Gaudillière parle même d'une "discontinuité du biologique et du médical" :

*"Entre l'univers contrôlé des systèmes expérimentaux et la variabilité des corps ; entre les modèles et ce dont ils sont censés être les modèles ; entre la relative facilité de la découverte étiologique et l'effroyable complexité de l'innovation thérapeutique [...]"*⁶².

Pour remédier à cette discontinuité, l'importance de médiateurs, dont les "scientifiques-cliniciens", est cruciale⁶³. La personne "idéale" pour faire de la médecine translationnelle est quelqu'un avec une double formation : dans le soin de patients et dans la recherche de laboratoire⁶⁴. Ces scientifiques-cliniciens – dont le rôle reste à clarifier et dont le statut demeure incertain⁶⁵ – peuvent remédier à certains problèmes de traduction puisqu'ils parlent deux "langues", celle de la recherche et celle de la pratique clinique. Une caractéristique que l'on retrouve en général chez tout courtier du savoir (voir plus haut).

On peut prendre cette discontinuité comme points de vue et d'analyse privilégiés. Les tensions et les problèmes de traduction des connaissances biomédicales peuvent être considérés comme fructueux, dans la mesure où ils font apparaître des différences "trans-sites", c'est-à-dire des différences entre des lieux différents qui apparaissent justement à travers la volonté de faire circuler des savoirs entre ceux-ci. Ceci peut nous aider à élucider en quoi le laboratoire biomédical et la clinique sont des espaces avec des temporalités, spatialités, socialités différentes, et la façon dont ils incarnent des régimes différents de production du savoir et d'utilisation de ces savoirs.

La médecine translationnelle peut donc être conceptualisée à la fois comme un objet émergent et relationnel (pour ainsi explorer l'ontologie de "choses-en-train-de-se-faire"⁶⁶) et

comme une pratique de courtage. Le but n'est donc pas de la définir comme une nouvelle discipline ou un nouveau paradigme, mais de mettre l'accent sur les multiples liens et barrières qui existent entre la paillasse du chercheur et le lit d'un patient. Et ainsi d'explorer comment et pourquoi la volonté de traduire et rendre mobile des connaissances biomédicales se heurte à des discontinuités – disciplinaires, organisationnelles, linguistiques, culturelles, temporelles et politiques – entre la biologie et la médecine. La médecine translationnelle est bel et bien un objet qui se situe "entre" des mondes, un objet à la fois politique, économique, biologique, médical, culturel et éthique.

Conclusion

Pour conclure, soulignons que les pratiques et les outils mis en œuvre pour faire circuler les savoirs méritent toute notre attention. D'un côté, ils nous permettent de retravailler les notions de traduction, de courtage, de médiation et d'intermédiation et ainsi construire une compréhension empiriquement et théoriquement robuste de cette mise en circulation. Un terme comme "courtage", que l'on utilise d'habitude dans le monde économique et des finances, peut donc être utilisé pour rendre visible et mieux comprendre des nouvelles pratiques, des nouveaux espaces et des nouvelles identités dans la société des connaissances contemporaine. De l'autre côté, on peut ainsi contribuer à la littérature sociologique et géographique en explorant l'émergence et le caractère multidimensionnel et itératif du "réseau de courtage" qui s'est développé ces dernières années. En d'autres mots, on peut ainsi développer une *socio-géographie de la circulation des savoirs scientifiques* en suivant les transformations et les traductions de ces savoirs lors de leur circulation entre différents mondes.

Morgan Meyer

*École des Mines de Paris - ParisTech
Centre de Sociologie de l'Innovation
60, Boulevard Saint-Michel
75006 Paris
France
morgan.meyer@mines-paristech.fr*

Août 2012

Notes

- 1 L'auteur tient à remercier : Madeleine Akrich, Christopher Boon, Michel Callon, Liliana Doganova, Antoine Hennion, Brice Laurent, Sabine Maasen, Cécile Meadel, Susan Molyneux-Hodgson, Fabian Muniesa, Neil Pollock, Jörg Potthast, Soledad Penafiel, Susanna Priest, Vololona Rabeharisoa, Catherine Remy, Katharina Schlierf et Kate Woodthorpe.
- 2 Notons que le terme de broker est utilisé dans une large variété de domaines et disciplines : *"In business, a broker is an agent, promoter, dealer, fixer, trader, someone who buys and sells; in politics, a broker is a diplomat, mediator, go-between, negotiator; in the information world, a broker is someone who knows how to access or acquire information and who provides a gateway to information resources; in education, a broker is a proactive facilitator who connects people, networks, organizations and resources and establishes the conditions to create something new or add value to something that already exists"* (Jackson, N. Introduction to brokering in higher education. Dans N. Jackson (Ed.), *Engaging and changing higher education through brokerage*. Aldershot, Ashgate, 2003, p. 3-20 (p. 4).).
- 3 Shapin, S. Placing the view from nowhere: Historical and sociological problems in the location of science. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 1998, vol. 23, p. 5-12.
- 4 Sverrisson, A. Translation networks, knowledge brokers and novelty construction: Pragmatic environmentalism in Sweden. *Acta Sociologica*, 2001, vol. 44, p. 313-327.
- 5 Lomas, J. The in-between world of knowledge brokering, *BMJ*, 2007, vol. 334, p. 129-132.
- 6 Blondel, D. L'émergence des "knowledge brokers" (courtiers de science) et des KIBS: Knowledge-intensive business service. Papier présenté à *Au Carrefour de la science, de la technologie, de l'économie, de la culture et de la société: Les métiers ouverts aux docteurs par le besoin d'expertise*, Institut Henri Poincaré, Paris, 13 Mars 2006.
- 7 Johri, A. Boundary spanning knowledge broker: An emerging role in global engineering firms. Papier présenté à la *38th ASEE/IEEE Frontiers in Education Conference*, Saratoga Springs, NY, 22-25 Octobre 2008.
- 8 Kissling-Naf, I. From a learned society to a 21st-century broker: The Swiss Academy of Sciences as a partner in the dialogue with society. *International Journal of Technology Management*, 2009, vol. 46, p. 120-131.
- 9 Pawlowski, S. D.; Robey, D.; Raven, A. Supporting shared information systems: Boundary objects, communities, and brokering. In *Proceedings of the twenty first international conference on Information systems* Atlanta, Association for Information Systems, 2000, p. 329-338.
- 10 Oldham, G.; McLean, R. *Approaches to knowledge-brokering* [en ligne]. <http://www.iisd.org/pdf/2001/networks_knowledge_brokering.pdf> (consulté le 3 avril 2009).
- 11 Kakihara, M.; Sorensen, C. *"Post-modern" professionals' work and mobile technology. New ways of working in IS*". Papier présenté à la 25th Information Systems Research Seminar in Scandinavia, Copenhagen Business School, Frederiksberg, Denmark 10-13 August 2002.
- 12 Knight, C.; Lightowler, C. Reflections of "knowledge exchange professionals" in the social sciences: emerging opportunities and challenges for university-based knowledge brokers. *Evidence & Policy*, 2010, vol. 6, n° 4, p. 543-556.
- 13 Wachelder, J. Democratizing Science: Various Routes and Visions of Dutch Science Shops. *Science, Technology and Human Values*, 2003, vol. 28, n° 2, p. 244-273.
- 14 Vogel, A.; Kaghan, W. N. Bureaucrats, Brokers, and the Entrepreneurial University. *Organization*, 2001, vol. 8, no° 2, p. 358-364 ; Jacobson, N.; Butterill, D.; Goering, P. Organizational factors that influence university-based researchers' engagement in knowledge transfer activities. *Science Communication*, 2004, vol. 25, p. 246-259.
- 15 Clemens, E. S. Of asteroids and dinosaurs; the role of the press in the shaping of scientific debate. *Social Studies of Science*, 1986, vol. 16, p. 421-456 (p. 445).
- 16 CHSRF (Canadian Health Services Research Foundation). *The theory and practice of knowledge brokering in Canada's health system*. Ottawa, Canada, 2003.
- 17 Leeds Institute of Health Sciences. *Knowledge brokering: transferring research into practice* [en ligne]. <<http://www.leeds.ac.uk/lihs/psychiatry/knowledgetransfer1.html>> (consulté le 13 Novembre 2009) ; voir aussi : Ward, V.; House, A.; Hamer, S. Knowledge brokering: The missing link in the evidence to action chain? *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 2009, vol. 5, p. 267-279.

- 18 Boissel, J.-M.; Amsallem, E.; Cucherat, M.; Nony, P.; Haugh, M. C. Bridging the gap between therapeutic research results and physician prescribing decisions: knowledge transfer, a prerequisite to knowledge translation. *European Journal of Clinical Pharmacology*, 2004, vol. 60, p. 609-616 (p. 609).
- 19 Wenger, E. *Communities of practice: learning, meaning, and identity*. Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (p. 109).
- 20 Cf. note 10.
- 21 Cf. note 4, p. 317.
- 22 Kramer, D. M.; Wells, R. P. Achieving buy-in: Building networks to facilitate knowledge transfer. *Science Communication*, 2005, vol. 26, n° 4, p. 428-444.
- 23 Campell, D.; Donald, B.; Moore, G.; Frew, D. Evidence Check: knowledge brokering to commission research reviews for policy. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 2011, vol. 7, n° 1, p. 97-107.
- 24 Barnett, R. Foreword. In Jackson, N. (dir.) *Engaging and changing higher education through brokerage*. Aldershot, Ashgate, 2003, p. xvi-xviii.
- 25 Callon, M. Some elements of a sociology of translation: domestication of the scallops and the fishermen of Saint Brieuc bay. In Law, J. (dir.) *Power, action and belief: A new sociology of knowledge*. London, Routledge, 1986, p. 196-233.
- 26 Law, J. *Aircraft stories. Decentring the object in technoscience*. Durham, Duke University Press, 2002 (p. 99).
- 27 Shinn, T. The Triple Helix and New Production of Knowledge: Prepackaged Thinking on Science and Technology. *Social Studies of Science*, 2002, vol. 32, n° 4, p. 599-614 (p. 611).
- 28 Cf. note 27, p. 612.
- 29 Bielak, A.T.; Campell, A.; Pope, S.; Schaefer, K.; Shaxon, L. From Science Communication to Knowledge Brokering: the Shift from "Science Push" to "Policy Pull". In *Communicating Science in Social Contexts*, Springer Netherlands, 2008, p. 201-226; Lomas, cf. note 5; Schaffer, S.; Roberts, L.; Raj, K.; Delburgo, J. (dir.) *The Brokered World: Go-Betweens and Global Intelligence, 1770-1820*. Science History Publications, 2009 ; Shinn, cf. note 27.
- 30 Meyer, M. Les courtiers du savoir, nouveaux intermédiaires de la science. *Hermes*, 2010, vol. 57, p. 165-171.
- 31 De Laet, M. Patents, Knowledge, and Technology Transfer: On the politics of Positioning and Place. In De Laet, M. (dir.) *Research in Science and Technology Studies: Knowledge and Technology Transfer*, Oxford, Elsevier, 2002, p. 213-237.
- 32 Cf. note 19, p. 117.
- 33 Lave, J.; Wenger, E. *Situated learning: Legitimate peripheral participation*. Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p 35-36.
- 34 Hargadon, A. B. Brokering knowledge: Linking learning and innovation. *Research in Organizational Behaviour*, 2002, vol. 24, p. 41-85 (p. 77).
- 35 Johri, cfr note 7; Wenger, cf. note 19, p. 110.
- 36 SurrIDGE, B.; Harris, B. Science-driven integrated river basin management: A mirage? *Interdisciplinary Science Reviews*, 2007, vol. 32, p. 298-312.
- 37 Cf. note 29.
- 38 Vogel et Kaghan, cf. note 19; Knight et Lightowler, cf. note 12.
- 39 SurrIDGE et Harris, cf. note 36, p. 309.
- 40 Joerges, B.; Shinn, T. A fresh look at instrumentation: an introduction. In Joerges, B ; Shinn, T. (dir.) *Instrumentation between science, state and industry*. Kluwer, 2001, p. 1-13 (p. 8).
- 41 Anonymous. Policy is a process—living knowledge is a flow [Interview]. *International Journal of Community Based Research*, 2004, vol. 3, p. 5-6 (p. 5).

- 42 Shinn et Joerges, 2002, op. cit., p. 215.
- 43 Osborne, T. On mediators: intellectuals and ideas trade in the knowledge society. *Economy and Society*, 2004, vol. 33, n° 4, p. 430-447 (p. 440).
- 44 Cf. note 31.
- 45 Cf. note 43, p. 443.
- 46 Brechot, C. La recherche translationnelle en santé, un nouveau paradigme. *M/S Médecine Sciences*, 2004, vol. 20, n° 10, p. 939-940.
- 47 Lee, W. et al. The Launch of the American Journal of Translational Research. *American Journal of Translational Research*, 2009, vol. 1, n° 1.
- 48 Zerhouni, E. A. Space for the Cures: *Science* Launches a New Journal Dedicated to Translational Research in Biomedicine. *Science Translational Medicine*, 7 October 2009.
- 49 Mentionnons néanmoins, les travaux de Steven Wainwright et co-auteurs et ceux de Janet Atkinson-Grosjean et co-auteurs. Dans les principales revues académiques en sociologie des sciences, le thème est quasi absent (à l'exception de la revue *Social Science and Medicine*). En France, c'est surtout dans la littérature grise, que la médecine translationnelle est abordée.
- 50 Woolf, S. The Meaning of Translational Research, *Journal of the American Medical Association*, 2008, vol. 299, n° 2.
- 51 Pour un état des lieux, voir : Shahzad, A. et al. Global translational medicine initiatives and programs. *Translational Biomedicine*, 2011, Vol. 2, n° 3, p. 1-7.
- 52 Vassal, G. et al. Recherche translationnelle et plan Cancer. *Bulletin du Cancer*, 2007, vol. 94, n° 12.
- 53 Rubio, D. et al. Defining Translational Research. *Academic Medicine*, 2010, vol. 85, n° 3.
- 54 Thervet, E. Recherche translationnelle : une nouvelle approche de la médecine moderne. *Le Courrier de la transplantation*, 2009, vol. 9, n° 1, p. 6-9.
- 55 Kraft, A. New light through an old window: What's new about translational research in biomedicine? Papier présenté au Annual meeting of the *Society for Social Studies of Science*, Washington, DC., 28-31 Octobre 2009.
- 56 Brander, C. et al. AAAS joins the Translation Medicine Family. *Journal of Translational Medicine*, 2009, vol. 7, n° 32.
- 57 Nussenblatt, R. et al. Translational Medicine – doing it backwards", *Journal of Translational Medicine*, 2010, vol. 8, n° 12.
- 58 Keating, P.; Cambrosio, A. *Biomedical Platforms. Realigning the Normal and the Pathological in Late-Twentieth-Century Medicine*. MIT Press, 2003.
- 59 Mankoff, S. P.; Brander, C.; Ferrone, S.; Marcolina, F. Lost in Translation: Obstacles to Translational Medicine. *Journal of Translational Medicine*, 2004, vol. 2, n° 14.
- 60 Voir, entre autres, Wainwright, S. P. et al. From bench to bedside? Biomedical scientists' expectations of stem cell science as a future therapy for diabetes. *Social Science & Medicine*, 2006, vol. 63, n° 8, p. 2052-2064.
- 61 Littman, B. et al. What's next in translational medicine? , *Clinical Science*, 2007, vol. 112.
- 62 Gaudillière, J-P. *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*. Paris, La Découverte, 2002.
- 63 Atkinson-Grosjean, J. et al. Translational Science and the Hidden Research System. *ACSIP09. Organizations of Science and Innovation*, 2009.
- 64 Kong, H. et al. Bridging the Translational Research Gap. *Journal of Investigative Dermatology*, 2010, vol. 130.
- 65 Ogilvie, D. et al. A translational framework for public health research. *BMC Public Health*, 2009, vol. 9, n° 116.
- 66 Jensen, C. B. *Ontologies for developing things: making health care futures through technology*. Rotterdam, Sense Publishers, 2010.

BIBLIOGRAFISCHE ONDERNEMINGEN ROND 1900 (deel 3)

De historiografie van de beweging¹

Paul SCHNEIDERS

Documentatiehistoricus op rust

▪ De geschiedschrijving van de documentaire informatie en de documentatiebeweging steekt schril af tegen de bibliotheekgeschiedschrijving qua aantal studies. Ze kreeg nauwelijks aandacht van Clio ondanks het opkomen van "documentaire informatie" als wetenschap vanaf de jaren 1960 en dit sinds de eerste poging tot het schrijven van een geschiedenis van documentatie - *Traité de documentation* - door Paul Otlet in 1934. In de jaren 1950 werd de wenselijkheid van een documentatiegeschiedenis nochtans hoorbaar. Enkel in de Verenigde Staten van Amerika (USA) en de Duitse Bondsrepubliek (BRD) zijn aanzetten tot een moderne beoefening van de geschiedenis van de documentaire informatie terug te vinden tot begin jaren 1980.

▪ Les lacunes dans l'historiographie de l'information et du mouvement documentaires sautent aux yeux lorsqu'on considère le nombre d'études consacrées à celle des bibliothèques. Elle ne reçut que très peu d'attention de la part de Clio, malgré l'émergence de l'« information documentaire » en tant que science dès les années 60, et ce depuis la première tentative de rédaction d'une histoire de la documentation par Paul Otlet en 1934 - dans son *Traité de la Documentation*. Dans les années 50, l'opportunité d'une histoire de la documentation fut cependant largement exprimée. Ce n'est qu'aux États-Unis d'Amérique et en République fédérale d'Allemagne qu'une amorce d'exercice d'histoire de l'information documentaire vit le jour, au début des années 80.

In dit artikel verschijnt het derde deel van *Bibliografische ondernemingen rond 1900*, namelijk *De historiografie van de beweging*. De twee eerste delen, *Eenheid in verscheidenheid*² en *De beweging als cultuurhistorisch verschijnsel*³, verschenen reeds eerder in de *Bladen voor Documentatie*. Samen vormen deze drie delen het tweede hoofdstuk van het academisch proefschrift, *De bibliotheek- en documentatiebeweging 1880-1914; bibliografische ondernemingen rond 1900*, dat Paul Schneiders op 20 april 1982 voorlegde en verdedigde ter verkrijging van de graad van doctor in de Letteren aan de Universiteit van Amsterdam. Het artikel werd grotendeels overgenomen op kleine weglatingen en spellingsaanpassingen na en weerspiegelt de stand van zaken begin jaren 1980.

Bibliotheekgeschiedenis

Langzamerhand hoeven geïnteresseerden in de bibliotheekgeschiedenis niet meer te klagen over een schrijnend tekort aan literatuur. Buiten onze grenzen is zelfs van een opleving van de bibliotheekgeschiedschrijving sprake en ook in Nederland is juist de laatste paar jaar op bibliotheekhistorisch gebied het een en ander verschenen⁴.

De *Annual bibliography of the history of the printed book and libraries* (editor H.D.L. Vervliet; eerste aflevering 1973) geeft een fors aantal titels, het Amerikaanse *Journal of library history* is in 1981 zijn zestiende jaargang ingegaan. De Library History Group van de Britse Library Association startte in 1967 met een tijdschrift en in West-Duitsland is sinds 1979 de Arbeitskreis für Biblio-

theksgeschiede actief, verbonden aan de Herzog August Bibliothek in Wolfenbüttel. De "library movement" in Amerika heeft inmiddels zijn historici gevonden; de herdenking van 1876 heeft in 1976 verschillende belangrijke historische bijdragen opgeleverd; over kopstukken als Billings, Cutter en Dewey zijn goede biografieën beschikbaar.

Geschiedschrijving van documentaire informatie?

Schril steekt hierbij de geschiedschrijving af van documentaire informatie. Documentaire informatie is in de laatste twintig jaar als internationale, multidisciplinaire wetenschap naar voren getreden, haar plaats zoekend in een wereld waarin zoveel "zenders" en "ontvangers" zijn, "kanalen" en "ruis". Documentaire informatie wortelt als techniek en recentelijk als wetenschap die informatieprocessen onderzoekt, in de "global village" met een informatie-industrie.

De vakliteratuur van "Information und Dokumentation" [Informatie en Documentatie] en "Information Science" [Informatiewetenschap] groeit onstuimig. In referaatbladen als *Information Science Abstracts; Library & Information Science Abstracts* en *Bulletin signalétique 101; Sciences de l'information; Documentation* worden jaarlijks ettelijke duizenden publicaties vermeld. De *Encyclopedia of library and information science* telt nu, eind 1981, 31 delen en is gevorderd tot de letter U.

Het wetenschappelijk bibliotheekwezen heeft de hele geschiedenis door een sterk conserverende,

historische inslag gehad met grote aandacht voor bibliotheekgeschiedenis, geschiedenis van het boek en de paleografie. De bibliotheekwetenschap dankt haar ontstaan aan negentiende-eeuwse bibliothecarissen die tevens historici, filologen, literatoren, juristen of theologen waren. De bibliotheekgeschiedenis is een internationaal erkende tak van de geschiedenis.

Documentatie en de jonge documentaire informatie daarentegen bekreunen zich niet om hun verleden, - de werkers zijn praktisch ingesteld en worden veelal uit de wereld der speciale bibliotheek gerecruteerd. Toch hadden de beide juristen Otlet en La Fontaine wel degelijk grote belangstelling voor het verleden en zij hebben daar ook over geschreven. Hun sterk sociaal gerichte belangstelling voor documentatie werd evenwel in een pure techniek vertaald door bibliothecarissen-chemici, bibliothecarissen-technici en bibliothecarissen-economisten. Verbeteringen in de technieken van opslag en ontsluiting (information storage and retrieval) gingen centraal staan en krijgen ook nu nog verreweg de meeste aandacht in de literatuur en op de congressen. Die preoccupatie is dus eveneens een erfenis, zij het er één van recentere datum. Toen Windel de inhoud van de eerste tien jaargangen (1950-1960) van het gezaghebbende *Nachrichten für Dokumentation* geanalyseerd had, was zijn slotsom: "*Instrumenteel denken, aldus het beroepsfeitelijke onderbrengen van arbeid onder een waardenvrij gepostuleerde doel-middel relatie en de hypostase van techniek en veronachtzaming van haar sociaal aspect, leiden naar een begrip/begrijpen van documentatie dat zich primair aan haar technologisch aspect vastmaakt*"⁵.

Clio en de documentatiebeweging

Op de vraag waardoor de documentatiebeweging zo geringe aandacht van de muze Clio gekregen heeft, is al hier boven indirect en gedeeltelijk een antwoord gegeven. De bibliotheekhistorici, eerst aangewezenen toch om ook documentatie in een historisch perspectief te plaatsen, hebben hun werkkring vrijwel altijd in het wetenschappelijke, universitaire bibliotheekwezen. Heel begrijpelijk boeit hen vooral het verleden van dat instituut waar documentatie pas omstreeks 1960 erkenning kreeg. De bibliotheek als schatkamer had hun aandacht, de historische ontwikkeling van de sleutels waarmee de schatkamer toegankelijk werd gemaakt, interesseerde hen minder.

De geschiedschrijving van de openbare bibliotheek heeft zich vanzelfsprekend geconcentreerd op de openbare bibliotheek als maatschappelijke, sociaal-pedagogische instelling, en niet op de ontsluitingsactiviteiten aldaar ontwikkeld.

Met de documentatiebeweging onderhouden de speciale bibliotheken bijzondere banden maar "de" speciale bibliotheek bestaat niet. Het soort is in werkelijkheid een bont conglomeraat, variërend van éénmans bibliotheken met een bescheiden collectie tot omvangrijke diensten. Speciale bibliotheken vinden hun bestaansgrond in de dienstverlening aan bedrijf en overheid, historische analyse en terugblik zijn daar niet in tel, het nu en vooral de toekomst zijn van waarde.

Bij geschiedschrijving van documentatie doen zich bovendien twee problemen voor, die ons in het verloop van deze studie steeds duidelijker werden. Ten eerste: veel bronnenmateriaal is verloren gegaan, soms moeilijk vindbaar en, als het materiaal getraceerd is, is het vaak ontoegankelijk door de wijze van berging en de afwezigheid van inventarissen. Moeilijker te nemen is de tweede hindernis: de geschiedenis van documentatie vereist per definitie een eclectische werkwijze waarbij de historicus zijn gegevens moet vergaren op verschillende terreinen zoals de bibliotheekgeschiedenis, de geschiedenis van de bibliografie, de geschiedenis van boek en tijdschrift, de geschiedenis van boekhandel en uitgeverij, de geschiedenis van de archivalistiek, de normalisatie en de wetenschap. En hoewel er onmiskenbaar op dit laatste terrein een respectabel aanbod is, wordt juist het element "transport van kennis" in de wetenschapsgeschiedenis vaak onderbelicht. De studie van Hans-Reiner Simon⁶ over de ontwikkeling van de bibliografische beheersing op biologisch gebied is een witte raaf.

Vergeleken met de door Windel gewraakte, zo op de techniek gerichte blik op documentatie, is er in de jaren 1960 ongetwijfeld verandering gekomen. Reacties op het *Weinberg-rapport*⁷ (1963) verweten dit fundamentele document over documentatie soms al een tekort aan maatschappelijk perspectief. Het gewicht van economische, juridische en sociale momenten in het proces van creatie, vervaardiging, beheer, verspreiding en gebruik van literatuur en gegevens wordt steeds meer beseft. Vanuit de sociologie en de gedragswetenschappen is het gebruikersonderzoek sterk gestimuleerd; linguïsten - sommigen gespecialiseerd in computertaalkunde - buigen zich over documentaire informatie. Loosjes, in 1969 benoemd aan de Universiteit van Amsterdam als eerste Nederlandse hoogleraar in de wetenschap der documentaire informatie, wijdde tien jaar later zijn afscheidscollege aan documentaire informatie als sociale wetenschap. Democratisering van de informatie, privacy in gegevensopslag en monopolisering door documentaire informatiesystemen zijn krantenkoppen geworden.

Toenadering tussen bibliotheek en documentatie

De toenadering tussen bibliotheek en documentatie en hun beider "vermaatschappelijking" bogen de onvruchtbare vraag naar hun verschil om tot de vruchtbare vraag naar hun overeenkomsten, hun gemeenschappelijke verleden en hun samenwerkingsmogelijkheden. En voor wat hun historische dimensie betreft: opmerkingen over de wenselijkheid van een documentatiegeschiedenis worden hoorbaar in de jaren 1950. Zich verdiepen in internationale bibliografische ondernemingen, kan interessante gegevens opleveren inzake de rol van individuen en geleerdengenootschappen, merkte Katherine O. Murra op in haar beknopte historische bijdrage over een paar grote bibliografische projecten⁸. Loosjes noemde het in 1957 één voor de socioloog aantrekkelijk onderwerp om de sociale dynamiek aan de hand van negentiende-eeuwse ontwikkelingen in bibliotheek en archief te onderzoeken⁹. Vijf jaar later vroeg Van der Laan om een documentatiegeschiedenis¹⁰. Van recente datum is het pleidooi van Metcalfe in diens *Information retrieval, British & American, 1876-1976* (1976)¹¹. Daar is verder de realistische verzuchting van de Berlijnse hoogleraar Gernot Wersig uit 1976: "*De sociaalwetenschappelijke context van de informatie- en documentatiewetenschap menigvuldig ten gunste van de technologische component gebatelligiseerd*" Van hem is ook de klacht - wij kunnen die slechts beamen - dat documentaire informatie zich helaas meer of minder "geschichtslos" [= zonder geschiedenis] presenteert¹².

Van wetenschappelijke en speciale bibliotheken... Naar een historiografie van "documentatie"

Ook van onze wetenschappelijke en speciale bibliotheken zal als dienstverlenende instellingen aanpassing gevraagd worden aan nieuwe technieken, nieuwe typen informatiedragers, nieuwe categorieën gebruikers en nieuwe vragen.

Bij het zoeken en vinden van een plaats in een nieuw bestel is baat te vinden bij kennis van het verleden. Het aforisme dat wie het verleden niet kent, gedoemd is het verleden over te doen, heeft een relatieve waarde en zeker mag 1880-1914 niet in alle opzichten vergeleken worden met nu, maar bij alle betrekkelijkheid blijft overeind staan dat omstreeks 1900 het wetenschappelijk bibliotheekwezen de geboorte van nieuwe informatiecircuits onvoldoende heeft onderkend. Van een adequate reactie is toen geen sprake

geweest en uit die informatie kan door bibliothecaris, documentalist, literatuuronderzoeker en andere "informatiespecialisten" de conclusie worden getrokken dat samenwerking binnen het grote geheel van de informatieverzorging geboden is.

Over het verleden van documentatie bestaat nauwelijks literatuur.

De grote propagandist van documentatie Paul Otlet is tevens de eerste die metterdaad geprobeerd heeft een geschiedenis van documentatie te schrijven. Zijn *Traité de documentation: le livre sur le livre; théorie et pratique* verscheen in 1934 toen Otlet zesenzestig was. Hij beschouwde het als de synthese van kennis en ervaring, opgedaan in veertig jaar studie en documentatiewerk. De verhandeling moest ontstaan, groei en blik in de toekomst geven van het geheel waar hij dertig jaar eerder de naam voor had bedacht. De historicus zal het boek bijzonder zwak vinden, want Otlet raadpleegde maar weinig literatuur en werkte slordig waardoor het boek vol fouten zit. Zijn kennis van de algemene geschiedenis was ontoereikend. Het is een schematische inventaris boordevol feiten en evenmin als in zijn ander werk komt Otlet tot een ware synthese. Hij wilde weer eens teveel, verloor grenzen uit het oog, knevelde het verleden in de dwangbuis der decimalen. De oorsprong van documentatie wordt al bij de eerste mens gelegd: "*De Documentatie, zo oud als de mens op het moment dat hij zijn eerste tekens opschreef*"¹³; Behandeld worden, uiteraard zeer beknopt, zo verschillende zaken als de schriftdragers klei, papyrus, perkament en papier, het gerei als stylus, vulpen en schrijfmachine, typen documenten als boek, tijdschrift, affiche en foto. Boekhandel en uitgeverij komen aan de orde, maar ook censuur, de kerkelijke index, musea, bibliotheken, archieven en geleerdengenootschappen. En dat alles passeert de revue gelijk een catalogus, van decimalen voorzien, tot zelfs de invloed van de roman toe die Otlet in de rubriek Onderwijs, subrubriek Leerpsychologie, aan de orde stelt. Het is onderdeel 258.14, in de punten a tot en met g uitgesplitst. Toch blijft het gevoel van respect voor deze mislukte poging het universum van informatie historisch te doorgronden.

Aanzetten tot een moderne beoefening van de geschiedenis van documentaire informatie zijn tot op heden vrijwel uitsluitend vanuit Amerika en de Duitse Bondsrepubliek (BRD) gekomen, althans van elders is ons niets bekend. In de Verenigde Staten is een basis gelegd door Jesse Hauk Shera, die zich intensief met de relatie bibliotheek-bibliografie-documentatie heeft bezig gehouden. Hoewel hij als eminent bibliotheekhistoricus niet zo zeer daadwerkelijk de geschiedschrijving van documentatie ter hand heeft ge-

nomen, heeft hij als eerste gepleit voor een geïntegreerde vraagstelling: "*Bibliografische organisatie is een historische eenheid, bevattende als zijn belangrijkste bestanddelen: algemene bibliotheekkunde, speciale bibliotheekkunde en documentatie*"¹⁴.

Van een richting "documentatiegeschiedenis" kan evenwel in de Verenigde Staten (nog) niet gesproken worden, daarvoor staat het werk van Warden Boyd Rayward, verbonden aan de Graduate Library School van de University of Chicago, nog te zeer alleen. In West-Duitsland (BRD) is wel de vorming van zo'n specialisme, dat aan de andere kant juist niet specialistisch wil zijn, te bespeuren. Dat is onmiskenbaar het werk geweest van de Berlijnse hoogleraar H.W. Schober, die in zijn dissertatie over groei en betekenis van tijdschriften (1954) opmerkte dat men documentatie tekort doet door het uitsluitend als een techniek van verfijnde ontsluiting op te vatten. Een andere benadering is vereist. "*Dit is alleen dan mogelijk wanneer men zich voor de geest roept in welke situatie de beweging ontstond, welke opdrachten zij zichzelf stelde en welke*

haar in de loop van haar ontwikkeling gesteld werden"¹⁵,

Op het werk van zijn voorganger Schober bouwt Wersig verder. Onder diens supervisie zijn inmiddels enige publicaties verschenen die liggen op het terrein van de documentatiegeschiedenis zoals die van Strauch, Gutmacher en Windel. Wersig heeft medewerking verleend aan de door dr. Peter R. Frank verzorgde bloemlezing *Von der systematischen Bibliographie zur Dokumentation*. Dat boek, verschenen in 1978, geeft teksten uit de negentiende en twintigste eeuw op het terrein van bibliotheek, bibliografie, documentatie en documentaire informatie. Natuurlijk is door ons dankbaar gebruik gemaakt van deze bouwstenen.

Paul Schneiders
Slochterenlaan 13
1405 AL Bussum
Nederland
p.schneiders@casema.nl

April 1982

Noten

- ¹ Het gaat hier om het tweede hoofdstuk, namelijk *II De bibliotheek- en documentatiebeweging omstreeks 1900* n Schneiders, Paul. *De bibliotheek- en documentatiebeweging 1880-1914: bibliografische ondernemingen rond 1900. Academisch proefschrift ter vergelijking van de graad van doctor in de Letteren aan de Universiteit van Amsterdam, op gezag van de Rector Magnificus, dr D. W. Bresters hoogleraar in de Faculteit der Wiskunde en Natuurwetenschappen, in het openbaar te verdedigen in de aula der Universiteit (tijdelijk in de Lutherse Kerk, ingang Singel 411, hoek Spui) op dinsdag 20 april 1982 des namiddags te 16.00 uur.* Universiteit van Amsterdam, 1982, p. 29-57.
- ² Schneiders, Paul. Bibliografische ondernemingen rond 1900 (deel 1): Eenheid in verscheidenheid. *Bladen voor Documentatie = Cahiers de la Documentation*, juni 2012, vol. 66, nr. 2, p. 36-51.
- ³ Schneiders, Paul. Bibliografische ondernemingen rond 1900 (deel 2): De beweging als cultuurhistorisch verschijnsel. *Bladen voor Documentatie = Cahiers de la Documentation*, september 2012, vol. 66, nr. 3, p. 31-45.
- ⁴ Wij denken hierbij aan publikaties als van Riemsdijk, G.A. *Geschiedenis van de openbare bibliotheek in Nederland*, waarvan de twee delen over de beginjaren tot 1945 in 1978 en 1979 te/in Den Haag/'s Gravenhage verschenen zijn bij het Nederlands Bibliotheek en Lektuur Centrum (NBLC). [Uiteindelijk verschenen er drie delen.]
de la Fontaine Verwey, H. *De stedelijke bibliotheek van Amsterdam in de Nieuwe Kerk, 1578-1632*. Krips Repro, 1980, 43p. : uitgegeven ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan van de Koninklijke Nederlandse Uitgeverbond.
Bibliotheekhistorische aspecten komen ook aan de orde in: Stellingwerff, J ; Heijting, W. ; Postma, F. ; Wynia-van Gils, J.L. ; Clement-van Alkemade, M.H.G. ; Zwaan, J. ; Alblas, Jacques B.H. ; Hoekstra, P. en Uitermarkt, J.J.M. *Een vrije universiteitsbibliotheek; studies over verleden, bezit en heden van de bibliotheek der Vrije Universiteit*. Van Gorcum, 1980, 391 p.
- ⁵ "Instrumentelles Denken, also die beruflich-faktische Subsumierung von Arbeit unter eine als wertfrei postulierte Zweck-Mittel Relation und die Hypostasierung von Technik und Vernachlässigung ihres sozialen Aspektes, führen zu einem Verständnis von Dokumentation, das sich primär an deren technologischem Aspekt festmacht." - Windel, G. Zur Kritik der Ideologie des Informationswesens; eine Auswertung der Jahrgänge 1950-1960 der "Nachrichten für Dokumentation". In: Kschenka, W. ; Seeger, Th. und Wersig, G. (hrsg.). *Information und Dokumentation im Aufbruch. Festschrift für Prof. Dr. Hans-Werner Schober*. Verlag Dokumentation, 1975, p. 137.
- ⁶ Simon, Hans-Reiner. *Die Bibliographie der Biologie. Eine analytische Darstellung unter wissenschaftshistorischen und informationstheoretischen Gesichtspunkten*. Anton Hiersemann, 1977.

- ⁷ Weinberg, Alvin M. et al. *Science, government, and information. The responsibilities of the technical community and the government in the transfer of information.* President's Science Advisory Committee, 1963.
- ⁸ Murra, K.O. History of some attempts to organize bibliography internationally. In: Shera, J.H., Egan, M.E. (eds.). *Bibliographic organization; papers presented before the fifteenth annual conference of the graduate library school, July 24-29, 1950.* University of Chicago Press, 1951, p. 25.
- ⁹ Loosjes, Th. P. *Documentatie van wetenschappelijke literatuur.* Noord-Hollandsche Uitgeversmaatschappij, 1957, p. 30.
- ¹⁰ Van der Laan, A. Het karakter van de overheidsdocumentatie. *Bibliotheekleven*, 1962, vol. 47, p. 501.
- ¹¹ Aldaar pagina 114.
- ¹² "Der sozialwissenschaftliche Kontext von Informations- und Dokumentationswissenschaft wird häufig zugunsten der technologischen Komponente heruntergespielt." - Wersig, G. in woord vooraf van Strauch, D. *Wissenschaftliche Kommunikation und Industrialisierung; Einheit und gesellschaftliche Bedeutung der Wissenschaft als Kommunikationsprobleme.* Verlag Dokumentation, 1976. Martin, B. *Die Bedingungen für die Entwicklung der wissenschaftlich-technischen Dokumentationstätigkeit in der UdSSR um 1930.* In : Kschenka, W. ; Seeger, Th. und Wersig, G. (hrsg.). *Dokumentation und Information in Aufbruch. Festschrift für Prof. Dr. Hans-Werner Schober.* Verlag Dokumentation, 1975, p. 152: Die als Folge der zunehmenden gesellschaftlichen Bedeutung der Dokumentationstätigkeit einsetzenden Bestrebungen zur theoretischen Durchdringung der Dokumentationstätigkeit müssten als unbefriedigend angesehen werden, würden sie nicht auch die Erhellung der historischen Dimension der Dokumentationstätigkeit einschliessen".
- ¹³ "La Documentation, vieille comme l'homme au moment où il inscrivait ses premiers signes." - Otlet, P. *Traité de documentation ; le livre sur le livre, théorie et pratique.* Palais mondial, 1934, p. 38.
- ¹⁴ "Bibliographic organization is an historical unity, comprising as its major constituents: general librarianship, special librarianship and documentation" - Shera, J.H. Special librarianship and documentation. *Library trends*, 1952, vol. 1, p. 193.
- ¹⁵ "Das ist nur dann möglich, wenn man sich vergegenwärtigt, in welcher Situation die Bewegung entstand, welche Aufgaben sie sich selbst stellte und welche ihr im Laufe der Entwicklung gestellt wurden" - Schober, H.W. *Dokumentation von Zeitschriften ; eine Studie zur gegenwärtigen Lage in Deutschland.* (Dissertation). Freie Universität Berlin, 1954, p. 22.

AUDIOVISUAL CITATION

A project update

Sian BARBER

Lecturer in Film, Queen's University Belfast – School of Creative Arts

Leader of the British Universities Film and Video Council steering group on AV citation

- Existing referencing systems frequently prove inadequate for the citation of moving image and sound media such as videocasts, streaming television, sound files, un-catalogued archive footage, amateur content hosted online or non-broadcast radio recordings. A British working group funded by Higher Education Funding Council for England (HEFCE) and co-ordinated by the British Universities Film and Video Council is investigating this problem. This report by steering group leader Sian Barber provides an update on the project so far.
- Bestaande referentiesystemen blijken nogal dikwijls ontoereikend voor bewegende beeldbeschrijving en geluidsmedia zoals videocasts, televisiestreaming, geluidsbestanden, niet gecatalogiseerde archiefreeksen, online ondergebrachte amateuristische inhoud of de niet-uitgezonde radiofonische opnames. Die problematiek wordt namelijk bestudeerd door een Britse werkgroep gesubsidieerd door de Higher Education Funding Council for England (HEFCE) en gecoördineerd door de British Universities Film and Video Council. Het rapport, opgemaakt door Sian Barber, verantwoordelijk voor de pilootgroep, voorziet in een intermediair overzicht van dit project.
- Les systèmes de notations existants se révèlent inadéquats pour la citation d'images animées et de média sonores tels que les videocasts, la télévision en streaming, les fichiers sonores, les séquences d'archives non-cataloguées, les contenus amateurs hébergés en ligne ou les enregistrements radiophoniques non-diffusés. Un groupe de travail britannique, subsidié par le Higher Education Funding Council for England (HEFCE) et coordonné par le British Universities Film and Video Council, étudie ce problème. Le rapport, établi par la responsable du groupe de pilotage, Sian Barber, fournit un bilan intermédiaire de ce projet.

Why is citation important?

Have you ever wondered how to cite a TV advert? Or extra features on a DVD? What about a scene from a director's cut feature film or amateur film footage held in an archive? How do you ensure that those writing for your journal provide enough information on the moving image resources they have used? How can you give the best advice to students and how do you make sure that your own sound library or audiovisual archive resources are being correctly cited?

The answers could be closer than you think.

In an exciting initiative, the British Universities Film and Video Council (BUFVC) has brought together academics, archive historians, journal editors and researchers to address the complexities of audio visual citation. As part of the Higher Education Funding Council for England (HEFCE)-funded Shared Services project, this working group is currently producing a series of guidelines to enable the citation of a range of audio visual sources for teaching, learning and research.

Rigorous enough to provide all the necessary information for referencing purposes and yet flexible enough to allow for the citation of material as diverse as *YouTube* videos, radio

programmes and lecture podcasts, the guidelines will be made freely available in March 2013.

These guidelines will not contribute yet another full of referencing standards to the many which already exist. Rather they will deal only with moving image and sound. They are intended to be the first set of guidelines developed exclusively for these media forms and will recognise the individuality of a range of media types, many of which are being increasingly used within teaching and learning. The written word is no longer the only acceptable source to be cited within academic work, and as radio adverts, DVD extra features, recorded interviews, podcasts, streamed material, television programmes, web-based material, amateur film footage and un-catalogued moving image or sound are being increasingly recognised as valid sources for analysis and interrogation, then there is a further need for these sources to be adequately cited. In the era of *YouTube* videos, off-air recordings and DVD extra features it is crucial for students, researchers and academics to be able to cite these kinds of sources according to what is useful rather than simply title, author, date and publisher.

Steering the project

The steering group for this project comprises teachers, researchers and editors as well as those with library, cataloguing and archiving experience and the guidelines have emerged as a response to a number of case study examples supplied by steering group members. These case studies pertain to both teaching and research and emerged from the steering group members' own experiences in working with moving image and sound. In addition to these case studies, a full review of existing citation and referencing systems was conducted to help provide a basis for the guidelines being developed.

The work of the citation project began with a review of existing citation systems. These systems are well used but students of all disciplines frequently struggle to make a range of resources fit the parameters of Harvard, footnotes, MLA or Chicago style referencing. While University departments indicate to their students which referencing systems they should use, most academic journals require their authors to utilise other referencing systems, usually a variation of one of the established models.

Often subject-defined referencing systems do not allow for the adequate citation of some resources, for example, Harvard style referencing with its adherence to in-text citation, which is used heavily within film and television departments, does not easily allow for the citation of archive based resources or of online content. However the real problem identified within the survey of existing systems is the lack of detailed guidance supplied for the citation of moving image and sound.

Understanding the problem

Back in 2009, Alex Gill wrote in *Times Higher Education* about the complexities of academic citation and that understanding a bibliography "should not be a game of Cluedo"¹. In the system Gill proposes, he references podcasts, websites and ebooks but does not suggest that moving image merits its own citation system preferring instead to suggest that all resources are similar and advocates a "one-size fits all" approach to referencing. But is this really practical?

In their 2011 report *Film and Sound in Higher and Further Education* which was produced as part of the JISC Film and Sound ThinkTank, Paul Gerhardt and Peter Kaufman observed: "For academics to gain greater confidence in the use of moving image and sound content in research

*and publication, they will require the standardisation of citation and the assurance that collections will hold material and sustain collections on the same basis as print material"*².

As Gerhardt, Kaufman and others have noted, the citation of moving image and sound has been consistently neglected. Where reference guides do indicate how to cite media forms, they are usually based around the models established for the written word, models which privilege the author. Such an approach is not suitable for moving image and sound and even discovering such information can be difficult. These sources may draw upon many different authors; the author may be identified as the writer, director, producer, performer or a combination of all these roles. There are also differences between the different media forms. Within feature films the director is seen as the key authorial figure, within television programmes it is usually the series producer, rather than the director or producer of individual episodes with the author of dramas and specifically commissioned items also referenced as a key influence. With radio, if it is a play or drama, then it is usually the author who needs to be referenced.

Moving image showcased on sites such as *YouTube* also highlight the difficulties of referencing an author of a video. Very often, it is the video title which is the key piece of information, or sometimes even the person featured in the video, rather than the name registered on the *YouTube* site as the owner or creator of the material. And what if the material is a mashup of other material? Should the original source be cited as well as the author of the newly created material?

Another key issue which affects the citation of moving image and sound is the lack of attention frequently given to citing sections from a programme, clip or video. When referencing written material, researchers are expected to cite page number, publication year and the edition of the volume. Yet when it comes to moving image and sound citation is often vague. While this may not be a problem when referring to mainstream moving image texts such as feature films, it becomes increasingly problematic when different versions begin to appear, such as director's cuts, extended editions, and re-mastered versions of classic films with extra footage. A key part of scholarly work is accuracy and both citation and referencing should point towards the actual sources accessed, rather than simply indicating that the analysis draws on "scenes from *Blade Runner*" for example.

The issue of multiple versions and formats becomes ever more acute when dealing with content which has not been industrially produced. Amateur film footage, videos posted on *YouTube*, podcast and vidcasts may all exist in multiple versions. They may be accompanied by little metadata or cataloguing information, so it is essential that a researcher can accurately cite a piece of moving image and sound media and also for other researcher to follow that citation and find exactly the same material. To avoid confusion, citation information should include information on precise timings, access points and duration. Further useful information for audiovisual sources may include detail on date uploaded or created, version, format, date accessed, chapters, URL or point of access, and owner of material and this information is rarely included in text based citation formats.

However, it is important to be pragmatic. The citation should not be a catalogue record or a database entry. As with any source, you can find out a great deal about audiovisual material which does not need to be included in a straightforward citation. Digital records often include extensive metadata such as catalogue numbers, length of the footage in feet, the date of the original footage, when it was digitised, related items in the series and if it has been broadcast since its original transmission. This is important information, yet including all of this in a citation is not appropriate or practical.

A practical approach

A good citation should accomplish two main functions. Firstly, it should allow for an item to be accurately cited so that it is immediately clear what the item actually is. This citation should be specific to the medium being cited and should not contain any extraneous information. Secondly, the citation should be so clear and detailed that anyone interested in looking at the same material can follow the citation record and arrive at the same item without too much detective work.

After a process of continuous revision and amendment, the guidelines are now ready to be tested. In the past few weeks we have launched an online survey and begun recruiting people for

focus group sessions and remote testing of the citation guidelines. The response has been very positive and encouraging and we have gathered useful feedback but we have had difficulty in reaching the student audience, particularly the undergraduate student audience. This poses the question of who the citation guidelines are intended for? Of course, the citation guidelines are intended to help students and to improve the quality of their referencing and research, yet it is becoming increasingly clear that students themselves may not pick up upon citation initiatives. Instead students will hopefully be guided to useful guidelines through the encouragement of lecturers, support staff and audiovisual librarians. These are the most important people to reach through this kind of work.

A brief glance at those who have put themselves forward for focus groups and who have responded to the survey reveal that it is lecturers, information support staff and librarians who see this work as being valuable. It is also important to note that rather than simply being identified as a useful initiative by those who work with film and television material, those who work in a range of other disciplines have also supplied useful feedback. Respondents are drawn from the disciplines of Communications, Sociology, Modern Languages and Science, as well as those who work within film, music and television studies.

Following the testing of the guidelines and further revisions to ensure that they are user-friendly, we shall be publishing the citation guidelines online in March 2013. For more information on the project see our website³, join the discussion on *Twitter*⁴: or email <AVcitation@bufvc.ac.uk>

Sian Barber
Queen's University
Department of Film
University Square
Belfast
BT7 1PA
United Kingdom
S.Barber@qub.ac.uk

January 2013

References

Crane, Nancy B.; Li, Xia. *Electronic style: a guide to citing electronic information*. Meckler, 1993.

Gerhardt, Paul; Kaufman, Peter B. *Film and Sound in Higher and Further Education: A progress report with ten strategic recommendations*. HEFCE, June 2011.

Gill, Alec. There are 3000 ways to cite source material – why not make it one? *Times Higher Education* [on line], 25 June 2009 (consulted 10 January 2013). <<http://www.timeshighereducation.co.uk/story.asp?storycode=407112>>
Pears, Richard; Shields, Graham. *Cite Them Right: the Essential Referencing Guide*. Palgrave Macmillan, 2010.

Notes

- ¹ Gill, Alec. There are 3000 ways to cite source material – why not make it one? *Times Higher Education* [on line], 25 June 2009 (consulted 10 January 2013). <<http://www.timeshighereducation.co.uk/story.asp?storycode=407112>>
- ² Gerhardt, Paul; Kaufman, Peter B. *Film and Sound in Higher and Further Education: A progress report with ten strategic recommendations*. HEFCE, June 2011.
- ³ British Universities Film & Video Council. *Audiovisual Citation Guidelines* [on line]. <<http://bufvc.ac.uk/projects-research/sharedservices/avcitation>> (consulted on 10 January 2013)
- ⁴ Twitter. @BUFVC [on line]. <<https://twitter.com/bufvc>> (consulted on 10 January 2013).
Twitter. #AVcitation [on line]. <<https://twitter.com/search/realtime?q=%23AVcitation&src=typd>> (consulted on 28 January 2013).

SAMARCANDE

Plus de deux millions de titres au bout de l'index...

Alexandre LEMAIRE

Responsable de la cellule TIC, Fédération Wallonie-Bruxelles - Service de la lecture publique

Fin 2011, à l'occasion de la *Fureur de lire*, le portail des catalogues collectifs des bibliothèques publiques de la Communauté française a été mis en ligne. La multitude des services et fonctionnalités de cette base de données donnant accès à plus de deux millions de documents et dotée d'un OPAC de nouvelle génération ainsi que de nombreuses fonctionnalités Web 2.0 est désormais à la disposition des bibliothécaires et des citoyens. *Samarcande* est par ailleurs en permanente évolution...

Ter gelegenheid van *la Fureur de lire* (de *Leeswoede*) werd in 2011 de collectieve catalogus van de openbare bibliotheken van de Franse Gemeenschap online gezet. Het veelvoud aan diensten en functionaliteiten van deze gegevensbank geeft toegang tot méér dan twee miljoen documenten en wordt ondersteund door een OPAC van de nieuwe generatie en eveneens voorzien van meerdere Web 2.0 functionaliteiten. Deze is voortaan raadpleegbaar door zowel bibliothecarissen als door het grote publiek. *Samarcande* is overigens nog in permanente evolutie...

Petit historique et objectifs du projet

Ville étape importante sur la route de la soie, Samarcande symbolise les échanges de matière (la soie ainsi que les autres marchandises rapportées d'Asie), mais aussi les échanges de connaissances et de savoir-faire entre les peuples, car les voyageurs qui se lançaient dans cette aventure ramenaient aussi d'Orient toutes les fragrances de cette autre culture. Samarcande, c'est une cité mythique, chargée d'histoire, dont le nom résonne à l'oreille comme un récit de Théophile Gautier ou un poème de Baudelaire...

C'est pour toutes ces raisons essentiellement

que "Samarcande" a été choisi comme nom du portail des catalogues collectifs des bibliothèques publiques en Communauté française, et un peu moins parce que c'est aussi l'acronyme de "Système Automatisé Mutuel d'Accès au Réseau des Catalogues d'Articles et de Notices Documentaires Échangeables" !

L'histoire du portail *Samarcande*¹ commence par la rencontre de trois convaincus du partage des connaissances – celles contenues dans les livres et celles qui décrivent ces livres – dans un petit bureau de Molenbeek, un jour de novembre 2006. Un échange passionné qui ranime un vieux rêve, une ancienne utopie (car elle ne l'est plus désormais à l'ère d'Internet) : le *répertoire biblio-*



Fig. 1 : La page d'accueil du portail Samarcande ; illustration est basée sur l'intérieur de la coupole de la médersa Tillo Kori.

graphique universel (le *RBU*), si cher à Paul Otlet. Oh bien entendu, avant cela sont apparus le Catalogue collectif de France, le *Sudoc*, ou, plus proche encore du projet d'Otlet par son extension internationale, *WorldCat*, le catalogue de l'OCLC (qui a déjà des vues sur *Samarcande*!). Mais à l'échelle de la Belgique francophone, terre de Paul Otlet, c'est le premier catalogue collectif de cette envergure.

Ce projet est un monstre du Loch Ness, car déjà au printemps 1998 (au millénaire dernier !), lors d'une réunion des bibliothèques centrales, certaines voix le réclamaient ardemment, faisant face à de nombreux sceptiques. Mais l'histoire en a voulu autrement, les visionnaires ne parviennent pas toujours à convaincre... et on a opté pour un catalogue collectif (le futur *Périoclic*) limité à un seul type de document, les articles de revues, catalogue qui est d'ailleurs aujourd'hui moissonné par *Samarcande*!



Fig. 2 : Illustration de deux niveaux FRBR dans Samarcande : le niveau de l'œuvre et celui de la manifestation (ou édition pour les monographies).

Depuis sa mise en ligne, *Samarcande* a déjà évolué et permet à l'internaute qui affiche une œuvre, de recevoir en sus des informations sur cette monographie, des recommandations de lecture, via un Web service, en provenance du réseau social du livre *Babelio*². Il propose aussi depuis 2012 des contenus multimédia en provenance d'un autre réseau social littéraire, *Libfly*³.

Il devrait également permettre à l'avenir d'accéder directement à des documents électroniques en ligne.

Mais ne brûlons pas les étapes, quels objectifs nos trois passionnés avaient-ils assignés à *Samarcande*? Réservoir bibliographique évidemment, dans l'esprit du *RBU*, mais aussi outil permettant au citoyen de retrouver les références de documents, de filtrer les résultats affichés, de les localiser et enfin de les faire venir dans la bibliothèque de son choix par le biais du prêt interbibliothèques. Outil professionnel encore, facilitant une gestion commune des collections, concertée ou à tout le moins éclairée par la connaissance des collections des autres bibliothèques. Il s'agit enfin de donner aux collections de nos bibliothèques une visibilité aussi grande que possible et de faire rayonner les bibliothèques publiques dans leur ensemble.

Des partenariats essentiels

Samarcande repose entièrement sur des catalogues sources, dont il rassemble et fait ressortir les richesses. Ces catalogues, ce sont principalement ceux des bibliothèques centrales, sans lesquelles ce projet n'aurait pu voir le jour. Il faut souligner l'importance de la force de ce partenariat dans la finalisation d'un projet de cette ampleur, toutes les données bibliographiques étant fournies à *Samarcande* au départ de ces catalogues, dont la qualité structurelle et bibliographique constitue le gage fondamental de l'efficacité des recherches effectuées dans *Samarcande* ainsi que de la pertinence de l'affichage des résultats et de la qualité des contenus proposés aux lecteurs. La nouvelle législation renforce d'ailleurs à très juste titre le rôle essentiel que jouent ces bibliothèques et leurs catalogues collectifs dans le schéma à trois niveaux qui soutient "l'offre Web" des bibliothèques aux utilisateurs : opérateurs directs (les bibliothèques locales) – opérateurs d'appui (les bibliothèques centrales) – services du gouvernement (le service de la lecture publique). C'est de ce schéma que se décline celui du schéma directeur des catalogues informatiques des bibliothèques publiques qui reprend ces trois niveaux : catalogues de bibliothèques locales – catalogues collectifs provinciaux – portail des catalogues collectifs (*Samarcande*).

Construction du système : les phases successives

Une première phase démarrée en 2009 permit la réalisation d'une base de données construite par moissonnage des catalogues collectifs des bibliothèques centrales – partenaires de la première heure du projet, notamment en tant que producteurs de la grande majorité du contenu – du cata-

logue collectif de Spa, Waimes et Malmédy ainsi que de *Périodlic*. Le portail repose sur la technologie du système de gestion de base de données open source *MySQL*, l'un des trois systèmes de ce type les plus répandus. Par-dessus cette grande base de données, une interface professionnelle permet d'effectuer des recherches, et d'importer des notices bibliographiques. Un autre logiciel libre, *MoCCAM*⁴ a été intégré au système et permet de gérer le processus d'un prêt interbibliothèques de bout en bout, depuis la demande par une bibliothèque jusqu'au retour de l'ouvrage concerné dans le rayon de la bibliothèque propriétaire du document.

Une deuxième phase, lancée en 2010, mena à la réalisation d'un OPAC de nouvelle génération

de textes). Dans le cas de *Samarcande*, il s'agit d'un nuage mixte qui prend en compte la répétition du mot dans les zones des mots sujets *RA-MEAU* d'une part (en bleu), des mots-clés introduits par les usagers d'autre part (en vert). Il y a donc combinaison d'une indexation en langage contrôlé et d'une indexation en langage libre.

Cette nouvelle interface permet aussi à l'internaute d'introduire désormais lui-même des demandes de PIB dans le système, en demandant soit une édition précise d'une œuvre, soit l'œuvre elle-même directement, sans considération pour l'édition. En effet, *Samarcande*, dans sa version destinée au grand public, présente les documents qu'il référence selon un schéma FRBR⁵, c'est-à-dire un schéma orienté utilisateur

The screenshot shows a library OPAC interface. On the left, there is a metadata box with the following information: Date de publication : 2004; Collection : Ailleurs et demain; ISBN : 9782221094525; Type de document : Livres. Below this is a button 'Faire venir cette oeuvre' with a truck icon, and social media icons for Permalien, Facebook, Twitter, and a plus sign, along with a counter showing '0'. To the right is the book cover for 'Ilium' by Ailleurs & Demain, published by Robert Laffont. Below the book cover is a horizontal navigation bar with tabs: Exemplaires, Résumé, Commentaires, Citations, Suggestions de lecture, Vidéos, Audios, Mots clés, and Disponible en librairie. The 'Suggestions de lecture' tab is selected, displaying a list of suggested titles.

Suggestions de lecture

[Ubik par Philip K. Dick](#)
[Le cycle de Dune, Tome 2 : Dune par Frank Herbert](#)
[Cycle de Dune, Tome 1 : Dune par Frank Herbert](#)
[Cycle de Dune, Tome 3 : Le messie de Dune par Frank Herbert](#)
[Le Cycle de Fondation, tome 1 : Fondation par Isaac Asimov](#)
[Le Cycle d'Ender, tome 1 : La Stratégie Ender par Orson Scott Card](#)
[Le Cycle d'Ender, tome 2 : La Voix des morts par Orson Scott Card](#)
[Le Cycle d'Ender, tome 4 : Les Enfants de l'esprit par Orson Scott Card](#)
[Le Fleuve de l'éternité, tome 2 : Le Bateau fabuleux par Philip José Farmer](#)
[Chroniques martiennes par Ray Bradbury](#)

Fig. 3 : Un clic sur l'onglet "Suggestions de lecture" fait apparaître une liste de titres susceptibles d'intéresser les lecteurs du livre dont la notice est affichée.

interfacée avec la même base de données et, au centre, un tout nouveau logiciel (libre lui aussi) remplissant de manière très performante les fonctions d'indexeur et moteur de recherche : *Solr*. Toutes les nouvelles fonctionnalités de ces OPAC s'y retrouvent : page de recherche à zone de saisie unique (à la Google), navigation à facettes, nuage de mots (ou "tag cloud", en anglais), affichage des résultats par pertinence,...

Le nuage de mots est une fonctionnalité que l'on retrouve beaucoup sur le Web depuis peu, en particulier sur les blogs. Le principe de sa construction est simple : il affiche une série de mots dont la taille d'affichage est proportionnelle au nombre d'occurrences de ce mot dans le texte concerné (ou une série de textes, voire de zones

dans lequel chaque document est décrit à quatre niveaux : l'œuvre, la manifestation de l'œuvre (pour un livre, ce niveau est peu pertinent, mais pour une œuvre musicale, cela peut correspondre à un concerto joué un jour précis avec un chef d'orchestre particulier), l'expression de l'œuvre (pour l'exemple ci-dessus, cela correspond à une édition spécifique de cette œuvre) et enfin, l'item (un exemplaire particulier de cette édition). Dans le cas de *Samarcande* qui contient essentiellement les références de documents textuels (monographies, revues, articles de revues), le choix a été fait de ne pas prendre en considération le niveau de la manifestation, il y a donc trois niveaux gigognes : œuvre, édition, exemplaire.

Cette présentation au premier niveau d'affichage de l'œuvre avant les différentes éditions de cette œuvre correspond davantage aux attentes de la grande majorité des usagers, surtout pour des collections de bibliothèques publiques. Les statistiques effectuées dans le catalogue collectif danois *bibliotek.dk* montrent, par exemple, que 95 % des utilisateurs de ce catalogue pour des demandes de PIB effectuent ces demandes via le bouton "demander cette œuvre sans considération pour l'édition".

Une autre force du portail *Samarcande* – qui fut l'objet de la troisième phase, initiée en 2011 – tient à l'adoption d'une nouvelle tendance incontournable des nouveaux catalogues : le Web 2.0 ou Web social.

Tout d'abord, il est possible de partager chaque notice bibliographique pour faire découvrir un titre, soit à un ou quelques destinataires par

La littérature rapporte toutefois qu'il est très difficile, pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques, d'atteindre une masse critique de contributions, avec de telles pratiques de "crowd sourcing"⁶. Une animation de cette communauté par un "community manager" et l'enrichissement des contributions 2.0 par des apports externes sont les solutions qui ont été retenues pour le portail de la lecture publique. Ainsi, lorsqu'un utilisateur affiche une notice d'œuvre ou d'édition à l'écran, apparaît une moyenne des notes (étoiles) en provenance de trois sources : deux réseaux sociaux du livre (*Babelio* et *Libfly*) d'une part, les notes présentes dans la base de données propre de *Samarcande*, d'autre part. Cela fonctionne à l'avenant pour les autres types de contributions d'internautes, avec une combinaison de données ayant ces trois sources pour origines.

The screenshot shows a web interface for a book titled "Tom Sharpe Wilt 1" with the subtitle "domaine étranger". The cover image shows a person in a white lab coat. To the left of the cover are social media sharing icons for Permalien, Facebook, Twitter, Email, and a plus sign, along with a counter showing "0". Below the cover is a horizontal menu with tabs: Exemplaires, Résumé, Commentaires, Citations, Suggestions de lecture, Vidéos, Audios, Mots clés, and Disponible en librairie. The "Commentaires" tab is active, displaying two user reviews. The first review is dated 04/06/2012 and the second is dated 03/02/2012.

Fig. 4 : Les icônes à gauche de la vignette de couverture permettent la viralisation et sous l'onglet "commentaires", ici activé, on peut voir s'afficher les contributions de internautes.

courriel, soit plus largement via *Facebook*, *Twitter*, *Google+*,... Par ailleurs, en créant un compte dans *Samarcande*, n'importe quel utilisateur peut ensuite ajouter une contribution personnelle à une œuvre, par le biais soit d'un commentaire, soit d'une note (étoiles attribuées, de une à cinq), soit d'un extrait soit encore d'une série de mots-clés (ou tags, en anglais), soit enfin d'une combinaison de ces ajouts. Au sein de cette "communauté de *Samarcande*", les professionnels du livre que sont les bibliothécaires et les libraires seront bientôt dotés d'un statut particulier qui entraînera la présence de leurs commentaires sur ceux des autres membres, à l'affichage.

Outils d'évaluation et marketing

Parallèlement à l'avancement du portail lui-même a été élaboré récemment un tableau de bord d'évaluation qui permettra le pilotage de *Samarcande* et contribuera à la publication des chiffres du réseau de lecture publique produite annuellement par le Service de la lecture publique. Les indicateurs mis en place vont permettre une analyse fine des usages de *Samarcande* ainsi que des comportements de ses utilisateurs dans leur ensemble. Un système de stockage des fichiers journaux ("logs", en anglais) – dans le respect strict de la législation sur la protection de la vie privée – dans une table *MySQL* facilite en effet la collecte de nombreux chiffres sur les

usages faits de *Samarcande* par les différents publics-cibles.

Par ailleurs, un travail pointu a été mené avec une société de communication Web pour faire connaître et adopter *Samarcande* en suivant trois axes principaux : accroche, rétention et viralisation⁷ par les publics eux-mêmes.

Périmètre de *Samarcande*

Samarcande est un outil qui a pour fonction de mettre en avant les collections des bibliothèques publiques et donc a priori les autres types de bibliothèques ne sont pas directement concernés. Néanmoins, la volonté du comité de pilotage depuis le départ est de rester ouvert aux coopérations avec d'autres types de bibliothèques et des discussions avec les bibliothèques universitaires ainsi qu'avec OCLC sont par exemple en cours.

Parmi les pistes explorées, il y a principalement des possibilités d'échanges de données bibliographiques, de présentation commune des collections ou de passerelles entre *Samarcande* et d'autres catalogues collectifs.

Communication avec les bibliothécaires

Suite à la mise en production de *Samarcande*, fin 2011, une démonstration en ligne de l'outil de prêt interbibliothèques de *Samarcande* ainsi qu'une série de formations à l'utilisation de cet outil ont eu lieu. Le module de prêt interbibliothèques a, depuis, été complètement refondu ; des tests sont en cours et de nouvelles formations sont en préparation ainsi que des formations à l'usage des outils de dérivation de notices bibliographiques, actuellement sous-utilisés.

Parallèlement, la cellule TIC du service de la lecture publique (Dominique Pirotte et Alexandre Lemaire) va également proposer des vidéos de démonstration sur le Web construites avec une technique de "screencast"⁸.

Enfin, sur le plan de l'organisation des différents services aux bibliothèques impactés par *Samarcande* (la gestion des prêts interbibliothèques et l'import de notices bibliographiques, notamment), trois commissions ont été mises en place pour faciliter le dialogue avec les professionnels concernés de nos bibliothèques. Leur tâche ne sera pas simple, car le changement est toujours quelque chose de difficile. Il ne faut pas perdre

de vue toutefois, en particulier dans le cadre actuel de bouleversement important du rôle des bibliothèques parmi les métiers du livre, que les bibliothèques doivent absolument "rester dans le coup" !

L'avenir (et le présent) de *Samarcande*

Lancé donc, il y a un peu plus d'un an, dans une version en permanente évolution, tant le domaine se renouvelle à grande vitesse, *Samarcande* devrait à l'avenir intégrer un accès aux documents numériques. En effet, suite à une étude sur l'intégration des livres numériques en bibliothèques effectuée au 1^{er} semestre 2012, la Fédération Wallonie-Bruxelles a commandé récemment un entrepôt numérique destiné au développement d'une plateforme de prêt numérique. Il s'agira à nouveau d'un outil issu du monde du livre, puisque c'est une solution proposée autour de *Fedora*⁹ par la société W3line (déjà concepteurs de *Samarcande*) qui a été retenue.

Dans un premier temps, dans l'attente des résultats d'une négociation lancée en parallèle avec les fournisseurs de contenus, l'entrepôt devrait accueillir des livres numériques libres de droit. Le positionnement de cette base de livres gratuits est celui d'une base pérenne avec des métadonnées riches et une offre intégrée au catalogue papier de *Samarcande*. Cette intégration avec l'entrepôt constituera donc la phase 4 de *Samarcande*. L'offre de contenu fera notamment la part belle à la littérature belge...

Quoi qu'il adienne, une chose est sûre : *Samarcande*, portail classé dans la catégorie "projets technologiques de pointe" lors des journées de conférences "Internet Librarian International" qui se sont tenues à Londres, offre d'ores et déjà une multitude de services et de fonctionnalités aux internautes et aux professionnels. Qu'ils ne s'en privent pas !

Alexandre Lemaire
Fédération Wallonie-Bruxelles
Service de la lecture publique
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
alexandre.lemaire@cfwb.be
<http://www.samarcande-bibliotheques.be/>

Décembre 2012

Notes

- 1 *Samarcande* [en ligne]. <<http://samarcande-bibliotheques.be>> (consulté le 30 décembre 2012).
- 2 *Babelio* [en ligne]. <<http://www.babelio.com/>> (consulté le 30 décembre 2012).
- 3 Libfly [en ligne]. <<http://www.libfly.com/>> (consulté le 30 décembre 2012).
- 4 À ne pas confondre avec *MoCCAM en ligne* qui est un réservoir de notices bibliographiques utilisant le logiciel libre MoCCAM.
- 5 Schéma conceptuel définissant 4 niveaux pour un document, selon une organisation hiérarchisée : œuvre, expression manifestation et item ; pour plus d'information, voir : Bibliothèque nationale de France. *Modèles FRBR, FRAD et FRSAD* [en ligne]. <http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies/a.modele_FRBR.html> (consulté le 30 décembre 2012).
- 6 Participation de la communauté (du Web, souvent) pour apporter du contenu ou de la valeur ajoutée à un produit (un catalogue en ligne, par exemple).
- 7 Diffusion de références de sites ou de pages Web par le biais des réseaux sociaux ou du courriel ; souvent proposé sur le Net sous la forme de petites icônes représentant l'outil au moyen duquel on souhaite diffuser cette page ou information : *Facebook, Twitter*, courriel,...
- 8 Capture d'écran et enregistrement de toute une session de navigation avec un ordinateur (y compris un commentaire audio d'accompagnement, éventuellement).
- 9 Logiciel libre de gestion d'entrepôt numérique ; voir : *FedoraCommons* [en ligne]. <<http://fedora-commons.org/>> (consulté le 30 décembre 2012).

GOOGLE

Trucs et astuces pour les professionnels de l'infodoc Focus sur ses fonctions avancées et sur son actualité chargée

Arnaud SEEUWS

Documentaliste, Centre Antipoisons

Dans un contexte où le professionnel de l'information-documentation est amené à se positionner par rapport à des outils tels que *Google* ou *Wikipédia*, et à montrer sa valeur ajoutée lors de l'utilisation de tels outils, un rappel des principales astuces du célèbre moteur de recherche ne peut être que bénéfique.

Afin de se simplifier la vie bien sûr...mais aussi afin de mieux expliquer à nos usagers comment se servir de *Google* et en maîtriser les aspects les plus importants.

La réunion mensuelle de l'Association Belge de Documentation qui s'est tenue le 15 janvier 2013 à Bruxelles était précisément l'occasion d'un tel rappel. Béatrice Foenix-Riou¹ (BFR Consultants), auteure de plusieurs documents et d'un blog² traitant notamment d'Internet et de la recherche en ligne, nous a fait partager en direct, au travers d'exemples concrets, son expérience sur *Google*³.

Il est bien entendu possible d'écrire des pages et des pages sur la recherche avancée à l'aide de *Google*. Mais dressons tout d'abord quelques constats :

- À la fin de l'année 2012, 90 % des internautes utilisant un moteur de recherche ont utilisé *Google*⁴.
- 80 % des usagers cliquent sur les 3 premiers résultats de recherche.
- Un certain nombre d'utilisateurs, qui n'ont pas conscience du mode de fonctionnement de *Google*, n'utilisent pas la recherche avancée et pensent interroger la totalité du Web.

Forts de ces faits, une première recommandation peut être dressée : une attention permanente doit nous animer lors d'une recherche avec *Google*⁵. Il ne suffit pas de taper quelques mots dans un champ de recherche et d'attendre les résultats. De même, l'utilisation combinée de plusieurs outils lors d'une recherche⁶ est un réflexe plus que nécessaire.

Un certain nombre d'astuces peuvent être utilisées dans *Google* pour faciliter ou améliorer le résultat de la recherche. Celles-ci sont dressées ci-dessous :

- Utiliser les mots-clés de recherche les plus précis possibles notamment en se demandant quels sont les mots-clés qui seront présents dans les documents que je recherche.

- L'utilisation des guillemets est très intéressante pour rechercher un terme précis. Lorsqu'un mot est placé entre guillemets, *Google* le recherche "tel quel". Par exemple, une personnalité peut se chercher sur le principe "prénom nom" ("Paul Claudel"). Dans ce cas, on pensera à rechercher sous toutes les formes possibles à l'aide de l'opérateur OR ("Paul Claudel" OR "Claudel Paul").

Attention, la recherche avec guillemets est très stricte et il est souvent intéressant de lancer une première fois la recherche sans ceux-ci.

Il est possible d'utiliser plusieurs fois les guillemets. Cela peut se voir lors qu'on réalise les recherches suivantes :

- bibliographie "jean racine" (*Google* interprète bibliographie par biographie)
- "bibliographie" "jean racine"

- Lors d'une recherche, le fait de modifier le nombre de résultats par page (en afficher 100 par exemple) permet de mieux voir comment *Google* réalise la recherche (se voit aux caractères en gras) et permet de savoir si l'utilisation de guillemets est intéressante ou non.

Le fait d'afficher 100 résultats par page nécessite de désactiver la recherche instantanée (les résultats s'affichent alors en temps réel au fur et à mesure que l'on tape les mots). Pour activer l'option de 100 résultats par page, rendez-vous dans les paramètres de recherche ("roue crantée" à droite) et cochez "Ne jamais afficher les résultats de la recherche instantanée". Ensuite, modifiez le nombre de résultats par page et enfin cliquez sur "Enregistrer" en bas de page.

Désactiver la recherche instantanée permet quand-même la suggestion de mots-clés de recherche.

- La fonction "En cache" de *Google* permet parfois de retrouver une page disparue. Cette fonction peut s'utiliser de deux manières. Soit via l'opérateur "cache" (cache:www.URL) soit via les aperçus de résultats (colonne de droite).
- *Google* est parfois sensible aux accents contrairement à ce qui est avancé. Cela se produit souvent dans le cadre de recherche avec guillemets. Par exemple, les recherches "moteur a combustion" ou "moteur à combustion" ne donneront pas les mêmes résultats.
- L'opérateur AROUND permet de limiter l'espace des mots.
Exemple : George AROUND (2) Bush lance la recherche dans laquelle Bush est à maximum 2 mots d'écart de George.
- Ne plus utiliser le "+" (qui servait à imposer un mot supplémentaire) car depuis le lancement du réseau social *Google Plus*, ce terme fausse la recherche. L'opérateur "-" fonctionne cependant encore pour exclure des pages de recherche.
- La fonction "Related" de *Google* permet de chercher des sites similaires au résultat affiché. Cette fonction s'utilise soit via un opérateur (related:www.abd-bvd.be) soit via la vignette d'aperçu du résultat.
- L'opérateur "define" permet de rechercher directement une définition (attention à la source).
Exemple : define:potassium
- *Google* peut servir à réaliser des conversions de toutes sortes. Il suffit de taper par exemple (sans les guillemets) "150 dollars en euros" ou bien encore "125 litres en gallons".
- Faire une recherche sur des données chiffrées peut être simplifié par la syntaxe suivante "consommation biocarburants 2015..2100". Les deux points permettent de chercher sur une période s'étalant de l'année 2015 à l'année 2100.
- Il est possible de rechercher sur un type de document précis (Powerpoint, PDF). Pour ce faire, on utilisera l'option adéquate dans l'écran de recherche avancée, soit on utilisera l'opérateur "filetype" (par exemple : Jean Racine filetype:pdf). Il est possible de rechercher sur plusieurs types de contenus en même temps (par exemple : Jean Racine filetype:pdf OR filetype:ppt)⁷.
- L'opérateur "site:" permet limiter la recherche à certains types de sites (par exemple la recherche avec l'opérateur "site:.fgov.be" permet de limiter la recherche à des sites web du gouvernement fédéral belge). Cette astuce impose de connaître le nom de domaine au moment de lancer la requête.
- L'opérateur "inurl:..." permet de faire une recherche sur les sites pour lesquels le terme ... est présent dans l'adresse. Au contraire de l'opérateur "site:" il n'est pas nécessaire de mettre une extension de domaine complète. Par exemple, une recherche avec "inurl:univ" va donner des sites pour lesquels l'adresse du site convient le mot "univ". Cela permettra de limiter la recherche à des sites principalement d'universités.
- Les outils avancés de recherche ("Outils de recherche" en dessous du champ de recherche) permettent de trouver des résultats publiés entre telle date et telle date. Cela permet par exemple de trouver des articles sur un sujet afin de savoir ce qui a été publié sur un événement durant une période donnée.
- L'outil de traduction de *Google* est un outil très puissant. Cela se vérifie par exemple avec la fonction "Pages en langue étrangère traduite". *Google* va traduire la requête dans une autre langue, interroger le web dans cette langue et traduire les résultats en français. Cela peut se révéler pratique pour faire des recherches sur une "autre culture" (un compositeur russe, de chercher des institutions dans un pays utilisant une autre langue que le français, etc.).
- L'opérateur "title" a un mode de fonctionnement assez complexe. Il est en effet possible de chercher sur base de mots présents dans le titre de la page⁸. Tout d'abord, une différence existe entre la page de recherche avancée et l'opérateur "intitle:..." qui s'emploie dans la recherche simple (dans l'écran de recherche avancée, l'opérateur sera "allintitle:") La différence entre les deux s'explique comme ceci. Intitle: "george sand" chopin" lance la recherche dans le titre sur George Sand et fait la recherche sur Chopin dans toute la page.
"allintitle:"george sand" chopin" lance la recherche dans le titre sur George Sand et sur Chopin (les deux mots-clés doivent être dans le titre).
Notons que la recherche sur titre lance la recherche sur l'occurrence exacte (exemple : in-

title:bibliothèque recherche sur le mot accentué uniquement).

Nous venons de le voir, *Google* offre de nombreuses fonctionnalités pour parfaire sa technique de recherche. Penchons-nous à présent sur quelques-uns de ses travers :

- Contrairement à de nombreux outils de recherche professionnels (bases de données, etc.), *Google* ne gère aucune troncature.
- *Google* indexe une partie seulement du Web visible. D'où l'intérêt d'utiliser plusieurs outils de recherche car chacun ou presque possède son propre index.
- *Google* n'indexe pas (ou mal) le Web invisible : bases de données, serveurs professionnels, sites web avec identification, etc.
- Lorsqu'une recherche est entrée, *Google* n'interroge qu'une partie seulement de son index (on ne sait jamais laquelle, aucune communication n'est faite à ce sujet) et ce notamment dans un but d'économie de ressources de ses serveurs. Le nombre de mises à jour des index est donc important, de même que l'endroit d'où l'on lance la recherche (*Google France*, *Google Belgique*, etc.).
- *Google* interprète nos requêtes de recherche afin de nous "aider" (par exemple dans le cadre de la recherche sur Jean Racine décrite ci-dessus). Cette interprétation se fait entre autres sur base des renseignements que *Google* collecte sur nos habitudes de recherche (lorsque l'on recherche avec un compte *Google* activé ou sur base de l'adresse IP) ou sur base des statistiques de recherche dressées par *Google*. Bref, plus on fait de recherche avec le moteur, plus ce dernier interprète nos recherches.
- Aucune règle n'existe clairement quant à l'emploi du singulier ou du pluriel dans les termes recherche. Une interprétation diffé-

rente peut avoir lieu à chaque recherche. Le fait d'afficher 100 résultats par page permet de mieux cerner l'interprétation de *Google* au moment de la recherche.

- L'interface de recherche a tendance à se compliquer. Par exemple, les options de recherche pour limiter les dates de publication se trouvent au-dessous du champ de recherche et plus sur le côté ("Outils de recherche"). Cela réduit fortement l'accessibilité à ces options de recherche avancées.

Quelques nouveautés apparaissent également, telles le "Knowledge graph"⁹ (se voit dans la vignette de recherche). Par exemple, une recherche sur René Magritte donne dans la vignette de recherche des informations sur l'épouse et les parents de Magritte.

La mise en place de l'outil *Google+*¹⁰ peut également influencer la recherche. Sur *Google.com* (version anglophone), une requête lancée dans le moteur de recherche donne également la possibilité de lancer ladite recherche dans son profil *Google+* afin de faire ressortir les résultats issus du réseau que l'on suit.

D'une manière générale, il importe d'utiliser *Google* comme tout autre outil de recherche, à savoir avec de l'esprit critique. Comparer ses sources en utilisant d'autres outils de recherche est également une excellente piste à suivre. À cet effet, il est intéressant de rechercher les autres présentations/conseils de Béatrice Foenix-Riou sur un site tel que *Slideshare*¹¹.

Google, s'il reste un outil de recherche performant, est en constante évolution. De nouvelles fonctionnalités apparaissent régulièrement et il importe de se tenir informé sur ces évolutions. On laissera le choix à chacun de ses sources d'informations sur le sujet tant elles sont nombreuses (revues informatiques, sites dédiés aux moteurs de recherche, *Google* lui-même, etc.).

Notes

¹ Plus d'informations sur l'oratrice :

L'auteure. *Le blog de Recherche-veillee.com* [en ligne].

<<http://www.recherche-veillee.com/#/lauteure/3813873>> (consulté le 3 février 2013).

² Foenix-Riou, Béatrice. *Le blog de Recherche-veillee.com* [en ligne]. <<http://blog.recherche-veillee.com/>> (consulté le 3 février 2013).

³ La présentation complète peut se retrouver à l'adresse suivante :

<<http://fr.slideshare.net/bfoenix/bfrabd-2013-google-trucs-et-astuces-pour-les-professionnels-de-linfodoc-16028591?ref=http://blog.recherche-veillee.com/2013/01/google-trucs-et-astuces-pour-les-pros.html>> (consulté le 3 février 2013).

À noter que durant la réunion, l'oratrice n'a pas suivi son diaporama afin de réaliser des démonstrations en direct. On notera que ce compte rendu présente moins d'informations que le diaporama original, l'oratrice ayant préféré l'interaction avec le public au suivi strict du programme.

- 4 Il est également intéressant de constater qu'un grand nombre d'internautes utilisent *Google* comme page d'accueil sur leur navigateur.
- 5 Cela vaut d'ailleurs pour tous les outils de recherche, chacun ayant ses limites.
- 6 Une liste étoffée d'outils de recherche en ligne est accessible sur *Wikipédia* : Liste de moteurs de recherche. *Wikipédia* [en ligne], 31 janvier 2013 (consulté le 3 février 2013). <http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_moteurs_de_recherche>
- 7 Cet exemple montre que la recherche simple est parfois plus puissante que la recherche avancée. En effet, dans la recherche avancée, il n'est pas possible de rechercher simultanément sur plusieurs types de fichiers. Néanmoins, les deux recherches peuvent s'avérer complémentaires.
- 8 L'écran de recherche avancée permet par ailleurs de rechercher dans plusieurs zones d'une page Web.
- 9 Une description intéressante de cette fonction peut être trouvée à l'adresse : Govekar, Jean-Pierre. Ce qu'il faut savoir sur le Knowledge Graph de Google. *ZDNet* [en ligne], 13 décembre 2012 (consulté le 3 février 2013). <<http://www.zdnet.fr/actualites/ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-knowledge-graph-de-google-39785363.htm>>
- 10 Une présentation de Google+ assez intéressante est réalisée sur *Wikipédia* : Google+. *Wikipédia* [en ligne], 10 décembre 2012 (consulté le 3 février 2013). <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Google%2B>>
- 11 *Slideshare* [en ligne]. <<http://fr.slideshare.net/>> (consulté le 3 février 2013).



Hermes-Lavoisier

<http://www.lavoisier.fr>

EXPÉRIMENTATIONS ET ÉVALUATIONS EN FOUILLE DE TEXTE – UN PANORAMA DES CAMPAGNES DEFT

Sous la direction de Cyril GROUIN et Dominique FOREST – Collection : Systèmes d'information et organisations documentaires – juillet 2012 – 256 p. – ISBN 978-2-7430-1399-8

La fouille de textes est une activité combinant traitements informatiques et données linguistiques avec comme objectif principal l'extraction et l'organisation automatique des informations présentes dans les textes. Deux familles de méthodes permettent d'atteindre ce but : celles à base de connaissances d'experts et celles reposant sur un apprentissage automatique supervisé.

Une campagne d'évaluation consiste à confronter les systèmes développés par plusieurs équipes sur un même jeu de données et en un temps limité. Créé en 2005 à l'image des campagnes anglo-saxonnes, le défi fouille de textes (DEFT) est aujourd'hui la seule campagne d'évaluation francophone en fouille de textes.

Cet ouvrage rassemble les méthodes utilisées lors des différentes éditions du défi. Les thématiques relèvent de la classification de documents en genres et thèmes, de la fouille d'opinions et de l'identification de la période de parution d'un document.

ARCHIMAG

N° 256 (juillet-août 2012)

- *Adieu Minitel* – Elsa ARNOULD – p. 4.

La date fatidique est arrivée. Le 30 juin dernier, le minitel a fermé. Cet outil phare des années 1980-1990 était souvent qualifié de "précurseur d'internet". Retour sur l'une des premières sagas de la société de l'information vécue jusqu'à ses derniers jours par encore près de deux millions de Français.

(Archimag)

- *Ensemble pour le patrimoine territorial* – Dossier – Bruno TEXIER – p. 15-21.

Le web est devenu une véritable vitrine virtuelle permettant de mettre en valeur le patrimoine culturel et immatériel de nombreuses collectivités, notamment par l'intermédiaire de l'Apie (Agence du patrimoine immatériel de l'État). Dans ce dossier orchestré par Bruno Texier, l'auteur revient sur les initiatives allant dans ce sens. La mutualisation est une solution avantageuse pour nombre de ces collectivités et dès lors, différentes pistes se dégagent. En marge des portails culturels, d'autres outils, tels que les plateformes de publication documentaire web permettent également à certaines collectivités de mettre en valeur leurs collections (p. 18, *Les collectivités s'affichent sur les plateformes de publication web*). Pour compléter le reflet des initiatives françaises dans ce domaine, l'articulet *À l'étranger, la convergence documentaire a le vent en poupe* (p. 16) présente quelques projets en Allemagne, en Norvège, en Suède, en Australie et en Amérique du Nord. Guillaume Nuttin, l'espace de quelques lignes en p. 21 nous relate "le catalogage partagé, une chance pour les collectivités", ou le catalogage comme outil de valorisation du patrimoine.

(NW)

- *Bourg en Doc ou la mutualisation documentaire par l'exemple* – Bruno TEXIER – p. 19.

Le portail documentaire de Bourg-en-Bresse donne accès à un ensemble de documents provenant de différentes institutions du réseau documentaire de la ville. Archives, bibliothèques et musée ont joué la même partition.

(Archimag)

- *Bibliothèques en pleine Renaissance* – Elsa ARNOULD – p. 20-21.

Les Bibliothèques virtuelles humanistes offrent l'exemple d'une dynamique régionale en faveur du patrimoine dématérialisé. Une initiative venue de l'université de Tours et du CNRS qui a pu débiter avec des documents issus des bibliothèques tourangelles.

(Archimag)

- *Professeurs documentalistes, des enseignants avant tout* – Guillaume NUTTIN – p. 22-24.

Le professeur-documentaliste a un rôle éducatif fondamental à jouer au sein de l'évolution informationnelle de la société et occupe une position transverse et stratégique dans son établissement. Pourtant, jamais ses missions n'ont été aussi floues et son avenir aussi incertain. Enquête au sein d'une profession en manque de reconnaissance et de cadrage.

(Archimag)

- *La gouvernance documentaire au défi du big data* – Caroline BUSCAL – p. 25-26.

La gouvernance documentaire fait son chemin dans l'entreprise. Il s'agit d'organiser l'accès et le partage de l'information dans un contexte d'accélération des flux et de multiplication des sources. Enquête 2012 menée par SerdaLab.

(Archimag)

- *Les archives vidéo passent au numérique* – Christophe DUTHEIL – p. 27-30.

Si l'INA (Institut national de l'audiovisuel) reste le plus connu des acteurs de l'archivage numérique du patrimoine audiovisuels, la France compte plusieurs prestataires en restauration, numérisation et valorisation de films qui sont ici présentés et comparés.

(NW)

- *Mise en place d'un système d'archivage électronique* – Michel THOMAS – p. 31-33.

Dans cet article, l'auteur nous propose une méthodologie de mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE). La dématérialisation des documents répond à des exigences légales. Les normes afférant à un SAE sont ici présentées, de même que les étapes méthodologiques à suivre. Les différences entre gestion

électronique des documents (GED) et SAE sont aussi évoquées.

(NW)

- *Manœuvre archives en Afghanistan* – Bruno TEXIER – p. 34-35.

À quelques mois du retrait des troupes françaises d'Afghanistan, les archives militaires font, elles aussi, l'objet d'un rapatriement en France. Une opération préparée avec minutie et discrétion dans un environnement hostile.

(Archimag)

- *Droit d'auteur et marchés publics* – Didier FROCHOT – p. 36-37.

Dans cet article, l'auteur propose des pistes de réflexion et de travail quant aux règles auxquelles sont soumises les collectivités en matière de droit d'auteur et de marchés publics, de leurs principes et leurs usages.

(NW)

- *Applications d'infographie* – Bruno TEXIER – p. 38.

Présentation d'*Easel.ly*, d'*Infogr.am* et de *Piktochart*, outils de présentations statistiques.

(NW)

- *Jean-Stéphane Carnel : "à la télévision, les images recyclées ne doivent pas ressembler à des images d'archives"* – Propos recueillis par Bruno TEXIER – p. 39-40.

Ancien documentaliste chercheur pour un groupe de télévision français, Jean-Stéphane Carnel est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Pierre-Mendès France de Grenoble. Ses recherches portent sur l'analyse de l'image télévisée d'information. Il est l'auteur d'utilisation des images d'archives dans l'audiovisuel.

(Archimag)

- *L'infini problème des contentieux archivistiques internationaux* – Bruno TEXIER – p. 41-42.

En Corée du Sud, en Irak, en Russie ou en France, les archives ont souvent fait figure de victimes collatérales des guerres et des invasions. Leur restitution ressemble à un parcours du combattant qui n'est pas sans arrière-pensée diplomatique.

(Archimag)

- *Marie-France Cardonna, passeur culturel* – Bruno TEXIER – p. 43.

Parcours de Marie-France Cardonna, responsable du centre de documentation du Service des Musées de France, soit des bases de données, plusieurs centaines de périodiques, un millier de thèses et 14 000 monographies consacrés à la muséologie.

(NW)

ARCHIMAG

N° 260 (décembre 2012-janvier 2013)

- *Aux détours du net* – La Rédaction – p. 4-5.

Drôles, anecdotiques, intrigants : de numéro en numéro, à l'occasion d'une recherche d'informations ou par hasard, les journalistes d'*Archimag* tombent sur des sites internet qui les interpellent, mais dont ils ne parlent pas, faute d'être directement liés à un sujet. Sans prétention, voici réunies quelques surprises du net.

(Archimag)

- *Information : libre accès versus éditeurs* – Dossier – Bruno TEXIER – p. 16-22.

Jusqu'il y a peu, éditeurs et agences d'abonnement dans les domaines des sciences et des sciences humaines, étaient les seuls sur le marché, pratiquant des tarifs élevés et imposant des bouquets documentaires que les bibliothèques universitaires ont bien du mal à assumer financièrement. Depuis peu, ces dernières s'intéressent à l'open access. Un article intitulé *Les BU en attente d'un nouveau système* (p. 19) nous présente quelques témoignages en ce sens. Le partage de connaissances en ligne est également évoqué dans "Mendely, de l'outil gratuit à la version premium", de même que les pratiques de l'Inist et ses versions payantes d'articles accessibles gratuitement ailleurs sur le web, dans *L'Inist secouée par la fronde des chercheurs* (p. 20).

(NW)

- *L'irrésistible mouvement vers le libre accès aux connaissances* – Bruno TEXIER – p. 18.

Figurant parmi les pionniers d'internet, les scientifiques sont particulièrement impliqués dans la libre diffusion des contenus numériques. Ils militent depuis longtemps pour que leurs articles soient accessibles hors du circuit traditionnel des agences d'abonnement.

(Archimag)

- *Elsevier, le paradoxe* – Clémence JOST – p. 21.

Le géant hollandais Elsevier est sur la brèche au sujet de l'open access, et ce depuis plusieurs mois déjà. Face à l'ire du milieu de la recherche, l'éditeur scientifique s'est rapidement déclaré en faveur de l'accès libre, au point d'en devenir l'un des porte-parole. Jean-Frank Cavanagh, directeur des relations extérieures Reed Elsevier, répond aux questions d'*Archimag*.

(Archimag)

- *Cairn : de la particularité des SHS* – Clémence JOST – p. 22.

Plus de 320 revues composent le solide édifice de *Cairn.info*. Par l'intermédiaire de son responsable marketing et commercial Thomas Parisot, l'éditeur francophone souligne le particularisme de son domaine de prédilection dans le contexte actuel de la montée de l'open access.

(Archimag)

- *Francfort, rendez-vous de l'écosystème du livre* – Ruth MARTINEZ – p. 24-26.

Au-delà de l'aspect historique de place de marché pour la vente de droits, la Foire du Livre de Francfort, avec ses exposants et ses conférences, se montre un excellent panorama de l'ensemble de l'écosystème du livre, notamment du livre numérique. Les grandes tendances y trouvent une caisse de résonance.

(Archimag)

- *Raconte-moi tes archives* – Clémence JOST – p. 27-28.

Émouvante, acerbe, fade ou truculente... l'archive orale témoigne du vécu et du ressenti des acteurs qui la livrent. Source subjective rarement solitaire, elle contribue à illustrer de ses couleurs l'histoire commune.

(Archimag)

- *La mémoire du web en construction* – Bruno TEXIER – p. 29-30.

Le web français est archivé par la Bibliothèque nationale de France et l'Institut national de l'audiovisuel. Un chantier monumental qui a déjà généré plusieurs milliards de fichiers informatiques. Dans le monde, d'autres initiatives moissonnent inlassablement la toile pour conserver la mémoire d'un monde numérique en train de se faire.

(Archimag)

- *Veille collective : les bons outils* – Clémence JOST – p. 31-33.

Un panorama des éditeurs de veille est ici présenté, sur base des trois étapes d'un processus de veille collaborative que sont la collecte et la surveillance, l'analyse et la synthèse et enfin la

diffusion de la veille. Ce panorama sera utile dans le cadre du choix d'une solution de veille dans sa dimension de capitalisation et de partage des connaissances.

(NW)

- *Réussir sa reprise de données* – Baptiste MONTOYA – p. 34-35.

Cet article met en avant la méthodologie de projet utile en cas de réinformatisation ainsi que les étapes importantes par lesquelles passer pour ne pas perdre ses données en cas de changement de logiciel. Quelles données reprendre ? Combien d'enregistrements par table ? Faut-il nettoyer nos données ? Quels sont les champs cibles de ma future base de données ? Comment opérer la phase de conversion des données ? Quid du chargement des données, du contrôle de la qualité de l'outil ? Autant de questions posées ici.

(NW)

- *Dématérialisation et archivage électronique : les tendances* – Propos recueillis par Louise GUERRE – p. 36-37.

Le juridique, le technique et l'économique constituent le triptyque gagnant de tout projet de dématérialisation et d'archivage électronique. Revue de détail par trois experts de la question qui se sont exprimés lors de la première journée Lexing Tendances : Pierre Fuzeau, président du groupe Serda ; Serge Masanovic, directeur de VCM Conseil ; Alain Bensoussan, dirigeant de son propre cabinet d'avocats.

(Archimag, NW)

- *Le droit à l'image des personnes -1/2* – Didier FROCHOT – p. 38-39.

Article se penchant sur la question du droit à l'image des personnes physiques.

(NW)

- *Favoris : les kiosques numériques* – Bruno TEXIER – p. 40-41.

Présentation de différents outils permettant d'accéder aux contenus de journaux en ligne : *Le Mur de la presse*, *Newsmag* et *Kiosko*.

(NW)

- *Aurélié Filippetti : "Il est important d'accompagner la dimension numérique des offres"* – Propos recueillis par Clémence JOST – p. 42-43.

Cinquième femme à diriger le ministère français de la Culture et de la Communication, Aurélié Filippetti a fait le tri dans les chantiers laissés par son prédécesseur tout en dessinant une

politique clairement en faveur du patrimoine et de leur création. L'occupante de la rue de Valois nous livre quelques-unes de ses orientations pour 2013.

(NW)

▪ *Les bonnes feuilles... "l'écho de la loi, du parchemin à internet"* – p. 44-47.

"Nul n'est censé ignorer la loi" dit l'adage. Encore faut-il être en mesure d'y accéder ! Du parchemin aux réseaux numériques, les lois et règlements se sont inscrits sur tous les types de supports inventés au cours des siècles. Publié par la Documentation Française, l'ouvrage *L'écho des lois, du parchemin à internet* retrace cette histoire où se mêlent technologie, droit et politique. *Archimag* vous propose les bonnes feuilles du chapitre 6 écrit par Stéphane Cottin, chargé de mission au Secrétariat général du Gouvernement français.

(NW)

▪ *Olivier Roumieux ou l'infodoc à 360°* – Bruno TEXIER – p. 40-41.

Parcours d'Olivier Roumieux, responsable de la bibliothèque numérique de la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience).

(NW)

ARCHIMAG

N° 261 (février 2013)

▪ *Toujours capitaliser la connaissance* – Dossier – Bruno TEXIER – p. 14-22.

Sous la pression combinée du temps réel et des flux de messages, de tâches ou d'alertes, on en viendrait presque à oublier l'intérêt de capitaliser les connaissances. Affaire de réseaux sociaux et de travail collaboratif ? Si ces tendances récentes ont pu faire croire que le knowledge management n'était plus nécessaire, il n'en est rien. À l'œuvre depuis plusieurs décennies, la gestion des connaissances garde toute son actualité. Retour sur le célèbre modèle de gestion des connaissances SECI (socialisation, externalisation, combinaison, internalisation) de Nonaka et Takeuchi en p. 16 ; le groupe français de matériaux de construction *Lafarge partage ses bonnes pratiques* en matière de KM en p. 21 ; de même le groupe de construction et des travaux publics Spie Batignolles relate son expérience avec l'éditeur Knowings dans l'articulet *Spie Batignolles : travaux d'intérêt général* en p. 22.

(Archimag, NW)

▪ *La capitalisation des connaissances comme prévention du risque* – Jean-Louis ERMINE – p. 17-18.

La capitalisation des connaissances est un projet d'entreprise à part entière, il mobilise transversalement toutes les composantes de l'organisation, de la stratégie au système d'information. C'est donc une démarche qui prendra du temps à s'implanter, mais elle est inéluctable et répond à une mutation profonde d'un nouveau monde économique où la ressource principale est le savoir.

(Archimag)

▪ *La gestion des connaissances et ses outils* – Jérôme BONDU – p. 19-20.

Nous sommes passés de la gestion des connaissances à la gestion des connaissances. Une véritable révolution copernicienne du knowledge management. Différents outils sont à la disposition du KM, dont celui des communautés de pratique. Panorama et témoignages.

(Archimag)

▪ *La presse passe à la tablette* – Bruno TEXIER – p. 24-25.

Il se vendra cette année plus de tablettes que d'ordinateurs portables. Une évolution qui entraîne de profondes modifications chez les lecteurs comme chez les éditeurs de presse.

(Archimag)

▪ *Le big data dans tous ses états* – Bruno TEXIER – p. 26-27.

Confrontées à une explosion de leurs volumes de données, les entreprises doivent apprendre à les stocker et à les exploiter. Le big data s'annonce comme la solution la plus prometteuse. Reste à convaincre les entreprises...

(Archimag)

▪ *Quel scanner pour la numérisation en libre service* – Clémence JOST – p. 28-30.

Le scanner est de plus en plus présent dans nos bibliothèques ou autres services de documentation et d'archives. Il est utilisé pour la collectivité, et même mis à disposition du public, alternative aux photocopies. Retour sur les différents modes de numérisation et panorama des produits actuellement sur le marché avec mise en avant de leurs possibilités de connexion.

(NW)

▪ *Réaliser un panorama de presse en numérique* – Bruno TEXIER – p. 31-32.

Jadis réalisés au format papier, les panoramas de presse migrent progressivement dans le

monde numérique. Voici quelques conseils pour réussir ce produit documentaire de référence.

(Archimag)

- *Les documentalistes ont du ressort* – Clémence JOST – p. 33-34.

L'infodoc semble subir les effets d'une crise économique globale accentuant un trouble identitaire profond, symptomatique d'un secteur en mutation. Où en est la profession de documentaliste aujourd'hui ? Comment répondre aux nouveaux besoins des organisations ? Avis de Clotilde Vaissaire et témoignages des documentalistes ayant réussi leur "rebond".

(Archimag)

- *Droit : les saisies de nom de domaine, bannissement électronique* – Cédric MANARA – p. 35-36.

Il y a plusieurs siècles, la peine de bannissement consistait à enjoindre à une personne de se retirer d'un lieu ou d'un territoire désigné, avec défense d'y revenir pendant un certain temps ou toute la vie. Il s'agissait de faire perdre la vie civile à la personne frappée par cette sanction. Cette punition sévère a heureusement disparu dans les démocraties occidentales... ou du moins le croyait-on ! Car elle pourrait bien être en train de revenir sous une forme sournoise, sur internet.

(Archimag)

- *Favoris : moteurs de recherche français* – Quentin CÉZARD – p. 37.

Présentation de trois moteurs de recherche français : *Mozbot*, *Exalead* et *Ixquick*.

(NW)

- *Didier Lucas : "la diplomatie d'entreprise est un prolongement de l'intelligence économique"* – propos recueillis par Bruno TEXIER – p. 38-39.

Didier Lucas est directeur général de l'Institut Choiseul, un centre de réflexion qui consacre ses travaux aux relations internationales et à la géoéconomie. Il a dirigé l'ouvrage collectif "Les diplomates d'entreprise, pouvoir, réseaux, influence".

(Archimag)

- *Lyon, capitale de la Résistance* – Bruno TEXIER – p. 40-41.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon vient de rouvrir ses portes dans une scénographie revisitée. Le nouveau site expose des documents inédits et fait la part belle aux archives orales.

(Archimag)

- *Terry Zimmer, veilleur d'abord sur l'humain* – Clémence JOST – p. 42.

Parcours de Terry Zimmer, veilleur et co-créateur du blog "Tais-toi quand tu parles".

(Archimag)

BBF – BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

Vol. 57, n° 6 (novembre-décembre 2012)

- *Francophonies* – Dossier – Divers auteurs – p.6-55.

Dans ce dossier, la Francophonie a la part belle. Bon nombre d'auteurs d'horizons et de continents différents y partagent leur amour du français, en soulignant combien il demeure important de bien le pratiquer dans un contexte professionnel.

(NW)

- *Mondialisation, internet et francophonies* – Jack KESSLER – p. 9-13.

Partant d'un regard sur les diasporas francophones de par le monde, composées d'étudiants, d'entrepreneurs, d'employés, de touristes, cet article décrit les modalités des relations entre ces "communautés transnationales", leur pays d'origine et leur pays d'accueil : de quoi parle-t-on, avec quel accent, avec qui, où va-t-on à l'école, où trouver du bon vin, comment abolir le décalage horaire, comment les téléphones mobiles changent la vie des expatriés et, bien sûr, comment Internet est devenu l'outil relationnel majeur. Et quelle influence tout cela peut avoir sur la francophonie. L'avenir, ici vu d'un banc à San Francisco, "*sera toujours complexe et plein de surprises*", écrit Jack Kessler.

(BBF)

- *Réflexions sur l'état de la bibliothéconomie et des bibliothèques francophones* – Réjean SAVARD – p. 15-19.

La première partie de cet article présente les principales bibliothèques francophones dans le monde, françaises ou non, et leur spécificité (ressources, innovations, fréquentation). La seconde partie évoque la place de ces bibliothèques dans le concert international et le rôle des bibliothécaires francophones dans les associations. Il conclut sur la place de la francophonie et du français à l'IFLA.

(BBF)

- *Former des bibliothécaires et documentalistes en français* – Raphaëlle BATS – p. 22-25.

Cet article présente une comparaison entre les formations dispensées à l'Ensisib (Lyon), à l'Ebsi (Montréal) et à l'Ebad (Dakar) : quel contexte administratif et statutaire ? Quels diplômes ? Quels contenus pour leurs formations ? Pour former qui ? À travers cette analyse, émergent des modèles politiques, voire géopolitiques, traduisant notamment le rôle de l'État dans ces trois pays ou l'articulation entre savoirs et compétences.

(BBF)

- *Les collections francophones en Amérique du Nord* – Sarah SUSSMAN – p. 26-31.

Cet article est une présentation raisonnée des principales collections détenues dans les bibliothèques d'Amérique du nord et portant sur des régions ou des pays francophones (à l'exception de la France) : Québec, Louisiane, Caraïbes, pays francophones d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Est. Il conclut sur l'intérêt de mettre en place des politiques documentaires coordonnées.

(BBF)

- *Le réseau francophone numérique* – Guy BERTHIAUME ; Carole PAYEN – p. 32-36.

Dans cet article, Guy Berthiaume et Carole Payen retracent la brève histoire du Réseau francophone numérique : les raisons de sa création, sa naissance comme réseau des bibliothèques nationales francophones, l'élargissement de son périmètre de partenaires, ses liens avec l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), les objectifs poursuivis, son fonctionnement actuel. À travers ce récit, c'est un projet exemplaire de la francophonie des bibliothèques qui est présenté.

(BBF)

- *Influences francophones sur la vie professionnelle des bibliothécaires roumains* – Robert CORAVU – p. 37-39.

La Roumanie est historiquement francophile. Les coopérations entre bibliothèques roumaines et institutions francophones ont vu leur essor après la chute du mur de Berlin en 1989. Cet article évoque comment l'influence des institutions francophones se ressent en Roumanie.

(NW)

- *Le numérique au service d'une culture en partage* – Driss KHROUZ – p. 40-42.

Cet article présente, dans un premier temps, l'adhésion du Maroc au Réseau francophone numérique et l'investissement de la Bibliothèque nationale du royaume du Maroc. Il décrit ensuite les collections patrimoniales intégrées dans le Réseau francophone numérique, princi-

palement des collections de périodiques publiés depuis l'indépendance du Maroc en 1956. Enfin, il conclut sur l'importance des valeurs portées par la francophonie, "culture en partage" et "partage de la culture".

(BBF)

- *La bibliotheca Alexandrina et la francophonie* – Gérald GRUNBERG ; Anis ISSA – p. 43-45.

Dans cet entretien, Anis Issa, bibliothécaire à l'Alexandrina, répond aux questions de Gérald Grunberg sur la place de la francophonie en Égypte, ses évolutions récentes, et revient longuement sur le pôle francophone de la bibliothèque d'Alexandrie, en matière de collections, de services, de valorisation, et en matière de formation du personnel dédié à ce pôle.

(BBF)

- *La difficile diffusion en France de l'édition francophone* – Luc PINHAS – p. 47-50.

Cet article présente un panorama de l'édition francophone hors édition française – à l'exception des DOM-TOM dont la problématique est proche de celle des pays étrangers. Le développement de l'édition, les difficultés de valorisation et de diffusion, les expériences de diffusion et distribution collectives, enfin l'ouverture vers les ressources numériques, y sont tour à tour abordés.

(BBF)

- *Pour une francophonie numérique* – Franck HURINVILLE ; Sarah TOURNERIE – p. 51-55.

Après un rapide panorama des activités de valorisation de la francophonie à la Bibliothèque nationale de France (BnF), cet article présente le Centre de ressources francophones : la création d'un pôle francophonie se traduit à la fois par le regroupement de collections pluridisciplinaires en haut-de-jardin et par la création d'un portail, offrant l'accès en ligne à des ressources sélectionnées. Les relations de la BnF avec ses partenaires, en particulier autour des ressources numériques, sont également évoquées.

BBF – BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

Vol. 58, n° 1 (janvier-février 2013)

- *La documentation à l'université* – Dossier – Divers auteurs – p. 6-81.

Ce dossier est une suite logique à celui paru en 2009 : *Urgences universitaires*. Les nouveautés survenues en trois années sont ici exposées

sous différents angles : les politiques documentaires, une nouvelle rencontre avec les participants au dossier précédent, les usages, et enfin quelques présentations de dispositifs en cours actuellement.

(NW)

- *Une politique documentaire de l'université* – Alain FERNEX – p. 6-10.

Dans cet entretien, Alain Fernex, ancien vice-président de l'Université Grenoble 2, revient sur les impacts de la loi LRU sur les politiques documentaires : de la place institutionnelle du directeur de SCD à la diversité des universités, des conditions de travail des étudiants aux services nouveaux à inventer pour les chercheurs, un large panorama est dressé qui ouvre sur l'avenir des BU, leurs fonctions au sein d'une pédagogie renouvelée et leur évolution vers le modèle de Learning Center.

(BBF)

- *La documentation à l'université* – Magali PERBOST – p. 11-17.

Les besoins documentaires des étudiants varient grandement non seulement entre disciplines mais aussi en fonction de l'avancée dans le cursus. On distingue ainsi usuellement la documentation pour l'enseignement (le 1er cycle) et la documentation pour la recherche (en gros, à partir du master). Comment, à l'intérieur de budgets contraints, en tenant compte d'une offre numérique évolutive (et de plus en plus chère) et d'usages contrastés, construire une politique, définir des moyens, rationaliser des arbitrages ? Cette difficile recherche de l'équilibre trouvera peut-être des réponses dans le développement d'outils et ressources mutualisés (Cadist, Istex, Open Access...).

(BBF)

- *Papier et numérique : l'offre documentaire à l'université de Lille 3* – Anne MORENVILLÉ ; Isabelle WESTEEL – p. 18-23

Dans une "bibliothèque au tournant de son histoire", comment penser l'avenir des collections imprimées, leur place par rapport au numérique, la question des magasins, du libre accès, du désherbage, de la conservation partagée ? Les indicateurs d'usage apportent des éclairages essentiels et quelquefois dérangeants. Élaborer un projet de Learning Center est, en tout cas, l'occasion de bâtir une nouvelle politique documentaire.

(BBF)

- *Une politique documentaire sans budget ? Message de Dominique Baudin sur ADBU-Forum, 26 septembre 2012* – Dominique BAUDIN – p. 24.

Dans ce message à la liste ADBU-Forum, Dominique Baudin, directeur du SCD de Paris 13, présente à ses collègues la situation de son SCD où, depuis 2011, la totalité du budget est consacrée aux abonnements électroniques, très majoritairement destinés au niveau recherche. Quelles solutions apporter (désabonnements, mutualisation des coûts grâce aux contrats de recherche...)?

(BBF)

- *La loi LRU a 5 ans. Bientôt l'âge de raison ?* – Christophe PÉRALES – p. 25-29.

Trois ans après un précédent article dans le BBF, Christophe Péralès, directeur du SCD de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, présente l'impact de la loi LRU sur son service aussi bien en termes politiques (positionnement institutionnel) qu'en termes budgétaires : après une période favorable de mutualisation des coûts avec les laboratoires, la situation se tend, en raison des contraintes budgétaires croissantes de l'université. La documentation servira-t-elle de variable d'ajustement ? L'article se termine sur un appel à repenser la pédagogie, en s'inspirant de modèles anglo-saxons.

(BBF)

- *Quatre ans de loi LRU au SICD 2 de Grenoble* – Frédéric SABY – p. 30-33.

Trois ans après un précédent article dans le BBF, cet article revient sur la période de passage aux RCE (responsabilités et compétences élargies), en 2011 pour Grenoble 2 et 2012 pour Grenoble 3. Ce décalage temporel crée à la fois une confortable lenteur opérationnelle et une difficulté d'analyse. Au-delà des questions budgétaires (ressources, emplois), c'est bien la question du rôle de l'université, et donc, des bibliothèques, qui est soulevée.

(BBF)

- *La documentation dans les universités fédérales. Exploration d'un modèle américain* – Marie-Dominique HEUSSE – p. 34-36.

Trois ans après un précédent article dans le BBF, Marie-Dominique Heusse aborde la question du modèle de SCD dans une université fédérale. Elle exploite, pour éclairer l'avenir français, la réalité complexe de la documentation dans une université fédérale américaine, celle de Californie.

(BBF)

- *Grandeur de la mutualisation. L'exemple rochelais* – Olivier CAUDRON – p. 37-39.

Trois ans après un précédent article dans le BBF, Olivier Caudron, directeur du SCD de

l'université de La Rochelle, présente les nouveaux éléments de la mise en oeuvre de la LRU : diminution des ressources, augmentation des charges. Outre une opération de désabonnement à des périodiques, la marge de manoeuvre peut venir d'une amélioration de la mutualisation, avec d'autres services universitaires ou avec la médiathèque de l'agglomération.

(BBF)

▪ *LibQUAL+. Petit état des lieux, grandes perspectives* – Hélène COSTE – p. 40-44.

Cet article présente les principes d'organisation de *LibQUAL+* et l'environnement qui accompagne les enquêtes. Il fait le point sur les établissements ayant déjà procédé à des enquêtes *LibQUAL+* et rappelle les inconvénients de ces enquêtes (longueur de la passation du questionnaire, difficultés à obtenir un nombre significatif de réponses) et leurs atouts (outil de benchmarking, aide au pilotage).

(BBF)

▪ *La documentation numérique de premier cycle. Quels usages ?* – Benoît EPRON – p. 45-48.

Cet article rend compte d'un travail d'enquête mené au sein de l'Observatoire numérique de l'enseignement supérieur auprès d'étudiants de licence et de leurs enseignants. L'usage des ressources numériques apparaît encore faible pour les étudiants mais se développe chez les enseignants. Les attentes des enseignants portent à la fois sur la création de ressources numériques et sur leur accès via une plateforme pédagogique stable ; ils peuvent être accompagnés dans cette démarche par les services TICE des universités et par les SCD. Cet article souligne l'un des enjeux majeurs qui se dessine : articuler au mieux ressources pédagogiques et ressources documentaires.

(BBF)

▪ *La documentation électronique à l'université de Nice. Organisation, réception et représentations* – Vincent LAMBERT – p. 50-56.

Cet article se compose de deux volets. Dans le premier, Vincent Lambert rend compte d'une enquête qualitative menée auprès de laboratoires de l'université utilisateurs de la documentation électronique, évoquant leur connaissance de l'offre, des flux, du dispositif financier et leur rapport au SCD et à ses personnels. Dans le second volet, des conservateurs du SCD expriment, en écho, les enseignements qu'ils ont retenus de cette enquête et les actions qu'ils pensent mettre en oeuvre pour répondre aux attentes exprimées.

(BBF)

▪ *La bibliothèque scientifique numérique. Un cadre politique de coordination des actions en faveur de l'IST* – Stéphanie GROUDIEV – p. 61-65.

Dans cet article, Stéphanie Groudiev présente la genèse de la BSN, son organisation et son plan d'action (Istex, archives ouvertes, archivage pérenne, structure de négociation). Elle complète cette présentation en évoquant des améliorations dans la gouvernance de la BSN.

(BBF)

▪ *Istex : un gisement documentaire producteur de connaissances. De l'idée de licences nationales à la construction d'un projet* – Grégory COLCANAP – p. 66-71.

Grégory Colcanap présente, dans cet article, la création d'Istex, ses objectifs en termes d'acquisition et de création d'une plateforme, ses partenaires, son financement et son programme d'action. Il explicite, par ailleurs, les relations entre Istex et BSN.

(BBF)

▪ *L'Abes à l'horizon 2016* – Raymond BÉRARD – p. 72-77.

Raymond Bérard, directeur de l'Abes, en présente, dans cet article, un état des lieux puis analyse le projet d'établissement 2012-2016 qui encadre ses projets et ses évolutions. La question des partenariats de l'Abes est également évoquée ainsi que l'évaluation récemment menée par l'Aeres.

(BBF)

▪ *Des Cadist pour quoi faire ?* – François CAVALIER – p. 78-81.

Dans cet article, François Cavalier présente le texte manifeste préparé et soumis à la discussion début 2012 par sept directeurs de bibliothèque responsables de Cadist, "Les Cadist, un réseau à refonder". Pour eux, une réflexion stratégique est nécessaire pour refonder le fonctionnement et l'utilité, et donc l'avenir, des Cadist auprès des communautés de chercheurs.

(BBF)

DOCUMENTALISTE – SCIENCES DE L'INFORMATION

Vol. 49, n°3 (septembre 2012)

▪ *Crise économique, crise de la profession... constats et perspectives d'évolution* – Jean MICHEL – p. 4-7.

En novembre 2011, un débat était lancé, puis régulé, par Jean Michel, via le réseau social

LinkedIn-Groupe ADBS sur le thème de l'impact de la crise économique actuelle sur les professionnels de l'info-doc dont il nous offre ici la synthèse.

(DSI)

- *Archiver le web, un service en construction* – France LASFARGUES ; Leïla MEDJKOUNE – p. 8-9.

Archiver le Web, une préoccupation ancienne qui prend forme et qui s'accompagne de métiers aux nouveaux contours. Quelques rappels techniques, historiques et juridiques précèdent une présentation des missions confiées à un archiviste Web.

(DSI)

- *Big data, grande illusion?* – Daniel KAPLAN – p. 10-11.

On parle beaucoup du "Big data" et c'est sans doute le concept du moment. Mais est-ce une simple évolution de l'informatique ou une vraie révolution ? Qu'apporte-t-il ? Cette analyse d'un article critique paraissait indispensable pour contrebalancer un engouement peut-être excessif et replacer ce phénomène dans un cadre plus approprié.

(DSI)

- *La bibliothèque comme interface physique de découverte et lieu de curation collective* – Frédéric KAPLAN – p. 12-13.

Nous sommes passés trop vite de la bibliothèque-machine à la bibliothèque virtuelle. Ne faut-il pas retrouver aujourd'hui la pertinence de la bibliothèque comme interface physique et en faire un lieu pour la production collective de métadonnées ?

(DSI)

- *Le résumé automatique aujourd'hui* – Sylvie DALBIN- p. 14-15.

Résumer automatiquement, un rêve pour certains devenu réalité. Un ouvrage récent de Juan-Manuel Torres-Moreno dresse un panorama historique des différentes approches en mettant l'accent sur la dimension statistique.

(DSI)

- *Quelle responsabilité pour les salariés sur les réseaux sociaux ?* – Claire FÉNÉRON – p. 16-17.

Particularités des médias sociaux ou manque de dialogue social ? On peut s'interroger sur l'origine des propos négatifs exprimés sur la Toile par des salariés sur leur entreprise. Plusieurs dérives ont donné lieu à des procès médiatisés, l'occasion de rappeler quelques règles et bonnes pratiques.

(DSI)

- *Le droit de l'information : paradoxes et ouvertures* – Propos de Cédric MANARA, recueillis par Michèle BATTISTI – p. 18-19.

L'exposé de Cédric Manara, professeur de droit à l'EDHEC Business School invité par l'ADBS Nord Picardie à présenter le droit de l'information, donne l'occasion de s'interroger sur ce concept, objet d'intérêt pour tous ceux qui sont amenés à gérer l'information, et d'ouvrir une perspective intéressante.

(DSI)

- *Des données et des droits* – Anne-Laure STÉRIN ; Michèle BATTISTI – p. 20-21.

À l'heure où les big data sont en vogue, souligner qu'une donnée, simple élément d'information, n'est pas toujours utilisable librement s'impose. Si certaines catégories de données relèvent d'un régime juridique ou sont bornées juridiquement, la donnée n'est pas une notion juridique, comme l'indique ce bref exposé de la question.

(DSI)

- *Usages mobiles de l'information : les techniques au défi des usages* – Dossier réalisé sous la direction de Georges-André SILBER – p. 22-61.

Autrefois anecdotique, l'usage mobile de l'information est aujourd'hui prédominant : les appareils mobiles ou portables sont les modèles les plus vendus par les constructeurs et les réseaux auxquels ces appareils peuvent se connecter n'ont jamais été aussi rapides et omniprésents. Une révolution est en marche : cette rupture technologique est porteuse de nombreux défis concernant les technologies, la conception des logiciels et des services et, au bout de la chaîne, les utilisateurs et leurs usages.

Comment les professionnels de l'information peuvent-ils investir cette nouvelle modalité d'accès à l'information ? Quels services proposer à leurs usagers et sous quelle forme ? Car rien ne serait plus vain que de présenter sur ces supports mobiles, une réplique exacte de sites web déjà existants.

Ce sont quelques-unes de ces interrogations qui sont à l'origine de ce dossier. À travers différents éclairages et points de vue, il espère faire découvrir la richesse de ce marché des applications mobiles et les opportunités qui peuvent s'offrir pour les professionnels de l'I&D.

(DSI)

- *(Re)découvrir les multiples facettes des usages mobiles* – Georges-André SILBER – p. 24-25.

Le mobile et les applications qui vont de pair ont envahi aujourd'hui toutes les sphères de nos activités professionnelles et personnelles. Ce marché, en plein essor et dont l'enjeu économique est considérable, supprime peu à peu les applications web classiques. Mais comme toute nouveauté technologique, la mobilité engendre des excès et des garde-fous – notamment législatifs – seront sans doute nécessaires. Les applications documentaires présentées dans ce dossier démontrent à la fois l'inventivité et la vitalité de ce secteur, que ce soit dans des domaines aussi variés que le droit, l'information des citoyens, la géolocalisation ou encore l'immobilier ! Les professionnels de l'information, tentés par l'aventure trouveront assurément dans ces pages des perspectives enrichissantes et de nouveaux chantiers à explorer.

(DSI)

- *Pôle 1 : technologies de la mobilité / Pôle 2 : expériences et perspectives* – p. 26-41 et p. 42-61.

Les usages mobiles de l'information suivent un cercle vertueux où les avancées technologiques amènent de nouveaux usages qui, poussés à l'extrême, génèrent à leur tour de nouvelles avancées technologiques. Il est apparu dès lors naturel d'y consacrer un dossier qui s'articule autour de deux pôles, l'un portant sur les technologies à l'œuvre autour de la mobilité, le deuxième sur les expériences de la mobilité et de ses perspectives.

(DSI)

- *Les bases documentaires s'adaptent à la mobilité* – Claire LECOCCQ – p. 26-28.

Les attentes d'un agent immobilier pour illustrer l'adaptation technique nécessaire aux nouveaux usages de l'information : voilà une approche parlante d'un sujet qui aurait pu s'avérer bien aride ! Quelques rappels, en préalable, sur les nouvelles configurations à prendre en compte pour adapter les bases de données aux supports mobiles.

(DSI)

- *Entreprise 2.0 et mobilité* – Frédéric CRÉPLET ; Galadrielle ULMER – p. 29-30.

Les technologies mobiles dans l'entreprise ? Une tendance irréversible dans laquelle l'entreprise a tout à y gagner si elle s'accompagne d'un encadrement managérial.

(DSI)

- *Les standards du Web mobile* – Dominique HAZAËL-MASSIEUX – p. 31-32.

Une certaine maturité technique atteinte, le standard s'impose. Lorsqu'il s'agit du web, le W3C joue un rôle clef en matière de normalisation. Quels sont ses apports pour les applications mobiles ? Applications spécifiques aux mobiles, applications web ou applications hybrides ? Y a-t-il une voie à privilégier ?

(DSI)

- *Panorama des outils pour la mobilité* – Georges-André SILBER – p. 33-36.

Après avoir balayé divers aspects matériels de la mobilité, plusieurs services logiciels, qui sont autant d'outils incontournables en situation professionnelle de mobilité, sont présentés ici. Un tableau non exhaustif mais une bonne entrée en matière...

(DSI)

- *À quoi servent les QR Codes ?* – Georges-André SILBER – p. 37.

Le QR Code, désormais familier pour une population de plus en plus vaste, est indéniablement utile. Bien que déjà concurrencé aujourd'hui par d'autres technologies, cet outil, qui de prime abord, pourrait paraître insignifiant, offre encore de multiples possibilités, y compris dans le domaine artistique.

(DSI)

- *Un internaute "appverti" en vaut deux...* – Olivier ERTZSCHEID – p. 38-39.

Et si le nombre considérable d'applications sans cesse nouvelles proposées aux internautes cachait une réalité qu'on peut juger inquiétante : un web bien plus étriqué que dans le passé ? Où lorsque la facilité signifie appauvrissement.

(DSI)

- *Mobilité et géolocalisation* – Olivier BOURHIS – p. 40-41.

Matière première très convoitée, les données personnelles et les diverses facettes des identités numériques, laissées plus ou moins consciemment par les internautes, font l'objet d'enjeux commerciaux considérables. Les applications de géolocalisation en sont l'une des nombreuses illustrations. Basés sur les données de localisation personnelles, ces services innovants sont promis à un bel avenir commercial mais imposent une vigilance permanente des citoyens et de leurs.

(DSI)

- *Proxima mobile, un portail de services mobiles pour les citoyens* – Bernard BENHAMOU – p. 42-45.

Proxima Mobile, projet de politique industrielle dont la genèse et la réalisation sont relatées ici, vise à aider l'écosystème des services mobiles. La description des modalités de création des services "Proxima Mobile" pour les citoyens est le point de départ d'une analyse de l'impact social, économique et industriel des technologies mobiles et du rôle des acteurs publics face aux mutations de l'Internet.

(DSI)

- *Les éditeurs et la mobilité : retour d'expérience* – Fabrice JAFFRÉ – p. 46-47.

Connaître les particularités de la lecture nomade, voici un élément à retenir lorsqu'on crée un service mobile. Mais d'autres aspects, de nature économique et technique, jouent également un rôle important dans le succès d'une telle entreprise.

(DSI)

- *L'invasion des applications mobiles* – Gary ANTHES – p. 48-50.

Ce focus sur les États-Unis présente les modèles économiques des sociétés de développement de logiciels pour mobiles. Extrêmement variés, ces modèles financiers esquissent les perspectives d'avenir pour le marché des applications mobiles.

(DSI)

- *Les données dans les nuages : dépossession et perte de contrôle* – David FAURIO – p. 51-52.

Pas de mobilité sans données dans les nuages... Voici quelques recommandations pour profiter en toute sérénité des avantages indéniables qu'apporte l'organisation répartie du cloud.

(DSI)

- *Offres publiques d'applications mobiles : analyses comparées dans le monde* – Stéphane COTTIN – p. 53-54.

Qu'appelle-t-on "bonnes pratiques" en matière d'offre mobile ? Comment sont-elles déclinées par les pays anglo-saxons, réputés pour être des précurseurs en matière d'offre émanant d'institutions publiques ? Le point sur l'offre en France et dans plusieurs autres États.

(DSI)

- *L'expérience Légimobile : rendre plus simple des choses compliquées* – Pierre PRÉVEL – p. 55-57.

Retour sur le succès de Légimobile, service permettant un accès aux bases de données juridiques françaises sur les téléphones mobiles classiques et les smartphones.

(DSI)

- *L'édition juridique sur supports mobiles* – Fabien GIRARD DE BARROS – p. 58-59.

Malgré le développement de l'offre mobile et des solutions Internet, la production éditoriale juridique peine à se développer sur ces nouveaux supports médias. La tradition papier résiste et les éditeurs demeurent frileux vis-à-vis de l'édition numérique sur supports mobiles.

(DSI)

- *Sources et ressources* – p. 60-61.

Sélection bibliographique proposée par Georges-André Silber.

(DSI)

- *Recherche en sciences de l'information. Les périodiques francophones dans le domaine information, communication et documentation. Une étude empirique* – Hélène PROST ; Joachim SCHÖPFEL – p. 62-70.

Réalisée par Hélène Prost et Joachim Schöpfel, cette étude dresse un panorama de l'offre de périodiques francophones dans le domaine information, communication et documentation (ICD) de l'année 2010. L'image qui se dégage de cette analyse, basée sur un corpus de 106 titres, est contrastée. Le référencement des titres francophones renvoie l'image d'un domaine assez disparate, interdisciplinaire, transversal, dont les contours ne sont pas toujours clairs et sans réelle visibilité ni impact significatif sur la scène internationale, en dehors de la francophonie. La richesse des informations contenues dans le corpus permet cependant d'obtenir le reflet réaliste de l'état du domaine ICD, qui se confirme comme une discipline composite, au carrefour entre recherche et métier, et fruit d'échanges constants avec d'autres disciplines.

(DSI)

DOCUMENTALISTE – SCIENCES DE L'INFORMATION

Vol. 49, n°4 (décembre 2012)

- *Le journalisme de données* – Nicolas PATTE – p. 4-6.

Exploiter l'information sur Internet, adopter des pratiques face à l'infobésité, vérifier la véracité des informations, voilà des défis auxquels sont confrontés nos métiers. Les journalistes aussi. Face au phénomène de l'open data, comment abordent-ils ces questions ?

(DSI)

- *Quels profils pour les bibliothèques universitaires ?* – Loïc LEBIGRE – p. 7.

Les métiers dans les bibliothèques universitaires sont appelés à évoluer. Quels seront les profils de demain ? Les compétences dans les domaines techniques et de la stratégie semblent avoir le vent en poupe. Comment intégrera-t-on ces nouveaux profils ? La question reste posée... (DSI)

- *Analyser l'information : un métier émergent ?* – Franck BULINGE – p. 8-9.

Et si l'une des voies ouvertes aux documentalistes était celle d'analyste de l'information ? Quelles tâches doivent être envisagées ? Quelles sont les compétences requises pour ce métier ? (DSI)

- *Quelles normes pour le livre numérique ?* – Pauline MOIREZ – p. 10-11.

Quelles normes pour produire le livre numérique, le diffuser, l'utiliser ? Une journée d'étude organisée par l'Afnor et la BNF, le 29 juin 2012, proposait de faire le point sur cette question essentielle pour le monde de l'information. (DSI)

- *L'annotation, pratique et technique d'appropriation de la documentation* – Marc JAHJAH – p. 12-13.

Copier pour annoter, une pratique banale mais essentielle qui, dans l'environnement numérique, demande à être revisitée ? Pallier les craintes, au risque d'abus juridiques, par des solutions techniques et contractuelles, voilà qui ne manquera pas d'attirer l'attention. (DSI)

- *Un moteur très sémantique* – François BOURDONCLE – p. 14-15.

S'appuyer sur l'intelligence collective, quoi de plus tendance ? Les moteurs s'y emploient, comme l'indique cette interview de François Bourdoncle, PDG d'Exalead, où il présente les avancées très prometteuses de ces outils. (DSI)

- *Réseaux sociaux utilisés à titre professionnel. Quelles responsabilités ?* – Claire FÉNÉRON – p. 16-17.

Recruter pour une entreprise, échanger des informations au sein des organisations, des pratiques qui prennent une nouvelle dimension avec les réseaux sociaux. Mais pour lesquelles l'encadrement juridique existant s'applique parfaitement. Récapitulatif. (DSI)

- *Vol d'information : une qualification juridique incertaine* – Julien LE CLAINCHE – p. 18-19.

Voler l'information, cette expression couramment entendue a-t-elle un sens juridique ? On sera sans doute surpris de constater qu'on peine à le faire reconnaître, et même que cette qualification pourrait être dépourvue d'intérêt au regard de "l'arsenal juridique" actuel. (DSI)

- *Payer pour établir des liens hypertextes* – Michèle BATTISTI – p. 20-21.

Le lien hypertexte ne serait plus libre pour tous. On sentait bien poindre des tentatives en ce sens ; voilà qui est porté à présent clairement dans le champ politique. (DSI)

- *Information et territoires. Enjeux, stratégies, dispositifs et acteurs* – dossier – Adriana LOPEZ-UROZ – p. 22-61.

L'information territoriale, tel était le titre adopté dans un premier temps pour ce dossier, s'inscrivant ainsi dans le prolongement d'un séminaire national sur l'information-documentation dans les collectivités territoriales, organisé en mai 2012 dans le cadre d'un partenariat de longue date entre le pôle culture de l'Inset-CNFPT et l'INTD-Cnam. Chemin faisant, la notion de territoire s'est imposée alors même que la globalisation mène le monde et que les univers virtuels effacent les frontières. Il est apparu alors que la question de l'information dans les territoires débordait largement le cadre strict initial. À travers les différentes contributions qui le composent, ce dossier souhaite mettre en lumière des projets où l'information est au service du territoire, un territoire qui replace l'être humain au cœur du dispositif. Mais il souligne également les défis à relever, particulièrement dans l'univers des collectivités territoriales qui illustre à lui seul l'ensemble des problématiques informationnelles et documentaires qui se posent à la société toute entière. (DSI)

- *L'information territoriale dans tous ses états* – Adriana LOPEZ UROZ – p. 24-25.

Le mouvement de l'Open data a sans nul doute donné un nouvel attrait aux données publiques, ces données qui émanent notamment des collectivités territoriales. Mais, au-delà, la gestion de l'information qui irrigue ces collectivités présente bien d'autres enjeux où l'architecture de l'information, l'intelligence territoriale, la gouvernance documentaire sont appelées à jouer un rôle majeur. L'information sur les territoires, vue comme un objet de recherche, prend une

autre dimension, indissociable de la précédente. Elle sera illustrée par plusieurs initiatives remarquables menées par des collectivités et des chercheurs. L'information, sous ses multiples formes, au service des territoires et de leurs habitants, occupe donc bien un rôle majeur. Informer, n'est-ce pas gouverner ?

(DSI)

▪ *Pôle 1. L'information au service du territoire / Pôle 2. L'information, un défi pour les collectivités territoriales* – p. 26-43 et p. 44-61.

Le dossier de ce numéro, intitulé "Information et territoires", met en lumière des projets où l'information est au service du territoire [pôle 1]. Mais il souligne aussi les défis à relever par les collectivités territoriales dans le management de l'information, défis informationnels et documentaires qui se posent également à notre société dans son ensemble [pôle 2].

(DSI)

▪ *Le territoire, un concept opératoire* – Pierre GINET – p. 25-26.

Se pencher sur la notion de territoire, c'est se pencher sur une polysémie extrêmement riche. Plus que l'histoire de ce terme ou la présentation de ses composantes, on sera sans doute captivé par les multiples dimensions de la "dynamique territoriale", que certains peuvent déjà connaître, mais qui trouvent ici les expressions précises pour les qualifier.

(DSI)

▪ *Écritures publiques et territoires en réseau* – Michel BRIAND – p. 28-29.

La ville de Brest a adopté depuis plusieurs années la culture ouverte. Fondée sur l'écriture publique et le partage des informations, cette politique a déjà donné lieu à une série impressionnante de projets. La synergie positive créée ainsi ne manquera pas d'attirer l'attention.

(DSI)

▪ *La donnée ouverte et libre, facteur d'innovation urbaine* – Jérémie VALENTIN – p. 30-31.

Quand la rencontre de deux univers – celui des acteurs institutionnels et celui des citoyens – donne lieu à un enrichissement mutuel et provoque des projets innovants autour des "données ouvertes"... Illustration dans la belle ville de Montpellier.

(DSI)

▪ *Le SIDE, un portail au service des régions* – Rosa CASANY ; Brigitte MAGNE – p. 32.

Privilégiant le travail en réseau, le portail SIDE (système d'information documentaire de l'environnement et du développement durable) a su créer une synergie à la fois entre services documentaires et entre les services et leur public.

(DSI)

▪ *Collecter la mémoire : enjeux du Web 2.0* – Claire SCOPSI – p. 33-34.

Conserver les traces de son patrimoine immatériel est aujourd'hui un enjeu fondamental. C'est également un défi, comme on le constatera par des exemples et des questions liées à la pérennité d'initiatives remarquables repérées çà et là dans l'un des territoires du Nord-Pas-de-Calais

(DSI)

▪ *Le Learning center Ville durable* – Elisabeth TRUQUET – p. 35-36.

On imagine souvent les learning centers attachés à des établissements d'enseignement supérieur. Or, ces lieux intégrant divers services alliant l'information, la pédagogie et la recherche peuvent être aussi consacrés à une thématique particulière et ouverts au grand public. C'est le cas du learning center de la Communauté urbaine de Dunkerque.

(DSI)

▪ *Les archives orales pour la politique de la ville : retour d'expérience et perspectives* – Luc FARALDI ; Michel DIDIER – p. 37-38.

Les collectivités locales et les municipalités accordent de plus en plus d'intérêt à l'histoire de leur territoire, en témoignent les nombreux projets de collecte de la mémoire de la politique de la ville qui ont vu le jour. Au-delà du seul aspect administratif, ces initiatives traduisent la permanence des problématiques de mémoire et illustrent une démarche privilégiant le point de vue des acteurs locaux.

(DSI)

▪ *Un observatoire des territoires* – Cécile MÉTAYER – p. 39.

Connaître pour agir... Pour répondre à cet impératif, l'Observatoire de la Datar met à la disposition des acteurs de l'aménagement du territoire une large palette d'indicateurs cartographiés et d'outils permettant de les exploiter.

(DSI)

▪ *Oeuvrer au développement économique de la région* – Yannick MOULIN – p. 40-41.

"L'ARD Franche-Comté a [...] pour mission de promouvoir les savoir-faire et les talents qui font l'économie franc-comtoise ; par conséquent :

vos compétences !, peut-on lire sur la page d'accueil de son site. Programme ambitieux qui s'appuie sur une activité de veille performante et dont cet article nous dévoile la mise en œuvre.

(DSI)

▪ *Un partenariat public/privé pour l'information : épilogue de l'Acte III de la décentralisation* – Patrick BRENNER – p. 42-43.

L'acte III de la décentralisation vise à parfaire un processus engagé il y a plus de 20 ans pour remodeler le paysage institutionnel en donnant un rôle central aux régions. Quelles perspectives offre-t-il pour les lieux d'information que sont les services d'archives et les bibliothèques ?

(DSI)

▪ *Quelle politique d'information pour les collectivités territoriales ?* – Michèle RIVE – p. 44-45.

"Développer une culture de l'information" : cette ambition, déjà très présente dans différents contextes, devrait s'imposer également dans la sphère politique. Mais ceci implique la mise en place, par les collectivités territoriales, d'une politique de l'information cohérente qui favoriserait à la fois un large accès à l'information, une veille efficace, la conservation de l'information et la gestion des connaissances.

(DSI)

▪ *Piloter la gouvernance documentaire* – Françoise NOËT – p. 46-47.

Face à la masse et à la diversité des informations ainsi qu'à la transformation des besoins de son public, le centre de documentation traditionnel peut être appelé à piloter un projet de dans un souci d'améliorer la visibilité, et donc le partage, de l'information. Telle est l'expérience du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, relatée dans cet article, qui met en relief le rôle central joué par la gouvernance de l'information.

(DSI)

▪ *Tribulations d'une élue en terre inconnue* – Michèle RIVE – p. 48.

Délivrer une information objective, validée et fiable, telle est l'une des valeurs des professionnels de l'information. Dans la sphère politique, ces critères sont-ils autant essentiels ? Et respectés ? L'utilisation de l'information peut y être soumise à certaines dérives...

(DSI)

▪ *Les collectivités numériques vues par leurs agents* – Maryse CARMES – p. 49-51.

Cette étude récente et des résultats inédits nous font découvrir la manière dont les agents

perçoivent aujourd'hui les espaces numériques mis à leur disposition. S'il y a une certaine ambivalence dans la perception de l'utilité et de l'impact de ces nouveaux outils, une vision pertinente et des forces de proposition se dégagent de leurs discours.

(DSI)

▪ *La CDC : un acteur du développement territorial* – Louise MILLET – p. 52.

Saviez-vous que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) avait conçu des outils d'information pour aider les collectivités locales dans leurs projets ? Les voici, brièvement présentés.

(DSI)

▪ *WikiTerritorial, un outil de capitalisation des connaissances* – François MEYER – p. 53-54.

Un Wiki en entreprise, une initiative presque banale aujourd'hui. Mais le projet WikiTerritorial a la particularité d'être ouvert au public, contribuant ainsi à valoriser le capital intellectuel de la fonction publique territoriale. Une ouverture qui s'avère payante...

(DSI)

▪ *Interdoc, une association pleine de vitalité* – Michel NOGUIER – p. 55.

L'information est aussi, voire avant tout, une affaire de documentalistes. Interdoc, l'association des documentalistes des collectivités territoriales, fêtera prochainement ses 20 ans d'existence : l'occasion de présenter la variété de ses actions et ses projets.

(DSI)

▪ *Quand l'intelligence économique devient territoriale* – Patrice RAYMOND – p. 56-57.

Et si les collectivités territoriales, dont certaines ont pour mission de sensibiliser les entreprises aux outils et méthodes de l'intelligence économique pour une meilleure adaptation à leur environnement, adoptaient elles-mêmes cette démarche ? Les mutations économiques en cours, tant sur le plan local que mondial, qui pèsent sur elles devraient les inciter à s'approprier de nouvelles formes de management.

(DSI)

▪ *Open data et collectivités territoriales : état des lieux* – Jousmana BOUSTANY – p. 58-59.

Avant même la création du portail national data.gouv.fr, certaines collectivités territoriales offraient déjà une partie de leurs données et permettaient leur exploitation. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Cet article dresse un état des lieux et propose quelques pistes de réflexion.

(DSI)

- *Sources et ressources* – p. 60-61.

Sélection proposée par Adriana Lopez Uroz.

(DSI)

- *Recherche en sciences de l'information. Approche interdisciplinaire du management des connaissances en patrimoine culturel* – Stefan DU CHÂTEAU; Danielle BOULANGER; Eunika MERCIER-LAURENT – p. 62-70.

Cet article propose un travail de recherche appliquée répondant à un réel besoin d'amélioration de recueil, d'indexation et de recherche des connaissances dans le domaine du patrimoine culturel. Conçu, modélisé et expérimenté en environnement réel par Stefan du Château, Danielle Boulanger et Eunika Mercier-Laurent, le système présenté dans cet article permet d'automatiser le cycle de vie d'informations et connaissances pour une recherche future. Il est composé de plusieurs modules permettant le recueil d'informations orales, leur "traduction" automatique vers un fichier texte, l'analyse linguistique et l'extraction d'informations et, enfin, le peuplement semi-automatique d'une ontologie de domaine selon un modèle conceptuel prédéfini. Ce système hybride s'appuie à la fois sur les techniques de traitement du signal, de traitement du langage naturel et la modélisation des connaissances.

(DSI)

INFORMATIEPROFESSIONAL – VAKBLAD VOOR INFORMATIEWERKERS Nr 12 (december 2012)

- *De informatiespecialist van morgen is vrij. Een nieuwe invulling van het informatievak* – Edwin MIJNSBERGEN – p. 14-17.

InformatieProfessional vroeg aan Edwin Mijnsbergen wat 2013 (en verder) gaat brengen. Een toekomstbeeld schetst hij aan de hand van zijn eigen beslissing om "bibliotheken los te laten... om zo het bibliotheekwerk wat ik voor ogen heb uit te kunnen voeren." in een persoonlijk betoog pleit hij voor meer vrijheid voor informatie-professionals om andere wegen te ontdekken. En daarmee het informatievak een nieuwe invulling te geven.

(InformatieProfessional)

- *Bibliotheken zetten in op kennisoverdracht en ontmoeting. De openbare bibliotheek als stadslab (2)* – Carin KLOMPEN – p. 18-21.

De openbare bibliotheek als kenniscentrum in een stad. Zo definieerden Emmeken van der

Heijden en Aldo de Moor in hun artikel in *InformatieProfessional* nr. 1/2 2012 het zogeheten "stadslab". In hoeverre veranderen bibliotheken daadwerkelijk in zo'n stadslab? Carin Klompen nam de proef op de som bij de bibliotheken van Groningen, Arnhem, Utrecht, Maastricht, Sittard en Tilburg.

(InformatieProfessional)

- *"Het internet is niet meer dan een begin". Journalistiek en internet* – Jos VAN DIJK – p. 22-25.

Krijgen we een betere nieuwsvoorziening nu het internet steeds meer bronnen op eenvoudige wijze ontsluit? Wat betekent het internet voor de journalist? En wat is de rol van de informatiespecialist bij de media? Jos van Dijk sprak met onderzoeksjournalisten, informatiespecialisten en trainers op dit gebied.

(InformatieProfessional)

- *Universiteitsbibliotheek Utrecht kiest voor LibGuides. Combinatie van efficiëntie met maatwerk in onderwijs* – Jeroen BOSMAN; Paulien WIERSMA – p. 26-29.

Maandenlang hebben tientallen vak- en informatiespecialisten bij de Universiteitsbibliotheek Utrecht zich een slag in de rondte gewerkt. Al kun kennis en ervaring over zoeken en gebruik van bronnen hebben ze geëxpliciteerd en in één website met honderden informatieve boxen bijeengebracht. Waarom nu en waarom zo? En wat doen ze met die olifant in de kamer?

(InformatieProfessional)

- *Digitale bibliotheekactiviteiten bekeken door auteursrechtelijke bril* – Vicky BREEMEN – p. 34.

Op het NVB-congres is de hoofdprijs 2012 van het Victorine van Schaickfonds uitgereikt aan de juriste Vicky Breemen voor haar studie: *Borrowing from the old to facilitate the new: the future of the library privilege in the digital world*. Uit het juryrapport: "De zorgvuldigheid en de voorbeeldige wijze waarop het betoog is opgebouwd en gedocumenteerd, maken dat de master-scriptie leest als een volslagen bijdrage aan de wetenschappelijke discussie."

(InformatieProfessional)

INFORMATIEPROFESSIONAL – VAKBLAD VOOR INFORMATIEWERKERS Nr 1 (Januari 2013)

- *CILIP presenteert 'traditioneel' informatievak* – Josje CALFF – p. 8-9.

De Britse equivalent van de Koninklijke Nederlandse Vereniging van Informatieprofessionals (KNVI, voorheen NVB), het Chartered Institute of Library and Information Professionals CILIP, heeft in november 2012 haar Professional Knowledge and Skills Base (PKSB) gepresenteerd. De PKSB geeft een overzicht van alle expertisegebieden, kennis, vaardigheden en competenties die relevant zijn voor het bibliotheek-, informatie- en kennisvak. Het overzicht biedt weinig nieuws, constateert Josje Calff.

(InformatieProfessional)

- *Nieuwe gereedschappen voor informatieprofessionals* – Patricia ALKHOVEN – p. 14-17.

Draaide CATCH (Continuous Access To Culture Heritage) om onderzoeksprojecten, het vervolg erop, CATCHPlus, had een veel praktischer insteek: het bouwen en implementeren van werkende producten door en voor erfgoedinstellingen. Het resultaat is een reeks nieuwe gereedschappen voor informatieprofessionals die nu open source beschikbaar zijn.

(InformatieProfessional)

- *Zeven jaar Digitaliseren met Beleid (2006-2012)* – Monika LECHNER ; Gerhard Jan NAUTA; Marco DE NIET – p. 18-21.

In 2006 heeft het Ministerie van OCW de subsidieregeling Digitaliseren met Beleid (DmB) in het leven geroepen. Het doel: *"het digitaliseringproces duurzaam inbedden in organisatie, beleid en werkprocessen van culturele erfgoedinstellingen"*. In de loop van de regeling werden 171 informatieplannen en 57 innovatieve projecten gehonoreerd. In 2012 liepen de laatste projecten uit deze regeling officieel ten einde. Een goede aanleiding om de balans te maken.

(InformatieProfessional)

- *Is de informatiespecialist van morgen vrij?* – Edwin MIJNSBERGEN – p. 22-23.

Edwin Mijnsbergen schetste in *Informatie-Professional 12/2012* een toekomstbeeld aan de hand van zijn eigen beslissing om 'bibliotheeken los te laten... om zo het bibliotheekwerk wat ik voor ogen heb uit te kunnen voeren'. In een persoonlijk betoog pleitte hij voor meer vrijheid voor informatieprofessionals om andere wegen te ontdekken en zo het informatievak een nieuwe invulling te geven. De redactie verzamelde een viertal lezersreacties. [Vanstappen, Winters, Mollema en Leefsma].

(InformatieProfessional)

- *Oplissing voor het "rommelig-bureau-syndroom"* – Leen LIEFSOENS – p. 24-28.

Tegenwoordig surfen we gemakkelijk mee op de omvangrijke informatiestromen. Vaardigheden om het persoonlijke deel ervan te managen, het zogenaamde Personal Information Management (PIM), zijn daarmee essentieel geworden. Leen Liefsoens belicht deze vaardigheden. Zij deed voor haar masterscriptie onderzoek naar de strategieën en tools die studenten hiervoor hanteren.

(InformatieProfessional)

- *Denken over digitale selectie en waardering van archiefstukken* – Ruud YAP – p. 29.

Ruud Yap (Nationaal Archief) onderzocht voor zijn opleiding Archiefwetenschap aan de Universiteit van Amsterdam welke veranderingen digitalisering teweeg heeft gebracht in het denken over de waardering en selectie van archiefstukken.

(InformatieProfessional)

LECTURES

N° 178 (novembre-décembre 2012)

- *78e congrès de l'IFLA* – Chantal STANESCU – p. 6-17.

En août 2012, l'IFLA tenait congrès à Helsinki sur le thème : *Les bibliothèques aujourd'hui – inspirantes, étonnantes et citoyennes*. Dans cet article exceptionnellement long, ainsi que dans les quelques brèves communications qui y sont insérées, il n'est pratiquement fait référence qu'à la lecture publique. Est-ce dû au fait que l'article soit destiné à la revue *Lectures*, à l'appartenance de l'auteur à cette sphère ou encore à un parti-pris des organisateurs finlandais mais son contenu reste fort traditionnel et on est très loin du foisonnement d'idées qui prévalait dans les premières années de l'ouverture d'Internet ? De plus, il semble que le salon professionnel serve surtout d'arène où les poids lourds commerciaux, surtout anglo-saxons, viennent exercer leurs talents dans les domaines du marketing et du lobbying.

(SJ)

- *Avis n° 47 du conseil des bibliothèques publiques* – p. 18-19.

Ce court article concerne le projet d'arrêté royal relatif à la rémunération pour prêt public (14 09 2012). Bien qu'ici également le public-cible soit les bibliothèques pratiquant le prêt au public, la problématique reste sensible. Le personnel des bibliothèques spécialisées et des centres de documentation ne devrait pas s'en tenir trop éloigné mais à tout le moins rester bien informé des définitions proposées dans le document.

(SJ)

- *À cerveau vide, Internet plein ?* – Florence RICHTER – p. 20-26.

L'auteur part de l'analyse de l'ouvrage de l'auteur américain Nicholas Carr : *The Shallows: What the Internet is doing to our brains* (traduit en français par *Internet rend-il bête ?*) pour recenser et présenter une série d'ouvrages sur des thèmes liés aux nouvelles technologies de l'information et à la lecture. Les différents auteurs s'interrogent sur l'impact psychologique et social de ces pratiques qui font maintenant partie intégrante de la vie de la plupart d'entre nous. Le débat est ouvert mais pas prêt de se refermer. Plus nous nous y intéresserons et mieux nous serons armés pour en contrer les effets nuisibles. Je ne puis que recommander le texte de Florence Richter et la bibliographie qui l'accompagne.

(SJ)

- *Bibliothèques de Stockholm et d'Helsinki* – Chantal STANESCU – p. 34-39.

En prélude au congrès d'Helsinki, l'auteur nous fait jouir d'une sympathique promenade dans les bibliothèques centrales de ces deux grandes villes européennes.

(SJ)

- *Dessinez des cartes heuristiques ?* – Philippe ALLARD – p. 50-53.

Le Mind Mapping est la représentation graphique d'une activité mentale, en somme une cartographie des idées sur un thème. Cette méthode d'organisation ne pouvait qu'inspirer les producteurs de logiciels. Preuve en est les nombreux outils, libres ou propriétaires, renseignés dans l'article.

(SJ)

META, TIJDSCHRIFT VOOR BIBLIOTHEEK & ARCHIEF Nr 6 (September 2012)

- *OK!P! Overzicht Kwalitatieve Performantie-Indicatoren* – Johan CAUWENBERGH; Paul SIJSMANS; Dirk SMET – p. 8-13.

"Zonder cijfers kan je geen volwaardig bibliotheekbeleid voeren". "En ook al zeggen ruwe statistieken op zichzelf iets, afgeleide statistieken in een bredere context vertellen meer". Twee uitspraken van Mel Collier, hoofdbibliothecaris van KU Leuven en voorzitter van de werkgroep bibliotheken Associatie KU Leuven (BASSO), op een workshop in 2008 over het verzamelen van statistische gegevens met betrekking tot de werking van bibliotheken. Deze woorden vielen

niet in dovemansoren en werden het richtsnoer om een volwaardige opvolger voor de LinEcon-vragenlijst te ontwikkelen.

(META)

- *Bios2 gewikt en gewogen* – Cindy MERGITS; Tom VAN HOYE (interviewers) – p. 15-18.

Bios2 is een begrip in de Vlaamse bibliotheeksector. Sinds 2008 zijn de Vlaamse bibliotheekgegevens voor iedereen toegankelijk op internet. De website is een uitstekend instrument om de werking van de bibliotheek te analyseren en waar nodig bij te sturen. Om te praten over deze benchmarkingtool zat META rond de tafel met Maarten Vandekerckhove, domeinverantwoordelijke openbare bibliotheken bij het Agentschap Sociaal-Cultureel Werk voor Jeugd en Volwassenen, voormalig bibliothecaris Ward Kerckhof, nu directeur vrije tijd in Halle, Nadine Christiaens bibliothecaris in Schaarbeek en Wim Verhulst, stafmedewerker streekgericht bibliotheekbeleid bij de provincie Antwerpen.

(META)

- *Het Publieksonderzoek Archieven 2011* – Hendrik OLLIVIER – p. 19-23.

"U maakt geschiedenis, wij bewaren ze" is het motto van Amsab-ISG. Het drukt kernachtig uit waar het instituut voor sociale geschiedenis voor staat. Amsab-ISG speelt een bijrol, de hoofdrol wordt gespeeld door een zeer uitleenlopend gamma van actoren. Samen met een publiek dat dit erfgoed verkent, beleeft en bestudeert – onze "klanten" – vormen zij een brede erfgoedgemeenschap. Dienstverlening is onze voornaamste bestaansreden. Dit vertaalt zich in een dagelijkse praktijk, die we niet alleen zien in Amsab-ISG, maar in vrijwel elke archiefinstelling.

(META)

- *Zin en onzin van benchmarking in bibliotheken* – Hilde SELS – p. 24-27.

De roep naar benchmarking klinkt sinds een aantal jaren steeds luider. Wat ooit begon in de bedrijfswereld, dringt meer en meer door tot non-profitorganisaties en overheidsinstellingen. Bibliotheken, documentatiecentra en archieven ontsnappen niet aan die tendens.

(META)

- *Benchmarking in bibliotheken hoger onderwijs in Nederland* – Henk VOORBIJ – p. 32-33.

Nederland telt dertien universiteitsbibliotheken. Samen met de Koninklijke Bibliotheek zijn zij verenigd in het samenwerkingsverband UKB. Sinds het jaar 2000 participeren deze dertien bibliotheken in een benchmarkingproject.

(META)

- *LibQUAL+; tool voor kwaliteitsbeleid en benchmarking* – Paul SIJSMAN; Frederic VANDOOLAEGHE – p. 34.

De werkgroep Kwaliteit en Dienstverlening van de Universiteitsbibliotheek (UB) van de KU Leuven, kreeg in 2006 de opdracht van het Management Team van de UB om richtlijnen op te stellen voor continue kwaliteitsverbetering. Dit kwaliteitsplan werd in 2009 gelanceerd onder de titel *Just for you: een kwaliteitsbeleid voor de UB*.

(META)

- *Over de ondergang en het belang van de digitale bibliotheek* – Johan DELAURE; Lisbeth VANDOORNE; Johan MIJS; Koen VANDENDRIESSCHE; Jan BRAECKMAN – p. 36-39.

Deze tekst is gezamenlijk geschreven door verschillende medewerkers van Bibnet. Auteurs die het meest rechtstreeks hebben bijgedragen zijn hierboven opgegeven.

(META, DVP)

- *Mijmeringen over wetenschappelijke informatievoorziening in Vlaamse instellingen voor hoger onderwijs anno 2012* – Patrick VANOUPLINES – p. 40-42.

Het uitgangspunt voor elke instelling voor hoger onderwijs moet zijn dat de toegang tot wetenschappelijke documentaire informatiebronnen de grondstof is voor onderzoekers, en absoluut noodzakelijk is voor docenten en studenten. Hierop besparen is het laatste wat men mag doen. Het is lastig om te bepalen hoe groot de bufferruimte moet zijn voor informatiebronnen.

(PVO, DVP)

- *Vlaamse bibliotheken en secundaire scholen* – Koen VANDENDRIESSCHE – p. 44.

Een langdurige samenwerking uitbouwen met een secundaire school is voor een openbare bibliotheek niet altijd eenvoudig. De (figuurlijke) afstand tussen de bib en de school is vaak groot, het contact is vaak sporadisch. Nochtans lijken de bibliotheken en de scholen, met hun gedeeltelijk gelijklopende educatieve opdracht, hun sterke lokale inbedding en complementaire competenties, natuurlijke partners te zijn.

(META)

- *Rio +20 en Open Access* – Katrien BERGÉ – p. 45.

Ik stel me de vraag wat er over Rio +20 in enkele Open Access (OA)-publicaties nu reeds verschenen is, vanuit de gedachte dat vrije toegang

tot informatie en duurzaamheid onze toekomstvisie zouden moeten schragen.

(META)

META, TIJDSCHRIFT VOOR BIBLIOTHEEK & ARCHIEF Nr 7 (Oktober 2012)

- *Eén archivaris voor dertien OCMW-besturen. Archiveren binnen de Welzijnsband Meetjesland* – Glenn HOENS – p. 8-13.

Lokale besturen die van zolders en kelders gebruik maken om afgesloten dossiers en ander archiefmateriaal te stockeren, niet de ideale aanpak om van goed archiefbeheer te spreken. Tot enkele jaren geleden was dit ook de situatie in een doorsnee Meetjeslands OCMW. Doordat de dertien Meetjeslandse OCMW's zich verenigden in de Welzijnsband, was het voor hen mogelijk een archivaris in dienst te nemen. Zo wordt er werk gemaakt van goede, geordende en toegankelijke Meetjeslandse OCMW-archieven.

(META)

- *"In Vlaanderen gaat het meestal over geld, over rationalisatie"* – Rien EMMERY; Katrien BERGÉ; Tom COCQUYT (interviewers) – p. 14-18.

Reorganisaties van wetenschappelijke bibliotheken dragen allerlei opportuniteiten in zich. Omdat er in Vlaanderen de laatste jaren heel wat reorganisaties op til zijn en waren, organiseerden META en de sectie Wetenschappelijke en Documentaire Informatie (WDI) van de VVBAD een rondetafel met vier ervaringsdeskundigen om hun ondervindingen te delen.

(META)

- *De provinciale bibliotheeksystemen: het kikkerperspectief* – Bruno VERMEEREN – p. 19-23.

De provinciale bibliotheeksystemen zijn fel besproken. Er zijn voor- en tegenstanders, beiden even passioneel overtuigd van hun gelijk. De discussie woedde vorig jaar fel op diverse fora: Kenniskantoor, Informatie aan Zee, META. "Na de artikels over het streekgericht bibliotheekbeleid, vroegen de provincies META om een artikel te brengen over de provinciale bibliotheeksystemen," schreven we in META 8 van vorig jaar. Het werkstuk dat we toen planden en dat zowel de lokale bibliotheken als de provincies, de VCG en Bibnet aan het woord liet, verscheen niet. Als we nu een nieuwe poging doen, is de insteek anders. We laten niet meer alle partijen aan het woord, maar kiezen voor de invalshoek van de lokale bibliotheken die we in het voorjaar bevroegen. De resultaten vatten we hier samen.

(META)

- *De Vlaamse Erfgoedbibliotheek* – p. 26.

De Vlaamse Erfgoedbibliotheek is een netwerkorganisatie van zes representatieve erfgoedbibliotheeken. Gestart met één personeelslid in 2009 telt het team van de Vlaamse Erfgoedbibliotheek vandaag vier voltijdse medewerkers.

(META)

- *De Verenigde Organisaties Beeldkunst* – Laura HERMAN – p. 28-29.

De beeldkunstsector in Vlaanderen is klein, maar internationaal gerenommeerd. De musea, werkplaatsen, en residenties in Vlaanderen zijn van een hoog niveau. Dit moet verder geconsolideerd worden in het kunstenbeleid. De Verenigde Organisaties Beeldkunst (VOBK) biedt een helpende hand.

(META)

- *De archivaris en digitaal documentbeheer* – Filip BOUDREZ – p. 32-34, p. 38.

Veel organisaties zijn volop bezig met het automatiseren van hun processen en met de implementatie van het digitaal werken. Ze botsen hierbij op enkele uitdagingen, zoals het digitaal documentbeheer. Veel organisaties zijn zoekend op dit terrein. Het wordt dringend tijd dat archivaren vanuit hun professie mee oplossingen aanreiken.

(META)

- *De openbare bibliotheek in een transitiestad* – Katrien BERGÉ – p. 36-37.

De slimme, duurzame transitiestad. Meer dan een mondvul, om maar meteen alle invalshoeken en dimensies van een integrale toekomstgerichte milieuvriendelijke stadspolitiek aan te wijzen. Het oxymoron "duurzame ontwikkeling" moet het onmiddellijk afleggen tegen het concept "transitie". Ongetwijfeld is dit iets te kort door de bocht, maar steeds meer beleidsmakers en gewone stervelingen zoals u en ik raken ervan overtuigd dat verdere groei geen heil biedt.

(META)

- *Koninklijke Technische Hogeschool Stockholm – VVBAD – Studiereis Zweden – Verslag 14 juni 2012* – Annemie ARRAS – p. 38-41.

De Kungliga Tekniska Högskolan is de grootste en oudste (1827) technische universiteit in Zweden met ongeveer 14 000 studenten, 1700 postgraduate studenten en 4500 personeelsleden.

(META)

META, TIJDSCHRIFT VOOR BIBLIOTHEEK & ARCHIEF Nr 8 (November 2012)

- *Raad van Europese Unie neemt verweesde werken richtlijn aan* – Joris DEENE – p. 4.

Op 8 oktober 2012 keurde de Raad het richtlijnvoorstel goed inzake bepaalde toegestane gebruikerswijzen van verweesde werken, zoals deze enkele weken geleden reeds werd goedgekeurd door het Europees Parlement.

(META)

- *Boeken-EHBO in de praktijk. Eerstelijnsconservatie van erfgoedcollecties in de Openbare Bibliotheek Brugge* – Marijn DE VALK; Ludo VANDAMME – p. 8-13.

In februari dit jaar startte het proefproject "eerstelijnsconservatie van erfgoedcollecties" in de hoofdbibliotheek van de Openbare Bibliotheek Brugge. Bijzonder, omdat nog niet eerder in Vlaanderen een groot aantal mensen aan zoveel boeken werkte. De keuze voor een collectiebrede aanpak in de vorm van een project "boeken-EHBO" ging uit van de Brugse bibliotheek. Voor de inhoudelijke verantwoordelijkheid en begeleiding op de werkvloer werd een beroep gedaan op Marijn de Valk, zelfstandig boekrestaurator.

(META)

- *Bibliotheekgeschiedenis als inspiratie voor de toekomst. Interview (met Marina De Bruijn)* – Rien EMMERY; Julie HENDRICKX – p. 15-18, p. 24-25.

Van volksverheffing en verzuiling naar consolidatie, digitalisering, management en gebruikgerichte bibliotheken. Honderd jaar bibliotheekhistorie vatten in één zin doet de geschiedenis oneer aan. Marina de Bruijn, sinds 1 januari 2000 bibliothecaris in Rumst, bundelde al haar kennis en ervaring om de bibliotheekgeschiedenis van Rumst te ontrafelen in haar Boek Van volksboekeringen naar openbare bibliotheek: 100 jaar bibliotheekgeschiedenis in de gemeente Rumst. Vooraleer ze later dit jaar op pensioen gaat, sprak ze met META over haar boek en haar carrière.

(META)

- *Google bestaat al. Waar moet het heen met de bibliotheekcatalogus?* – Johan MIJS – p. 19-23.

Dit is het verslag van een zoektocht naar een eigentijdse informatiearchitectuur voor de catalogus van de openbare bibliotheek naar aanleiding van een upgrade van zoeken.bibliotheek.be en Bibliotheekportalen.

(META)

- *Streekgericht Bibliotheekbeleid Brussel* – Anne TISSEN – p. 26.

Streekgericht Bibliotheekbeleid Brussel (SBB) is in januari 2012 gestart in een nieuwe setting. Tot einde vorig jaar was het SBB een deelwerking van de Hoofdstedelijke Openbare Bibliotheek. Nu is het SBB geïntegreerd binnen de administratie van de Vlaamse Gemeenschapscommissie en is het een operationele dienst binnen de Algemene directie Cultuur, Jeugd en Sport. Anne Tissen, coördinator, vertelt over haar team.

(META)

- *SURF. Over de grens* – Maryse LASEROMS – p. 28-29.

Begin jaren tachtig, vóór de geboorte van SURF, was ICT op Nederlandse universiteiten een obscuur fenomeen. Nederland had een achterstand op het gebied van informatisering en elektronica. Het Informatica Stimuleringsplan was een antwoord op de vraag vanuit de overheid hier aandacht aan te besteden.

(META)

- *Moet een lokale archiefdienst elke schenking van archief aanvaarden?* – werkgroep Lokaal Overheidsarchief – p. 36.

Stads- en gemeentearchieven krijgen regelmatig de vraag om het archief van een persoon, familie, vereniging of bedrijf op te nemen. Private archieven kunnen een belangrijke bron zijn voor het historisch onderzoek van de stad of gemeente en betekenen op die manier een interessante aanvulling op het overheidsarchief. Maar moet en kan elk aanbod zomaar aanvaard worden?

(META)

- *Duurzame mobiliteit* – Mariann NAESSENS – p. 37.

Duurzaamheid is hot, ook in de bibliotheek- en archiefsector. Onlangs nog organiseerde de VVBAD de studiedag Focus op duurzame bibliotheken en archieven om de sector uit te nodigen om na te denken over de invulling van het begrip 'duurzaamheid' in de informatiesector. Ook deze vaste rubriek in META is een uiting van de actuele bezorgdheid.

(META)

- *IFLA World Library and Information Congress Helsinki – 11-17 augustus 2012* – Hedwig VAN DEN BOSSCHE; Bruno VERMEEREN; Sissi LOOSTERMANS; Ann DE MEULEMEESTER – p. 38-42.

In 2012 was Helsinki niet enkel World Capital of Design maar ook gaststad voor het 78^{ste} IFLA-congres dat doorging tussen 11 en 17 augustus onder het thema *Libraries now – inspiring, surprising and empowering*. Daarbij was er veel aandacht voor duurzaamheid, nieuwe technologieën, innovatie, informatiegeletterdheid en mediawijsheid.

(META)

META, TIJDSCHRIFT VOOR BIBLIOTHEEK & ARCHIEF Nr 9 (December 2012)

- *De wet van de remmende achterstand. Onderzoek naar conservering, ontsluiting en digitalisering in Vlaamse erfgoedbibliotheken* – Sam CAPIAU; Pierre DELSAERDT – p. 8-13.

In 1990 publiceerde de VVBAD de verhandeling waarmee An Renard haar studie Informatie- en Bibliotheekwetenschap afrondde. Zorg voor boeken en documenten in Vlaanderen, luidde de titel. De conclusies van haar schriftelijke rondvraag bij Vlaamse bibliotheken en enkele federale instellingen logen er niet om. De aandacht voor conservering en restauratie bleek eerder samen te hangen met de toevallige interesse van de betrokken beheerders dan met een weloverwogen beleid. Hoe zit het nu?

(META, DVP)

- *Regionaal depotbeleid: "Fysieke depotruimte is eigenlijk maar één aspect van de hele werking rond depotbeheer."* – Rien EMMERY; Julie HENDRICKX – p. 14-18.

Het Cultureel-erfgoeddecreet van 23 mei 2008 heeft de bevoegdheid voor de uitbouw van een regionaal depotbeleid toegespeeld aan de provincies en de Vlaamse Gemeenschapscommissie. META bracht depotconsulenten Lieve Snauwaert (West-Vlaanderen), Loes Nijsmans (VGC), Jürgen Vanhoutte (Vlaams-Brabant), Tibe Jermans (Limburg) en Anneke Lippens (diensthoofd transversale cel cultuur Oost-Vlaanderen) rond de tafel voor een gesprek over de theorie en de praktijk van bovenlokale depotwerking in Vlaanderen en Brussel.

(META)

- *De bouw van openbare bibliotheken in Antwerpen tussen 1862 en 1978. Van volksbibliotheek naar openbare bibliotheek* – Ingrid VANHAEVRE – p. 19-23.

Bibliotheken bouwen in Vlaanderen. Twintig jaar openbare bibliotheekbouw 1978-1997, onder die titel publiceerde de VVBAD in 1998 een boek over openbare bibliotheken die gebouwd

werden sinds het Vlaamse decreet op openbare bibliotheken van 1978. Een unicum, want de bouw van openbare bibliotheken kwam in België tot dan nauwelijks aan bod in de literatuur.

(META)

▪ *Redt de makerspace de openbare bibliotheek?* – Rien EMMERY – p. 30.

Technologische vooruitgang krijgt vaak het verwijt dat het de wereld kouder maakt. De digitale revolutie zou mensen virtueel verbinden, maar ook sociaal isoleren. Ontegensprekelijk bedreigd ze ook het papieren boek en de klassieke rol van de openbare bibliotheek. In de bestaande mediatheken zit bovendien "iedereen naar zijn eigen toestelletje te staren", naar de woorden van de bibliothecaris in het vorige *META*-nummer. Makerspaces hopen deze clichés te ontcrachten, maar kunnen ze ook de bib redden?

(META)

▪ *Focus op duurzame bibliotheken en archieven* – Katrien BERGÉ – p. 36.

Geïnteresseerden uit de AD-sector waren aanwezig op de tweejaarlijkse 'Focus'. Dit jaar over duurzame bibliotheken en archieven en die plaats vond in Antwerpen op 20 september 2012. Op zoek naar antwoorden op de vraag welke rol de informatiesector kan spelen in de transitie naar rechtvaardige duurzaamheid, werd een intersectoraal programma aangeboden met een theoretische introductie en thematische workshops.

(META)

META, TIJDSCHRIFT VOOR BIBLIOTHEEK & ARCHIEF Nr 1 (februari 2013)

▪ *35 jaar hogeschoolbibliotheken in de professionele bacheloropleidingen* – Els BERVOETS – p. 8-13.

In de afgelopen 35 jaar hebben de hogeschoolbibliotheken een hele evolutie doorgemaakt. In het begin zochten vele, pas opgerichte, kleinschalige bibliotheken hun weg. Stilaan werden ze volwassen, waarna het decreet van 1994 de eerste fusiegolf teweeg bracht. Enkele jaren later werden de associaties gevormd en nu wordt de inkanteling van de masteropleidingen in de universiteiten voorbereid. Tijd om alles even op een rijtje te zetten.

(META)

▪ *"Altijd onder je eigen kerktoren blijven is niet verruimend."* De Kroatische bibliothecaris Marina Smiljanec op bezoek in de openbare

bibliotheek van Tielt-Winge – Rien EMMERY; Julie HENDRICKX; Tom VAN HOYE – p. 14-18.

In oktober 2012 was in de openbare bibliotheek van Tielt-Winge de Kroatische bibliothecaris Marina Smilhanec te gast. Haar bezoek was een uitloper van het programma NAPLE Sister Libraries, dat samenwerking rond specifieke thema's aanmoedigt tussen openbare bibliotheken uit verschillende Europese landen. Dat "verzustersingsproject" is een initiatief van NAPLE (National Authorities on Public Libraries in Europe), het forum dat Europese openbare bibliotheken wil inspireren en ondersteunen.

(META)

▪ *Kennis delen door sociaal leren. AGORA-project KU Leuven* – Peter VERBIST – p. 19-23.

De voorbije jaren zijn er in Engeland en elders ook nieuwe leercentra gebouwd of zijn er uitgewerkte projectplannen. Dichter bij huis in Louvain-la-Neuve zal de bibliotheek in het najaar 2014 verhuizen naar een nieuwe locatie en uitgebreid worden met faciliteiten voor groepswork. Maar hoe ver staan we eigenlijk in het Vlaamse universitaire landschap?

(META)

▪ *Het FAAD* – Dieter VIAENE – p. 26.

De afgestudeerden van de Archiefopleiding verenigen zich in het FAAD (Forum van Afgestudeerden Archivistiek en hedendaags Documentbeheer). Dit enthousiaste team staat deze nieuwelingen bij met raad en daad. Deze maand zetten we dit team in onze etalage.

(META)

▪ *Haal een vreemde vogel in huis of vlieg er zelf eens uit. Europese subsidiemogelijkheden voor volwassenen* – Eva SIMON – p. 28-29.

Eind 2009 hoorde ik voor het eerst over het Grundtvig-programma. We planden met de Bibliotheekschool van Gent een meerdaagse studiereis naar London. Hiervoor vroegen vier lesgevers een "Bezoeken en uitwisselingen"-beurs aan, die we vervolgens ook toegewezen kregen. Sindsdien ben ik de mogelijkheden van het programma *Een Leven Lang Leren* van de Europese Unie blijven volgen. Begin 2012 achtte ik de tijd rijp voor een "Assistentenschap". Ik diende een dossier in, met succes. Van 1 februari tot en met 31 juli 2013 zal ik in de Bibliothèque de Marseille à Vocation Régionale (BMVR) assisteren als educatief medewerker rond het thema mediawijsheid.

(META)

▪ *Met de iPad op ontdekking* – Dirk HERMANS; Filip LAMBRECHTS – p. 30.

De OB van Boutersem zet de iPad in bij informatiebemiddeling. De bibliotheek heeft een manier ontwikkeld om een selectie van materialen die een bibliotheekmedewerker maakt snel en eenvoudig te exporteren naar een iPad. De iPad wordt dan in handen gegeven van de bibliotheekbezoeker, die op die manier alle informatie heeft om de voor hem uitgekozen materialen terug te vinden in de rekken. De iPad toont zo per materiaal onder meer de vindplaats met plattegrond, signatuur, cover, achterflap en trefwoorden. De bezoeker kan met eenvoudige swipe-bewegingen door de geselecteerde materialen bladeren.

(META)

- *Hoe ga ik om met digitale dragers in mijn archief?* – Henk VANSTAPPEN – p. 31.

Stel: je archief bevat dragers als cd-roms, floppy's, dvd's en externe harde schijven. Wanneer je deze zonder meer bewaart, is de kans groot dat de opgeslagen bestanden op termijn onleesbaar worden. De dragers verslechteren of verslijten (bitrot) na verloop van tijd. De kans is bovendien groot dat de hardware (en bijhorende software) om de drager te lezen onvindbaar wordt. Je moet de bestanden dan ook naar een betrouwbaarder opslagsysteem kopiëren met zo min mogelijk wijzigingen. Hoe ga je daarbij te werk?

(META)

- *Toekomstmuziek. Schets van de Vlaamse muziekbibliotheek na het paniekbericht in alle media over het teloorgaan van de cd* – Chris VANDENBROUCKE – p. 32-34.

De grote platenfirma's zouden op plannen broeden om het cd-formaat al volgend jaar te verlaten. Dat beweert een spectaculair aanzwellend internetgerucht.

(META)

- *Is het archiefdepot wel schoon?* – Werkgroep Lokaal Overheidsarchief – p. 36.

Archivarissen streven ernaar om archiefstukken in de best mogelijke omstandigheden te bewaren, er worden eisen gesteld op het vlak van temperatuur, relatieve vochtigheidsgraad, brandveiligheid, beveiliging tegen inbraak, wateroverlast, zonwering, archiefverpakkingsmateriaal, enz. Er is voldoende literatuur beschikbaar met richtlijnen, normen en aanbevelingen daaromtrent. Maar wat met de schoonmaak van het depot, eenmaal het ingericht en in gebruik genomen is?

(META)

RIST – REVUE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Vol. 18, n° 2 (2010)

- *Une étude bibliométrique de la production scientifique algérienne en utilisant la base SCOPUS* – Salima KOUICI ; Hakim HARIK ; Samia DAHMANI – p. 7-24.

Cette étude représente une tentative d'évaluation de la production scientifique nationale, en utilisant la base de données SCOPUS connue comme l'une des plus grandes bases de données de citations. Les indicateurs proposés sont générés en utilisant le portail JSR. Une étude comparative entre les indicateurs relatifs à la Tunisie, au Maroc et à la Libye et les indicateurs de l'Algérie est proposée.

(CB)

- *MediaStudio : un système d'édition et de présentation de documents multimédia interactifs* – Azze-Edine MAREDJ ; Nourreddine TONKIN ; Madjid SADALLAH – p. 25-47.

Dans les standards et les systèmes multimédias actuels, le document est le plus souvent décrit selon une approche événementielle, d'où l'inadaptation de la programmation à la nature incrémentale du processus d'édition, la difficulté de la maintenance des documents et les problèmes qu'ont les auteurs non informaticiens pour les maîtriser. Le développement de tels systèmes devrait d'emblée considérer les quatre dimensions du document afin de mutualiser au mieux leur conception et leur implémentation.

(CB)

- *Réseaux des bibliothèques à l'ère du document numérique. Cas du réseau algérien de la documentation agricole RADA* – Lamia OUAHMED – p. 48-63.

L'auteur a réalisé un état des lieux de ce réseau à travers une enquête ; puis, à partir des résultats de la phase diagnostic "enquête", il propose des recommandations stratégiques évoquant les actions à mener pour orienter le réseau vers les nouvelles approches offertes par la technologie numérique.

(CB)

- *Culture technologique et apprentissage à l'université. L'anxiété des utilisateurs* – Azzedine BOUDERBANE ; Samia SMAKDJI – p. 64-74.

Les enseignants et les étudiants cherchent à se positionner dans un nouvel espace pédagogique et scientifique en perpétuels changements rapides, pour pouvoir apprendre tout au long de leur vie. Les technologies entraînent avec elles quel-

ques difficultés qui inquiètent, parfois angoissent, leurs utilisateurs. Quelles sont ces difficultés ? Leur origine ? Est-il important d'utiliser les technologies, ou plutôt de savoir comment les utiliser ? Peut-on réduire l'inquiétude des utilisateurs des technologies ? Ces questions sont traitées à travers une approche descriptive enrichie de résultats d'une enquête menée à l'Université de Constantine.

(CB)

- • *Les bibliothèques universitaires et la formation des usagers aux TIC. Etat des lieux et perspectives* – Wahiba HARTANI – p. 75-88.

Face à un nouveau contexte technologique, lié à l'apparition de nouveaux services aux usagers (catalogue en ligne, internet...), et en partant du principe que la formation des usagers fait partie du mandat des bibliothèques, les auteurs proposent dans cette étude de dresser un état des lieux. Cette réflexion pourrait être l'occasion d'engager un débat sur la question de la formation des usagers dans l'enseignement supérieur en Algérie, et d'en dresser un premier bilan.

(CB)

**RIST – REVUE D'INFORMATION
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**
Vol. 19, n° 1 (2011)

- *Développement industriel. Innovation et pré-clusterisation à partir de l'analyse automatique des brevets* – Henri DOU ; Dalila MOHELLEBI – p. 187-204.

Les auteurs proposent de mettre en évidence comment l'information scientifique et technique (les brevets) permet par son analyse de proposer des pistes innovantes, de créer une synergie entre différents acteurs, et de faire entrer ces derniers dans des partenariats publics privés. Après une description des mécanismes de l'innovation, ils abordent le cas de son application à un domaine relativement simple : l'électroménager.

(CB)

ARTICLES - ARTIKELS

2012/1

- L'EAHIL fêtera ses 25 ans à Bruxelles lors de son 13^e Congrès p. 5-8
Patrice X. Chalon et Ghislaine Declève

- La veille spécifique des sites Web p. 9-18
Une méthodologie d'approche pour un retour sur investissement en
ligne gagnant !
Denis Laverdisse

- Les sciences et technologies de l'information et de la communication p. 19-23
(STIC)
Spécificités disciplinaires et scientifiques
Jonathan Ehrenfeld Solé

- Netwerk van managers van informatie centra (NIC) p. 24-26
Van projectontwikkelaar tot discussiegroep
Charles L. Citroen

- Doc en stock – Docs in voorraad* p. 27-29
- Library of the von Karman Institute for Fluid Dynamics
55 ans dans le vent et les turbines
Christopher Boon

- Compte rendu – Verslag* p. 30-32
- E-books
Nouvelles pratiques, nouveaux usages : et nous ?
Arnaud Seeuws

- Compte rendu – Verslag* p. 33-35
- La curation
Vieille lune ? Nouveaux outils
Arnaud Seeuws

2012/2

- Paul Otlet en het Mundaneum p. 7-14
Meer dan een papieren erfgoed...
Dominique J.B. Vanpée

- Classer p. 15-24
De l'archive à l'action
Delphine Gardey
- Die Brücke p. 25-31
A German contemporary of the Institut International de Bibliographie
Markus Krajewski
- Les réalités d'une aventure documentaire p. 32-35
Stéphanie Manfroid
- Bibliografische ondernemingen rond 1900 (deel 1) p. 36-51
Eenheid in verscheidenheid
Paul Schneiders
- Une nouvelle édition abrégée de la Classification Décimale Universelle p. 52-57
Benjamin Peiffer
- Hubris or Utopia? p. 58-66
Megalomania and imagination in the work of Paul Otlet
Wouter Van Acker
- Paul Otlet dans l'histoire de la bibliologie p. 67-70
Robert Estivals
- Paul Otlet p. 71-73
An encounter
Warden Boyd Rayward
- Filmer Paul Otlet p. 74-78
Françoise Levie
- ABD-BVD in de archieven van Georges Lorphèvre in het Mundaneum te Bergen p. 79-81
De Belgische Vereniging voor Documentatie geïnitieerd door Paul Otlet
Jacques Henrard en Dominique J.B. Vanpée
- Il y a 10 ans disparaissait la FID (1895-2002)... p. 82-90
Ou l'internationalisme associatif au service de la communauté de l'I&D
Christopher Boon
- Let's DICE p. 91-101
Bibliothèque numérique, apprentissage automatique et interface 3D
Éric Briys et Richard Nock

2012/3

- Het moet wèl ergens over gaan p. 5-13
John Mackenzie Owen
- Vers une nouvelle définition de la littérature grise p. 14-24
Joachim Schöpfel

- La division Bétons-Granulats de Lafarge stimule la transmission des bonnes pratiques
Laurent Sounack p. 25-30
- Bibliografische ondernemingen rond 1900 (deel 2)
De beweging als cultuurhistorisch verschijnsel
Paul Schneiders p. 31-45
- La numérisation des archives cinématographiques
Gabrielle Claes p. 46-51
- Compte rendu – Verslag* p. 52-54
 - Bibs & docs & marketing
Arnaud Seeuws
- Compte rendu – Verslag* p. 55-56
 - Interopérabilité et enjeux actuels du records management
Valentin Campion

2012/4

- Web 2.0
Nouveaux usages, nouveaux droits ?
Michèle Battisti p. 6-13
- A picture is worth a thousand words
Perikelen van portretrecht
Bert Demarsin p. 14-27
- De Europese Richtlijn verweesde werken
Gewikt, gewogen maar te licht bevonden
Joris Deene p. 28-37
- Le droit d’auteur et le droit sui generis sur les bases de données
Quinze ans plus tard : un succès ou un échec ?
Estelle Derclaye p. 38-48
- Adapter le droit d’auteur à l’environnement numérique
Le rôle des associations de bibliothèques et d’EBLIDA
Vincent Bonnet p. 49-57
- Compte rendu – Verslag* p. 58-59
 - Information for sustainable development in a digital environment
SCECSAL 2012 20th edition
Egbert de Smet

AUTEURS

Battisti, Michèle	2012/4 - p. 6	Krajewski, Markus	2012/2 - p. 25
Bonnet, Vincent	2012/4 - p. 49	Laverdisse, Denis	2012/1 - p. 9
Boon, Christopher	2012/1 - p. 27	Levie, Françoise	2012/2 - p. 74
	2012/2 - p. 82	Mackenzie Owen, John	2012/3 - p. 5
Briys, Éric	2012/2 - p. 91	Manfroid, Stéphanie	2012/2 - p. 32
Campion, Valentin	2012/3 - p. 55	Nock, Richard	2012/2 - p. 91
Chalon, Patrice X.	2012/1 - p. 5	Peiffer, Benjamin	2012/2 - p. 52
Citroen, Charles L.	2012/1 - p. 24	Rayward, Warden Boyd	2012/2 - p. 71
Claes, Gabrielle	2012/3 - p. 46	Schneiders, Paul	2012/2 - p. 36
Declève, Ghislaine	2012/1 - p. 5		2012/3 - p. 31
Deene, Joris	2012/4 - p. 28	Schöpfel, Joachim	2012/3 - p. 14
Demarsin, Bert	2012/4 - p. 14	Seeuws, Arnaud	2012/1 - p. 30
Derclaye, Estelle	2012/4 - p. 38		2012/1 - p. 33
de Smet, Egbert	2012/4 - p. 58		2012/3 - p. 52
Ehrenfeld Solé, Jonathan	2012/1 - p. 19	Sounack, Laurent	2012/3 - p. 25
Estivals, Robert	2012/2 - p. 67	Van Acker, Wouter	2012/2 - p. 58
Gardey, Delphine	2012/2 - p. 15	Vanpée, Dominique J.B.	2012/2 - p. 7
Henrard, Jacques	2012/2 - p. 79		2012/2 - p. 79

Écrire pour les *Cahiers*

Les *Cahiers de la documentation* sont alimentés par leurs auteurs. Si vous souhaitez partager avec l'ensemble des membres de l'ABD votre expérience dans un domaine ou vos connaissances d'un sujet ou faire le compte rendu d'une conférence à laquelle vous avez assisté, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de publication : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Afin d'assurer une présentation cohérente de notre périodique, nous demandons aux auteurs de respecter les instructions aux auteurs disponible sur <http://www.abd-bvd.be/cah/instr-aut_fr.pdf>

Schrijven voor de *Bladen*

Bladen voor Documentatie bestaat dankzij de auteurs. Indien u uw ervaringen binnen een domein of uw kennis van een bepaald onderwerp wilt delen met alle BVD-leden of een verslag wilt maken van een studiedag waaraan u heeft deelgenomen, aarzel dan niet om het Publicatiecomité te contacteren via <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Om een coherente presentatie van ons tijdschrift te verzekeren, vragen wij de auteurs de auteursaanbevelingen te respecteren : <http://www.abd-bvd.be/cah/instr-aut_nl.pdf>

